REPUBLIQUE DU ZAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, ANIMATION RURALE ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

SERVICE NATIONAL DES STATISTIQUES AGRICOLES

RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE 1988 - 1990

RESULTATS DEFINITIFS

"Système Permanent de Collecte des Statistiques Agricoles"

- Projet PNUD/FAO - ZAI/88/004
- Projet 0119 - USAID
- Projet PAT 2 - Banque Mondiale

Février 1991

P R E F A C E

L'agriculture fait partie des secteurs prioritaires de l'économie du Zaïre, non seulement pour la production vivrière mais aussi pour les exportations, l'emploi et le bien-être économique et social. A l'heure actuelle, la situation économique du pays se traduit par une diminution de la production de vivres par habitant avec pour conséquence un accroissement des importations de quelques denrées alimentaires.

Le gouvernement se doit de soutenir la croissance économique du pays en assurant à la population son autosuffisance alimentaire d'une part, et les devises essentielles pour tous les autres secteurs de l'économie d'autre part: un défi redoutable en cette période de crise économique généralisée.

Avant de s'engager dans une telle entreprise, le Zaïre doit savoir de quelles armes et de quels arguments il dispose. Il est essentiel également de mieux cerner la maîtrise de la croissance des potentialités énormes que regorge notre pays, en vue de mettre en place une nouvelle stratégie de développement agricole.

Je me réjouis de constater que le Recensement Général de notre Agriculture dont les résultats sont contenus dans ce document, vient à point nommé pour constituer la pierre angulaire du Plan Directeur pour le Développement Agricole en vue d'une meilleure planification de notre politique agricole.

La justesse de cette vision n'a pas échappé aux organisations internationales et aux pays amis à qui j'adresse, au nom du Gouvernement de la République du Zaïre et au mien propre, mes sincères remerciements pour avoir bien voulu nous apporter leurs concours.

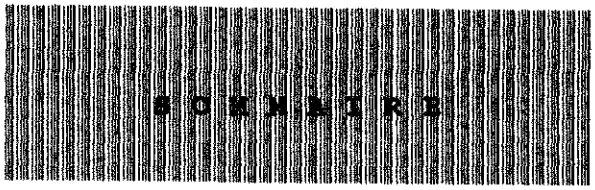

Page

PREFACE 3

AVERTISSEMENT 5

RESUME DES PRINCIPALES DONNEES 7

I PRESENTATION DE L'ENQUETE 12

A. GENERALITES 13

B. METHODOLOGIE 14
B.1 Principe général 14
B.2 Plan de sondage 15
B.3 Mode de tirage 17
B.4 Méthode d'estimation des résultats 18
B.5 Méthode d'estimation de la superficie cultivée ... 20

C. ORGANISATION DE L'ENQUETE 24
C.1 Cadre organisationnel 24
C.2 Formation 25
C.3 Exécution de l'enquête 26
C.4 Dépouillement de l'enquête 27

II DESCRIPTION DU DOMAINE D'ETUDE 28

A. MILIEU PHYSIQUE 29
A.1 Structure administrative 29
A.2 Climat 30
A.3 Végétation 31
A.4 Sols 32
A.5 Hydrographie 33
A.6 Orographie 34
A.7 Géologie 38

B. ANALYSE DE RESULTATS 40
B.1 Caractéristiques générales des exploitations 41
B.2 Population agricole 62
B.3 Mode de faire valoir 71
B.4 Cheptel 74
B.5 Matériel 83
B.6 Caracteristiques des parcelles..... 87
B.7 Cultures 96
B.8 Orientation économique de la production 115

ANNEXES

- Concepts et définitions 120
- Modèle de questionnaires 136

N.B.: dans tous les tableaux qui suivent:
0 represente une donnée négligeable

Je pense ici particulièrement au **Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD)** qui a financé le gros de l'opération, à **l'USAID** et à la **Banque Mondiale** dont le concours financier n'a pas été de moindre importance, ainsi qu'à **l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)** dont l'appui technique a rendu possible l'exécution de l'opération.

Que tous les Consultants et Experts qui ont travaillé avec dévouement et compétence, ainsi que toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de cette importante opération, trouvent ici, l'expression de ma profonde gratitude.

Je voudrais pour terminer, présenter mes félicitations à la dynamique équipe de Techniciens du Service National des Statistiques Agricoles, tant au Bureau Central que sur le terrain qui, avec abnégation et esprit de sacrifice, a conduit avec succès pendant les campagnes 1988 - 1990, tous les travaux de l'opération. Je lui exprime ma totale satisfaction et lui renouvelle mes encouragements pour parfaire l'oeuvre entreprise.

Puissent les résultats de ce Recensement Agricole, sans prétendre résoudre d'un seul coup le problème de l'information statistique sur l'agriculture zaïroise, aller au-delà d'une simple curiosité scientifique, pour apporter des éléments nouveaux pour une meilleure connaissance du secteur agricole Zaïrois lequel pourra sortir de sa léthargie actuelle en vue de s'inserrer de manière adéquate dans le circuit économique national.

PROF. ONYEMBE PENE MBUTU LOLEMA

Ministre de l'Agriculture, Animation Rurale
et Développement Communautaire

A V E R T I S S E M E N T

La présente étude, réalisée dans le cadre du Recensement Mondial de l'Agriculture préconisée par la FAO, ne répondra certainement pas à l'ensemble des questions qu'on pourrait se poser sur l'agriculture zaïroise. Elle apporte cependant des élements nouveaux pour éclairer les actions futures et contribuer à l'essor de l'économie du pays.

Elle a été réalisée sous la dénomination d'"Enquête Exploitation Agricole" au cours des campagnes agricoles 1988 - 1989 pour les régions de Bandundu, Bas-Zaïre, Equateur, Shaba, Kivu, Kasaï-Occidental, Kasaï-Oriental, et 1989 - 1990 pour les régions du Haut-Zaïre et Kinshasa.

Dans l'interprétation des résultats présentés dans ce document, l'utilisateur ne doit pas perdre de vue que:

- les résultats correspondent strictement à ceux issus du dépouillement manuel et sont donc définitifs. Seuls des arrondis à la centaine la plus proche ont été réalisés;

- cette publication étant le fruit d'une enquête par sondage, les données inférieures à mille sont peu significatives compte tenu des erreurs aléatoires.

- des définitions précises ayant été adoptées pour le remplissage des questionnaires, le lecteur voudra bien en prendre connaissance en lisant les commentaires;

- seules les exploitations de type traditionnel ont fait l'objet de cette étude; les exploitations agricoles du secteur moderne sont donc exclues du champ de l'étude;

- pour des raisons évidentes de simplification, les noms, par exemple, de Bandundu, Bas-Zaïre... signifient région de Bandundu, région du Bas-Zaïre...

Les travaux de cette enquête ont pu être ménés à bien grâce à la compréhension des exploitants visités, à l'aide des Inspecteurs régionaux de l'Agriculture et des Gouverneurs de régions, ainsi qu'au sérieux du personnel de terrain et de bureau.

Ont tout particulièrement participé aux travaux de terrain et de bureau:

MM. MUKENDI, KUSANIKA, EPONGOLA, VUNABANDI, MUTOMBO, PATAULE, MULAMBA, MUTIMA, PALUKU, tous Responsables de Bureaux Régionaux; et

MM. DOUMBIA, KANGA, KONE, NINGAM, BARRY, DIALLO, WAGUE, tous Volontaires des Nations Unies.

Messieurs SIMAIKA et NKOUNGOUROU ont apporté leurs contributions respectivement dans la conception et l'appui technique de cette opération. La Direction Technique du Recensement Agricole a été assurée par Messieurs NGONDE et NSAVAR, respectivement Adjoint Technique sortant, et actuel Directeur National, avec les conseils de Messieurs Alain BABILLOT et Komi GBEBLEWOO, respectivement Conseiller Technique Principal sortant, expert chargé de liaison et actuel Conseiller Technique Principal qui s'est en outre chargé de l'analyse et de la rédaction de ce document avec le concours de Monsieur Naman KEITA, expert statisticien agricole chargé de coordination des bureaux régionaux et la collaboration de quelques Techniciens Nationaux.

RESUME DES PRINCIPALES DONNEES

1. Le recensement agricole de la République du Zaïre a été entrepris dans le cadre du recensement mondial de l'agriculture préconisé par la FAO pour 1990. Il a été réalisé sous forme d'une enquête par sondage portant sur la période de 1988 à 1990; il a été dénommé "Enquête Exploitation Agricole" réalisée dans toutes les régions du pays, dans le cadre du Projet-Système Permanent de collecte des Statistiques Agricoles.

2. Cette enquête a été effectuée au Zaïre, immense territoire de 2.345.000 Km2 situé au coeur de l'Afrique équatoriale entre 5°20 de latitude Nord et 13°27 de latitude Sud; les autres limites étant les pays voisins.

3. Comme toute enquête de ce genre, elle avait pour principaux objectifs d'étudier:

- le nombre d'exploitations agricoles,
- la population agricole,
- les superficies cultivées,
- le mode de faire valoir,
- le cheptel,
- l'outillage,
- les principales cultures.

4. Les crédits nécessaires à l'exécution de l'enquête étaient fournis de la manière suivante:

- l'assistance technique, le matériel roulant et d'enquête, les frais d'entretien et de réparation, ont été supportés par le PNUD/FAO,
- les primes d'incitation pour les régions de Bandundu et du Shaba ont été payées par l'USAID (Projet 0119),
- les primes d'incitation pour les neuf autres régions ainsi que le salaire de tout le personnel ont été pris en charge par le Gouvernement et la Banque Mondiale (PAT2).

5. Le personnel utilisé a été selectionné parmi celui des Inspections Régionales de l'Agriculture à tous les niveaux. Au total 451 enquêteurs, 150 contrôleurs et 40 superviseurs ont été mobilisés pour l'enquête qui a souffert des permutations périodiques effectuées par la hiérarchie sans tenir compte de l'organisation de l'enquête sur le terrain.

Une autre difficulté rencontrée pour l'utilisation de ce personnel est que d'autres projets qui paient des primes plus importantes ont drainé vers eux une partie de ces agents.

Malgré ces nombreuses difficultés auxquelles il faut ajouter notamment le retard parfois très important, dans l'octroi des crédits de contre-partie, l'enquête a pu être effectuée correctement.

6. Le plan de sondage appliqué était à 2 degrés:

- unités primaires constituées par les villages,
- unités secondaires constituées par les exploitations agricoles.

La méthodologie utiliée était celle adoptée par le Séminaire national sur la statistique agricole tenu à Kinshasa du 26 au 30 Novembre 1986.

Les collectivités de chaque région ont été divisées en 2 moitiés de manière à avoir dans chacune des moitiés autant d'unités que de population (sauf pour le Haut-Zaïre divisé en 3). La première moitié a été retenue. Dans chacune des collectivités retenues, 50 villages ont été tirés pour l'enquête village et parmi ces 50 villages, 5 étaient à nouveau choisis pour la présente enquête. Dans chacun des 5 villages, il a été tiré 5 ménages agricoles exploitants comme unités secondaires. En résumé, dans chaque collectivité retenue, 25 exploitations agricoles ont été enquêtées. L'ensemble de l'échantillon national s'élève à 11.615 exploitations agricoles.

7. D'après les résultats de l'enquête, la population des exploitations agricoles qui s'élève à 25.982.500 personnes soit un peu plus de 82 % de la population totale se compose de:

- en fonction du sexe:

    + 50,5 % de personnes de sexe masculin,

    + 49,5 % de personnes de sexe féminin;

- en fonction de l'âge:

    - 41,1 % de personnes ont moins de 15 ans (dont 51,7 % pour le sexe masculin et 48,3 pour le sexe féminin)

    - 54,8 % de personnes ont entre 15 et 60 ans (dont 49 % pour le sexe masculin et 51 % pour le sexe féminin)

    - 4,1 % de personnes de plus de 60 ans

8. La population active agricole représente 48,3 % de la population totale, soit 12.542.600 personnes avec une prédominance assez nette pour le sexe feminin. En effet, on a 6.981.700 femmes actives pour 5.560.900 hommes acifs agricoles.

Le nombre moyen d'actifs agricoles par exploitation est de 2,8.

9. Le nombre d'exploitations agricoles (ménages agricoles sans terre exclus) du Zaïre s'élève à 4.479.600 unités dont 8,9 % sont gérées par le sexe féminin. La majorité des chefs d'exploitation se situe dans la tranche d'âge de 30 - 60 ans (70,7 %).

Le nombre moyen de personnes par exploitation est de 5,8 (dont 2,8 sont actives agricoles). Par exploitation agricole, on compte en moyenne 53,3 ares, 1,95 champs et 2,25 parcelles.

10. Les 4.479.600 exploitations agricoles ont mis en valeur 2.387.700 hectares avec une nette prédominance pour les cultures mixtes et/ou associées (66,6 %). 8.747.700 champs morcelés en 10.065.500 parcelles (soit 1,15 parcelles par champ) ont été cultivés. La superficie moyenne par champ est de 29,3 ares et de 23,7 ares par parcelle. Chaque actif agricole (ensemble des 2 sexes) cultive 12,03 ares.

Il faut noter ici que les superficies obtenues par l'enquête sont inférieures à celles habituellement présentées à cause de la méthode de calcul plus rationnelle introduite par le projet (voir paragraphe B.5) et qui a trait aux cultures mixtes et/ou associées pour lesquelles les doubles-comptes ont été évités.

11. L'attribution coutumière (75 %) est le mode de faire valoir le plus répandu au Zaïre, suivi par la propriété et le squatter (5,9 %). Viennent ensuite le métayage et le fermage qui sont l'apanage de la région du Nord-Kivu.

12. Le manioc est la culture vivrière la plus répandue au Zaïre; on le rencontre dans toutes les régions avec une importance variable. Il est suivi par le maïs, l'arachide, le haricot, le riz, les courges, la banane plantain, etc...

En raison des particularités de certaines régions on rencontre des cultures comme la pomme de terre au Nord-Kivu principalement, la patate douce au Haut-Zaïre, l'éleusine au Haut-Zaïre et au Shaba, le vigna au Bas-Zaïre et au Haut-Zaïre, etc...

L'enquête n'a pas cerné systématiquement les cultures pérennes, donc les chiffres de superficie s'y rapportant doivent être pris avec réserve; néanmoins les données montrent que les cultures pérennes dominantes sont le caféier, le palmier à huile, le quinquina etc.....

13. Il ressort de l'enquête que la houe, la machette, la hâche et la coupe-coupe constituent l'outillage le plus utilisé dans l'agriculture zaïroise, tandis que pour les installations, ce sont les greniers qui l'emportent sur les séchoirs, les aires de séchage, les étables, etc....

14. Les chiffres du cheptel concernent **uniquement le secteur traditionnel** dont on connait la réticence pour livrer les informations sur les effectifs réels. L'estimation globale pour les différentes espèces rencontrées est la suivante: Bovins 1.225.700; Ovins 2.185.200; Caprins 10.036.700; Porcins 3.230.500. La basse-cour avec prédominance volaille s'élève à 42.511.500 têtes. Les estimations sont certainement sous-estimées pour les raisons évoquées au début du paragraphe.

15. En résumé, l'étude de ces différents aspect de l'agriculture zaïroise montre le faible niveau de développement où elle se trouve encore. En effet, la main-d'oeuvre des exploitations agricoles est essentiellement familiale, l'outillage rudimentaire, l'élevage relativement développé, l'activité tournée vers la satisfaction des besoins alimentaires.

I. PRESENTATION DE L'ETUDE

A. G E N E R A L I T E S

Le recensement agricole de la République du Zaïre a été entrepris dans le cadre du recensement mondial de l'agriculture préconisé par la FAO pour 1990. Il a été réalisé sous forme d'une enquête par sondage dénommée "Enquête Exploitation Agricole". Ladite enquête a été effectuée dans la mise en place du Système Permanent de collecte des Statistiques Agricoles par les Projets PNUD/FAO-ZAI/84/008 et ZAI/88/004.

En effet, le Projet ZAI/84/008 a créé au niveau de chaque région une structure chargée de la collecte, du dépouillement, de l'analyse et de la publication des statistiques sur le secteur agricole. Dans la mise en place progressive de ces structures, il a initié deux enquêtes fondamentales. La première dite "Enquête Village" a donné lieu à une publication par région et la synthèse des résultats a vu le jour en Juin 1990. La deuxième dénommée "Enquête Exploitation Agricole" a fait suite à la première. Celle réalisée dans la région de Bandundu a donné des résultats jugés valables par la mission d'évaluation de 1987 qui a recommandé que l'ensemble des résultats de toutes les régions soit présenté sous la forme des résultats d'un recensement agricole par sondage dans le cadre du recensement mondial de l'agriculture prévu par la FAO pour 1990.

Les principaux objectifs de l'enquête sont les suivants:

- Caractéristiques générales des exploitations;
- Population agricole;
- Mode de faire valoir;
- Cheptel;
- Matériel;
- Utilisation du sol;
- Cultures;
- Principales cultures autour de la construction;
- Orientation économique de la production.

La Division des Statistiques Agricoles à l'époque au sein du Service d'Etudes et Planification appuyée par le projet était chargée de réaliser l'enquête.Les crédits nécessaires étaient fournis par le PNUD, le Gouvernement, l'USAID et la Banque Mondiale. L'exécution technique de l'enquête était confiée à la FAO

Le personnel utilisé était celui du Ministère de l'Agriculture (agronomes de collectivité, inspecteurs agricoles de zones et de sous-régions, techniciens nationaux). Un volontaire des Nations-Unies était affecté dans chaque région pour aider le Responsable Régional à gérer l'opération. Des stages ont été organisés pour assurer la formation du personnel.

B. M E T H O D O L O G I E

B.1. PRINCIPE GENERAL

Comme il a été indiqué dans l'introduction, l'"enquête village" a précédé l'enquête exploitation agricole et lui a servi de base de sondage. Le principe général suivi se trouve dans les paragraphes qui vont être présentés.

Le plan de sondage adopté est relativement simple à suivre et le poids de la tâche des enquêteurs et contrôleurs sensiblement le même. Les étapes suivantes ont été suivies:

B.1.1 Première opération

On a divisé les collectivités rurales les quartiers des villes et les cités (chefs-lieu) de chaque région et sous-région en deux moitiés de manière systématique dans le but d'obtenir dans chacune des moitiés un nombre sensiblement égal d'unités et de population (différence entre les deux moitiés de l'ordre de 1 %). La première moitié a été retenue dans chaque région.

B.1.2 Deuxième opération

On a choisi dans la liste des villages de la collectivité retenue un nombre fixe de villages avec probabilité égale. Il a été décidé que ce nombre soit de 50 pour toutes les collectivités retenues et dans toutes les régions. Si le nombre de villages de la collectivité est inférieur à 50 (cas assez rare), on a utilisé tous les villages de la collectivité.

A ce stade, un questionnaire "village" a été rempli pour les 50 villages-échantillons et aussi pour les quartiers des villes et cités assimilés à des villages. Une liste des ménages exploitants a été aussi préparée à l'issue de l'enquête village.

B.1.3 Troisième opération

Parmi les 50 villages de l'échantillon, un sous-échantillon fixe de villages a été choisi. Le nombre de villages du sous-échantillon a été fixé à 5 villages pour chacune des collectivités de la première moitié des régions du pays, mais il a été de 10 villages dans la région du Bas-Zaïre. Cette différence fut proposée afin d'équilibrer la taille de l'échantillon entre les régions.

B.1.4. Quatrième opération

Il a été choisi dans chacun des 5 ou 10 villages- échantillons un nombre fixe de 5 exploitants.

D'autre part, dans chacun des quartiers et dans chacune des cités, 10 exploitants sont choisis.

B.2. LE PLAN DE SONDAGE DE L'ENQUETE

Le plan de sondage est différent selon qu'on se trouve à la cité, en ville ou à la collectivité rurale qui constituent trois strates distinctes.

B.2.1 Au niveau de la cité

Le plan de sondage adopté est un sondage à un degré. Dix ménages agricoles exploitants sont tirés dans la cité;

B.2.2 Au niveau de la ville

Le plan de sondage est à un degré également, on tire par quartier retenu 10 ménages agricoles exploitants.

B.2.3 Au niveau de la collectivité rurale

Le plan de sondage est cette fois-ci à deux degrés. Au premier degré deux types d'unités ont été envisagées: les collectivités et les villages. Les collectivités qui regroupent généralement plusieurs villages se sont avérées de taille trop grande tant en superficie qu'en population pour constituer des unités de sondage convenables. Pour cette raison, il a fallu retenir des unités de taille plus petites: les villages. Dans le cas présent, parmi les 50 villages-échantillons de l'enquête village, 5 ont été tirés de manière systématique avec début aléatoire; les villages étant listés dans l'ordre croissant du nombre de ménages agricoles exploitants.

Au deuxième degré, du fait que l'agriculture traditionnelle est surtout l'apanage des ménages ruraux, l'exploitation agricole est confondue avec le ménage. De ce fait l'unité de sondage retenue à ce stade est le ménage agricole exploitant qui est un ménage dans lequel au moins un membre (pas nécessairement le chef ou la personne de référence) gère une exploitation agricole. Cependant, cette définition n'englobe pas tous les ménages agricoles; elle exclut, en effet, les ménages agricoles sans terres et qui ne font pas d'élevage.

Ainsi donc, dans chacun des 5 villages tirés précédemment, on a dressé la liste de tous les ménages agricoles exploitants par ordre croissant du nombre de parcelles cultivées et on en a tiré 5.

Au niveau de chaque collectivité retenue, 25 ménages agricoles exploitants ont été enquêtés.

B.3 MODE DE TIRAGE

B.3.1 STRATE cité

La cité est considérée comme village et, dans chaque cité, l'échantillon est de 10 ménages exploitants. Les ménages sont listés dans l'ordre croissant de parcelles et on tire 10 ménages de manière systématique avec début aléatoire.

B.3.2 STRATE ville

La plupart des villes du Zaire sont divisées en zones et quartiers. On tire 10 ménages agricoles exploitants de manière systématique avec début aléatoire par quartier retenu sur une liste préparée en ordre croissant de parcelles.

B.3.3 STRATE collectivités rurales

Les 50 villages-échantillons de chaque collectivité ayant servi à réaliser l'enquête village ont été rangés dans un ordre croissant de population et on en tire 5 de manière systématique avec début aléatoire.

Ensuite, on tire dans chacun des 5 villages ainsi choisis, de manière systématique avec début aléatoire, 5 ménages agricoles exploitants sur une liste de ménages agricoles exploitants classés dans un ordre croissant de parcelles cultivées.

La taille globale de l'échantillon est de 11615 ménages agricoles exploitants comme l'indique le tableau ci-dessous.

REALISATION DU PLAN DE SONDAGE: ENQUETE EXPLOITATION AGRICOLE

REGIONS	COLLECTIVITES	QUARTIERS	CITES	ECHANTILLON-VILLAGES	EXPLOITATIONS AGRICOLES ECHANTILLONS
BANDUNDU	46	18	9	230	1420
EQUATEUR	44	8	7	220	1250
BAS-ZAIRE	28	18	3	280	1610
KIVU	37	25	15	185	1325
SHABA	44	20	3	220	1330
HAUT-ZAIRE	67	23	7	335	1975
KASAI-OCCID.	26	13	1	130	790
KASAI-ORIEN.	35	24	10	175	1215
KINSHASA	28	28	-	140	700
ZAIRE	355	177	55	1915	11615

B.4 METHODE D'ESTIMATION DES RESULTATS

L'extrapolation des données de l'échantillon à la région ou la sous-région a été faite séparément pour chacune des collectivités, pour les villes et les cités. Les résultats sont ensuite additionnés pour donner l'estimation du total de la région ou de la sous-région. Une synthèse a été faite pour toutes les régions pour avoir le niveau national.

Le schéma consiste en 1/2 des collectivités avec P = P_1+P_2
(population totale)
50 villages dans chaque collectivité;
5 ou 10 villages sous-échantillon des 50 villages
5 ménages exploitants par village.

Pour les informations collectées au niveau de la collectivité l'estimation de Y est:

$$\hat{Y} = \frac{P}{P_1} Y$$

Pour les autres niveaux:

i = numéro d'ordre du village i = 1, 2, ..., N pour le total;

Mi = nombre de ménages dans i = 1, 2, ..., 50 pour l'échantillon des 50 villages;

village i, quartier i, cité i i = 1, 2, ..., 5 pour le sous-échantillon des 5 villages;

i = 1, 2, ..., n nombre de quartiers ou de cités.

Pour les informations y_i recueillies au niveau des 50 villages l'estimation de Y est:

$$\hat{Y} = \frac{P}{P_1} \times \frac{N}{50} \times \sum_i^{50} Y_i$$

Pour les informations y_{ij} recueillies au niveau ménage, l'estimation de Y dans les collectivités est:

$$\hat{Y} = \frac{P}{P_1} \times \frac{P_1}{P_{50}} \times \frac{\sum_i^{50} M_i}{\sum_i^{5 \text{ ou } 10} M_i} \sum_i^{5 \text{ ou } 10} \sum_j^{50} Y_{ij}$$

<u>Pour l'estimation de Y dans les villes et les cités</u>

$$\hat{Y} = \frac{P}{P_i} \times \sum_i^n \sum_j^{10} \frac{M_i}{10} Y_{ij}$$

<u>Pour la région ou sous-région l'estimation du total</u> Y est

$$Yr = Ycol + Yv + Yc$$

B.5. METHODE D'ESTIMATION DE LA SUPERFICIE CULTIVEE

B.5.1. Considérations générales

Pour ce qui concerne la superficie, les systèmes de cultures sont complexes au Zaïre. Les parcelles sont semées soit en une seule culture, soit en plusieurs cultures pratiquées simultanément ou successivement. Indiquer brièvement la superficie d'une culture particulière présente des difficultés considérables.

Il existe deux combinaisons fondamentales de cultures. La première consiste à semer une seconde culture dans une partie de la parcelle au lieu de pratiquer la monoculture, entraînant ainsi une densité plus faible pour chaque culture; l'autre combinaison consiste à ajouter une culture entre les rangées d'une première semée selon une densité normale.

Si la superficie occupée par une culture est présentée comme la simple somme de toutes les superficies cultivées ignorant les combinaisons de culture, le résultat sera erroné et c'est ce qui se passe souvent, lorsqu'il est question d'affecter une certaine superficie à chaque culture, les difficultés surgissent.

En effet, il existe, d'une manière générale, plusieurs indications possibles pour évaluer la superficie totale affectée à une cutlure. Chacune a sa logique propre qui correspond à un certain type d'analyse et ou d'interprétation des données. Dans notre cas, nous raisonnons dans le sens de la connaissance de la production végétale, et c'est dans cette adoptée que nous présentons ici la procédure de la normalisation adopter pour calculer les superfices en cas de cultures mixtes ou associées.

D'habitude, la superficie d'une culture mixte est affectée à chaque espèce cultivée, quelle que soit son importance dans la combinaison; on obtient alors, à l'echelle régionale, des chiffres de superficie qui sont surestimés pour toutes les cultures dont la

somme dépasse largement la superficie totale. De plus, lorsque la combinaison est variable, on éprouve des difficultés pour comparer des régions ou des périodes.

En se basant sur la densité de plantation ou de semis, la méthode permet de convertir par pondération la superficie de la parcelle en superficie à affecter à chaque culture, de manière à ce que la somme des superficies affectées donne bien la superficie totale.

Les calculs ne sont pas trop complexes et nos enquêtes futures nous permettront de disposer de données sur les densités en pur et en mixture ou association de principales cultures au niveau de chaque entité administrative.

La méthode nécessite l'utilisation de certaines données sur la densité des cultures, ce qui appelle tout naturellement la mise en place de carrés de densité devant faciliter la connaissance de cette densité.

Par définition, un carré de densité est un carré posé au hasard dans une parcelle pour y effectuer un comptage de tous les plants. Pour une culture déterminée (maïs par exemple), il est question de connaître le nombre de pieds de maïs sur une unité de surface. On parle en ce moment de la densité de peuplement.

Dans la présente enquête, le carré de la densité a été posé dès la première étape du cycle végétatif des plantes à savoir: levée, thallage, etc. Ses dimensions ont varié suivant les cultures: 1m x 1m ou 5m x 5m.

B.5.2. ESTIMATION DES SUPERFICIES CULTIVEES

On suppose que les superficies des champs ou des parcelles où l'on pratique des cultures mixtes ou associées sont les mêmes pour avoir déjà été mesurées.

B.5.2.1. PREMIERE ETAPE: IMPUTATION DE SUPERFICIE

Dans cette première étape, la "superficie imputée" représente la superficie qu'occuperait la culture considérée si elle était pratiquée en peuplement pur. En général, la somme de superficies imputées diffère de la superficie totale du champ ou de la parcelle. On peut considérer le rapport de la superficie imputée et de la superficie physique comme indicateur de l'intensité de culture du sol.

L'imputation des superficies aux composantes des cultures mixtes peut se faire d'après différents critères qui dépendent nécessairement de certaines caractéristiques des cultures étroitement liées aux caractéristiques pouvant servir à l'imputation des superficies:

- la quantité des semences utilisées;
- la densité de la plante (pieds, touffes, mottes, etc..;
- la valeur marchande du produit.

Le choix de l'une ou de l'autre de ces caractéristiques se fait selon son rapport avec les objectifs de l'étude et selon les données disponibles. Dans le cas de l'enquête exploitation agricole, nous avons utilisé la caractéristique "densité" des plantes".

Pour calculer la superficie imputée, il suffit de connaître la valeur de la densité de la culture considérée en peuplement mixte (valeur estimée ou mesurée) et sa valeur moyenne. Il convient de procéder comme suit:

Soit A = l'aire du champ

i = le numéro d'ordre de la culture entrant dans la combinaison,

di = la valeur numérique de la densité de la culture i en peuplement mixte,

Di = la valeur correspondante de la densité de la même culture en peuplement pur.

La superficie imputée Ai à la culture considérée est alors égale à:

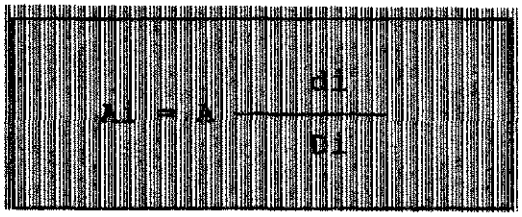

B.5.2.2. DEUXIEME ETAPE: ATTRIBUTION DE SUPERFICIE

Dans cette deuxième étape, la "superficie attribuée" correspond à la fraction du champ ou de la parcelle où l'on pratique une culture donnée. La somme des superficies attribuées aux différentes composantes de la combinaison doit être strictement égale à la superficie du champ.

La superficie attribuée est proportionnelle à la superficie imputée. On calcule le facteur de conversion à appliquer pour que la somme des superficies attribuées aux différentes cultures de la combinaison soit égale à l'aire du champ. Ce facteur vaut donc:

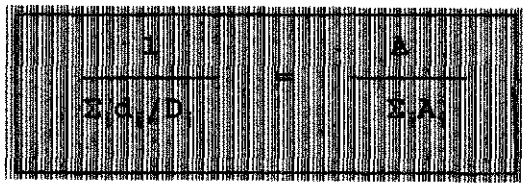

et la superficie Ai attribuée à la culture i est donnée par la formule:

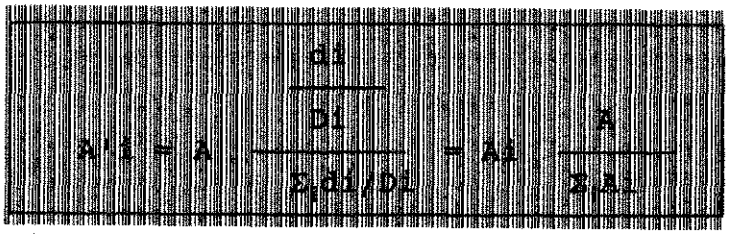

La valeur des différentes densités ayant servi à imputer ou attribuer les superficies à chacune des cultures d'une combinaison a été déterminée par comptage du nombre de plants contenus dans les parcelles de coupes-échantillons matérialisées par le carré de densité posé dans les différentes parcelles.

Pour le comptage à effectuer dans le carré, on a compté des PIEDS pour le manioc (toute la motte), le maïs, l'igname, la patate douce, le millet, le sorgho, et PLANTS pour l'arachide, le haricot, les courges, touffes pour le riz.

Pour les densités théoriques, il a été utilisé sur vingt cinq mètre carrés (sauf pour le riz) pour toutes les cultures.

Manioc	:	25 pieds
Maïs	:	100 pieds
Riz	:	20 pieds (1m2)
Igname	:	25 pieds
Patate douce	:	275 pieds
Millet	:	40 pieds
Sorgho	:	275 pieds
Haricot	:	70 pieds

N.B. : Les différentes enquêtes qui seront menées permettront de disposer, pour chaque culture, au niveau de chaque collectivité, des données sur les densités de semis et de plantation.

C. ORGANISATION DE L'ENQUETE

C.1. CADRE ORGANISATIONNEL

Le personnel utilisé était le même que celui de l'enquête village, dépendant du Ministère de l'Agriculture suivant le schéma ci-dessous:

1. Région: Le Chef de Bureau Régional est désigné au niveau de la région parmi les cadres méritants. Il est secondé par un volontaire des Nations Unies.

2. Sous-région: Des superviseurs ont encadré l'ensemble des agents opérant sur le terrain. Ils ont été retenus parmi les cadres des sous-régions. Les défaillants ont été remplacés par des Techniciens Nationaux.

3. Zone: La plupart des Inspecteurs de zone ont été reconduits dans leur rôle de contrôleurs en plus des autres cadres reconnus comme tels lors de l'enquête village. L'encadrement s'est fait à raison de 3 ou 4 enquêteurs pour un contrôleur.

4. Collectivité: L'enquêteur de la collectivité qui a bien travaillé lors de l'enquête village a été repris tandis que ceux qui étaient inefficaces ont été repmlacés. Au total 451 enquêteurs, 150 contrôleurs et 40 superviseurs ont été utilisés.

L'ensemble de ce personnel a suivi une formation théorique et pratique avant le démarrage de l'enquête.

C.2. FORMATION

En vue d'instruire les enquêteurs, contrôleurs et superviseurs des tâches à remplir, un séminaire de formation a été organisé dans les centres de formation dans chaque région.

Le séminaire a duré 9 jours suivant le programme ci- après:

C.2.1. FORMATION DES ENQUETEURS, CONTROLEURS ET SUPERVISEURS

1er et 2me jours: cours théoriques par l'étude du questionnaire et des instructions;
3me, 4me, 5me jours: cours pratiques sur le terrain avec:

a) mesurage des parcelles ----> insister sur l'utilisation correcte de la boussole,
b) pose du carré de densité/rendement,
c) utilisation de la balance.

6me jour: a) tirage de 5 villages et 5 exploitations agricoles par village.

b) libération des enquêteurs.

C.2.2 FORMATION DES CONTROLEURS ET SUPERVISEURS

7me et 8me jours:

* approfondir la procédure de tirage;
* revoir l'introduction du programme de calcul des superficies dans la calculatrice programmable;
* étude de repmlissage des fiches de dépouillement, densités et de comptes rendus des contrôles et supervisions effectués;

9me jour * estimation des superficies cultivées en cas de cultures mixtes ou associées. Libération des contrôleurs et superviseurs.

C.3. EXECUTION DE L'ENQUETE

Immédiatement après la formation, tout le personnel s'est rendu sur le terrain pour démarrer le travail, les enquêteurs pour la collecte des données, les contrôleurs pour le respect des consignes et pour le contrôle des enquêteurs.

L'enquête a durée plus que prévue et a été perturbée par un relatif manque de suivi dû à la faiblesse des moyens de déplacement, à l'irrégularité d'approvisionnement en carburant et pièces de rechange, à la mauvaise volonté d'une catégorie du personnel qui n'avait pas mis tout le sérieux qu'il fallait dans le travail. La mutation périodique du personnel sans tenir compte de son utilisation par le Projet ne doit pas être oubliée.

C.4. DEPOUILLEMENT DE L'ENQUETE

En principe, le dépouillemnet au niveau village devait être réalisé par le Contrôleur au fur et à mesure qu'il contrôle les dossiers déjà remplis; le Superviseur devrait faire le dépouillement au niveau de la zone et il revenait au Bureau régional de finaliser le dépouillement et d'extrapoler les résultats au niveau de la Sous-Région et de la Région. Certains Contrôleurs ont fait leur travail, mais d'autres ont fait preuve d'une défaillance totale et le Bureau Régional s'est vu obligé de reprendre souvent tout le travail; ce qui a provoquer un retard dans la publication des résultats.

II DESCRIPTION DU DOMAINE D'ETUDE

A. MILIEU PHYSIQUE

Situé au coeur de l'Afrique, le Zaïre, cet immense territoire de 2.345.000 Km2, avec ses deux fuseaux horaires, est compris entre 5°20 de latitude Nord et 13°27 de latitude Sud. Dix pays font frontière avec le Zaïre de la manière suivante, sur une longueur de 9.375 Km :

- au Nord : la République Centrafricaine et le Soudan;
- au Sud : La Zambie et l'Angola;
- à l'Est : l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la Tansanie
- à l'Ouest : la République Populaire du Congo et l'Angola

A.1. STRUCTURES ADMINISTRATIVES

La situation administrative du Zaïre est résumée dans le tableau ci-dessous. Il faut signaler que depuis 1988, le pays compte onze (11) régions contre neuf avant cette date. Par ailleurs l'ancienne cité de Gbadolité a été érigée en ville tandis que dans la région de Bandundu une nouvelle sous-région, la sous-région des Plateaux, a été créée.

ENTITES ADMINISTRATIVES

REGIONS	Unités Territoriales Administratives									
	Superficie Km2	Sous-Régions	Villes	Zones			Collectivités	Cités	Localités villages	Quartiers
				Total	Urbaines	Rurales				
Kinshasa	9965	-	1	24	18	6	-	-	-	851
Bas-Zaïre	53920	3	2	16	6	10	56	12	7530	50
Bandundu	295658	4	2	23	7	16	94	19	14771	72
Equateur	403292	6	3	29	5	24	87	26	7938	55
Haut-Zaïre	503239	4	1	30	6	24	198	27	13435	124
Kivu	256863	3	3	22	3	19	74	29	10622	50
Shaba	496877	4	3	35	13	22	92	31	9180	92
Kasaï-or.	170302	3	1	21	5	16	69	19	5290	47
Kasaï-occ.	154742	2	1	15	5	10	53	11	7227	55
ZAIRE	2344858	29	17	215	68	147	723	174	75993	1396

Ce tableau ne tient pas compte des structures consécutives au découpage de l'ancienne région du Kivu ainsi que de la restructuration de certaines sous-régions de Bandundu et de l'Equateur notamment.

A.2 CLIMAT

Le Zaïre est caractérisé par quatre domaines climatiques, à savoir:

- le domaine équatorial avec une chaleur constante, des précipitations continues et des variations saisonnières peu perceptibles. Il passe par Mbandaka en couvrant une zone de part et d'autre de l'équateur;

- le domaine tropical divisé en deux parties, à savoir:
  + le domaine tropical humide,
  + le domaine tropical à saison sèche prolongée;

- le domaine montagnard;

- le domaine littoral un avec déficit de précipitation.

Dans le mouvement des masses d'air, on distingue la mousson atlantique, les alizés et le courant équatorial d'Est. En ce qui concerne les saisons, on peut considérer trois périodes:

- Décembre - Janvier : saison sèche du Nord
- Juin - juillet : saison sèche du Sud
- Août - Octobre : période des saisons humides.

En matière de précipitations, le pays dans son ensemble est humide et les moyennes se situent autour de 1.200 mm par an, le Centre de la Cuvette reçoit plus de 2.000 mm par an.
La température est celle des pays chauds avec une moyenne annuelle de 25°C sur la côte, 24 à 25°C au Nord du pays, dans la cuvette centrale... Par contre, en région montagneuse, elle atteint 19 à 20°C à Goma et dans les hauts plateaux du Shaba.
La moyenne annuelle de l'insolation varie d'un minimum 1500h/an à un maximum 2.700h/an et sa variation est liée aux saisons. Quant à la moyenne annuelle de l'humidité relative, elle atteint un

maximum de 85 % dans la cuvette centrale et varie de 70 à 80 % dans l'Est du pays; deux variations l'une saisonnière et l'autre diurne caractérisent cette humidité.

A.3. VEGETATION

Forêts denses, forêts claires, savanes et steppes caractérisent la végétation du pays qui, comme on le voit varie avec le climat, le relief, les sols et l'action de l'homme.

- S'étendant de part et d'autre de l'Equateur, les forêts denses se distinguent par la densité de leur couvert végétal, leur stratification en étage et la présence de lianes enchevêtrées.
On y observe:
+ la forêt sempervirente (qui reste verte toute l'année) tantôt homogène, tantôt hétérogène et peut prendre l'aspect d'une forêt secondaire.
+ la forêt dont les besoins en eau et en humidité atmosphérique sont modérés sur les bordures de la cuvette et sur les terrains humides et inondables.

- Formées d'arbres de tailles réduites, les forêts claires se rencontrent sur le littoral et surtout au Shaba. A l'Est, avec l'altitude, les faciès forestiers se modifient et on distingue la forêt dense des montagnes, la forêt de bambous etc....

- En fonction de l'importance arbustive, on note la savane soudanaise où les formations herbeuses dominent surtout dans le Nord-Est du pays, la savane guinéenne ou arborée qui se signale par l'importance de plus en plus grande et la végétation arbustive.

- Dispersées dans la forêt claire zambienne, les steppes prennent une grande extension sur les hauts plateaux du Shaba et sur les sables du Kwango. Ce sont des formations herbeuses dépourvues d'arbres.

A.4. SOLS

Les sols du Zaïre appartiennent à la famille des sols tropicaux décomposés et riches en fer et en alumine, sous l'action d'un climat chaud et humide.

i) Diversité des sols

1. Sols récents: ils occupent de faibles superficies. Ce sont soit des terres volcaniques (au pied des Monts VIRUNGA), soit des terres noires sur alluvions bien drainées, soit des sols hydromorphes sur alluvions (cuvette centrale, vallée, rives des lacs). Ces sols sont en général les plus fertiles. Partout ailleurs dominent les sols ferralitiques.

2. Sols ferralitiques:

a) Formation: Sur ces sols, la silice est entièrement dissoute et entrainée par les eaux d'infiltration. Il reste l'argile de type KAOLINITE dont la structure retient mal les éléments fertiles qui sont emportés. Alors l'hydrolyse affecte les oxydes de fer et d'alumine, qui insolubles restent sur place et prennent la forme de cuirasse ou carapace: c'est la ferralitisation ou la latéritisation.

b) Types de sols ferralitiques

i) Ferrisols: Ce sont des sols faiblement ferralitiques. Ils sont localisés sur les roches du KARRO, dans les grandes vallées du KWANGO et du KASAI, au Nord de la cuvette, au KIVU et au Bas-Zaïre. Ils peuvent supporter de belles cultures (cacaoyer, caféier).

ii) Les ferrasols: ils sont riches en argile (plus de-20 %) mais faibles en réserves minérales. Ils occupent une grande surface dans toute la périphérie du pays.

iii) Les arénoferrals: Sols profondément lessivés, faibles en argile (moins de 20 %), très acides. Ils couvrent plus du quart de la superficie du pays: KWANGO, KWILU, SHABA, plateaux littoraux.

j) Fertilité des sols

La plupart des sols du Zaïre sont donc assez pauvres, ce qui explique en partie la faiblesse générale des densités humaines et les techniques agricoles utilisées (brulis, longue jachère). Il est à espérer que l'introduction de semences sélectionnées et de différents intrants apportera des améliorations significatives.

A.5. HYDROGRAPHIE

Le majestueux fleuve Zaïre et les lacs constituent l'hydrographie du pays. Sixième au monde de par sa longueur (4.640 Km) et en deuxième position par son débit moyen (39.000 m3/Us), le fleuve Zaïre est caractérisé par son cours supérieur moyen et inférieur:

- Le cours supérieur ou Lualaba naît dans les plateaux du Shaba, près de Musofi et est connu sous le nom de Lualaba qui reçoit de nombreux affluents sur son cours.

- Le cours moyen, est le changement de direction du précédent à Kisangani, en s'infléchissant vers l'Ouest. Large de 10 Km, le lit du Zaïre est encombré d'îles et de bancs de sable. En amont de Kinshasa, il pénètre dans le pool MALEBO, vaste dépression coupée d'îles et barrée à l'Ouest par les rapides de Kinshasa qu'il franchit par un goulet de 1650 mètres de large.

- Le cours inférieur: rapides et bief maritime le caractérisent. De Kinshasa à Matadi, le Zaïre franchit 32 cataractes sur 300 Km avec une dénivellation de 265 mètres tout en changeant parfois brutalement de direction dans le Mayombe. Au-delà de Matadi, il s'élargit, encaissé entre des hauteurs de près de 500 mètres.

En ce qui concerne les crues, on peut dire que le régime du Zaïre est régulier mais complexe, il est équatorial avec d'abondantes pluies toute l'année, pour le moyen Zaïre, mais les affluents du Nord ont leurs hautes eaux de mai à Septembre. Les affluents du Sud ont un régime caractérisé par une longue saison sèche centrée sur Juillet-Août avec étalement de la crue sur une longue période. Comme autres affluents on notera le Kasaï (au Sud) long de 2.000 Km et l'Ubangi (au Nord) long de 2.300 Km.
Quant aux lacs, on peut les classer en deux catégories à savoir d'une part, ceux dépendant du Zaïre comme le Mai-Ndombe (vestige d'une ancienne mer intérieure, alimente le Kasaï par la rivière Nfimi), le Tumba (se déversant dans le Zaïre par la rivière Irebu), le Bangwelo et le Moero (considérés comme les sources orientales du Lualaba) le Kivu (le plus élevé de l'Afrique centrale comporte de nombreuses îles) et le Tanganika (le plus vaste d'Afrique Centrale avec une profondeur de 1435 mètres). D'autres part, ceux dépendant du bassin du Nil avec le lac IDI AMIN (215 Km2 à 912 mètres d'altitude se déversant dans le Lac Mobutu) le Lac MOBUTU (5920 Km2 de superficie à 620 mètres d'altitude) qui reçoit les eaux du Lac VICTORIA d'où sort le NIL BLANC. Il faut noter que tous ces lacs sont navigables et poissonneux (sauf le lac Kivu à cause d'un dégagement de méthane).

A.6. OROGRAPHIE

Il est classique de distinguer quatre zones:

1. La dépression centrale ou la "cuvette centrale"

Le Zaïre offre une immense dépression dénommée "cuvette centrale" de 750.000 Km2, drainée par le fleuve Zaïre et ses affluents. Elle est couverte d'immenses forêts équatoriales et des

marais. L'altitude varie entre 200 et 500 mètres. Arrosée par le fleuve Zaïre, cette cuvette centrale s'étend sur le tiers du territoire.

2. Les plateaux

Bordant la cuvette centrale, ils sont couverts de savanes et de forêts.

a) Les plateaux du Sud et Sud-Est: Entre les rivières KWANGO et KWILU existe un ensemble de vastes plateaux incisés par un réseau de vallées de direction Sud-Nord.

b) Les plateaux du Kasaï: Il est le rebord Sud de la cuvette centrale. Vers l'Est, l'altitude s'élève alors que la végétation devient moins dense. On passe progressivement de la forêt à la savane arborée - avec des galeries forestières - puis à des vastes étendues herbeuses des plateaux.

c) Les Plateaux du SHABA: Ils sont constitués de massifs d'altitude moyenne supérieure à 1.000 mètres et coupés de profondes dépressions.

- à l'Ouest : surfaces recouvertes d'un épais manteau de crevasses et vide d'hommes.
- au centre : une dépression, celle de l'UPEMBA est entourée d'une série de massifs au relief tourmenté.
- à l'Est : s'étend le lourd massif de KUNDELUNGU. L'altitude moyenne dépasse 1.600 mètres. En bordure du lac TANGANIKA s'étalent les MARUNGU, d'une altitude moyenne de 2.000 mètres.
- au Sud : le Shaba présente des hauts plateaux étages de 1.400 à 2.000 mètres d'altitude. Au tertiaire et au quaternaire, toutes

ces hauteurs ont subi des cassures, donnant naissance à des gorges, chutes et cascades.

d) Plateaux des UELES: Situés au Nord du pays, sur une bande étroite, ils sont surtout couverts de savanes et le paysage boisé est assez rare. L'altitude moyenne dans cette région est d'environ 600 mètres, mais elle atteint 900 mètres aux abords des massifs montagneux de l'Est.

3. Les collines

On les trouve au Bas-Zaïre essentiellement:

a) Entre la frontière angolaise et la République Populaire du Congo, il existe un bourrelet (750 mètres) jouant le rôle de barrage pour l'évacuation des eaux de la cuvette centrale.

b) Au MAYOMBE, les paysages se composent d'un ensemble de collines reliées par des cols étroits.

c) A Cabinda, l'étroite zone littorale présente des parties basses et de vastes plages de sable. Le paysage est celui de MANGROVES où dominent les palétuviers.

4. Le bourrelet montagneux de l'Est

a) Les fossés d'effondrement: le rebord Est de la cuvette présente une immense fracture du RIFT africain de 40 Km de large et de 1.400 Km de long.

- le fond de cette fracture est occupé par une série de lacs qui sont des frontières naturelles pour le Zaïre.

- Ces lacs sont réliés par des plaines (SEMLIKI, RWINDI, RUTSHURU, RUZIZI).

- Le fossé est également encadré par deux massifs montagneux.

b) Les massifs montagneux: Ils sont constitués de deux chaînes coupées par un massif volcanique.

i) la chaîne occidentale: Elle longe le lac TANGANIKA, s'élève progressivement à 2.500 mètres au Nord-Ouest du lac, s'abaisse, puis se redresse aux abords du lac KIVU pour culminer au mont TSHABERIMU à 3.100 mètres au Nord-Ouest du lac IDI AMIN. Puis la chaîne s'arrête brutalement dans les forêts de l'ITURI pour resurgir au Nord-Ouest du lac MOBUTU qu'elle longe à une altitude moyenne de 2.000 mètres et s'abaisse ensuite en pente douce.

ii) La chaîne orientale: Les altitudes moyennes varient entre 2.300 et 3000 mètres mais les versants sont dissymétriques. Alors que les pentes Ouest sont raides, celles de l'Est s'inclinent progressivement vers la vallée de la KAGERA (au Rwanda). Au Nord de la chaîne, entre le lac IDI AMIN et MOBUTU se dresse l'important massif du RUWENZORI, connu dès l'antiquité sous le nom de MONTS DE LA LUNE. Long de 130 Km et large de 100 Km, ils culminent à 5.119 mètres. Ce massif est couronné de glaciers et offre un étagement de végétation, de la forêt dense au pied de la montagne jusqu'aux lichens à 4.500 mètres.

iii) Le massif volcanique des VIRUNGA: Il contient une centaine de volcans dont huit dépassent 4.000 mètres.

- Deux sont encore en activité: le NYIRANGONGO (3.470 mètres) et le NYAMULAGIRA 5.058 mètres.

- Les volcans éteints: profondément érodés, ces volcans sont couverts de forêts de bambous et les cratères de certains sont occupés par des lacs. Toute cette région est protégée et fait partie du parc national du VIRUNGA.

A.7. GEOLOGIE

L'histoire géologique du Zaïre, quoique complexe, permet d'expliquer sa richesse minière.

1. Le socle précambrien: il est matérialisé par deux boucliers, l'un (visible) au Nord (BOMU - GARAMBA), l'autre au Sud (BOMA, DIBAYA, MUHILA).

a) Au précambien inférieur, ce matériel subit plusieurs plissements de direction Est-Ouest.

b) Au précambien moyen, la reprise de l'érosion a pour conséquence l'accumulation de dépôts dans la zone ruzizienne.

- Une nouvelle série de plissement affecte ces dépôts. De cette époque date la minéralisation du KIVU et du SHABA (étain), de la série KILO-MOTO (or), des placers de MBUJI-MAYI (diamant).

c) Au précambien supérieur:

- Dans la fosse du Sud SHABA s'accumulent d'énormes quantités de cuivre (coper belt).

- Après des dépôts sédimentaires sans minéralisation, survient le plissement KANTANGIEN et les dépôts Zaïro-Zambiens plissés puis arasés donneront naissance à une structure plissée aplanie où sont exploités les gisements du SHABA: zinc, cobalt, cuivre, plomb. On retrouve cette même structure au Bas-Zaïre.

2. De l'ère primaire au milieu du tertiaire

- longue période calme et stable
- nouveaux dépôts -houille (de la LUKUNGA et de la LUEMA) mais plus de plissements.
- sédimentation surtout continentale et parfois marine (pétrole, sel et potasse).

3. Au tertiaire

a) A la périphérie, le soulèvement se poursuit, suivi d'une période d'érosion.

b) Dépôts de sable du KALAHARI à l'Ouest.

c) A l'Est, histoire géologique mouvementée, caractérisée par l'achèvement du rift Africain, suite de fossés du Nord au Sud occupés par les lacs, accompagnés de violentes fractures et d'énormes épanchements volcaniques dont certains restent instables (monts VIRUNGA).

4. Au quaternaire

a) Succession de périodes pluvieuses et de périodes sèches avec dépôts de sables continentaux dans la cuvette, sur le littoral, les changements de niveau entraînent la formation de terrasses et de falaises (MOANDA).

b) Apparition de l'homme comme en témoignent les découvertes d'outils préhistoriques.

B. ANALYSE DES RESULTATS

On peut rappeler que 11615 ménages agricoles exploitants ont fait l'objet de l'enquête exploitation agricole de la République du Zaïre.

L'enquête a été réalisée au cours de la grande saison agricole et a duré plusieurs mois dans chaque région avec des difficultés de tous genres.

Le présent chapitre comprend 8 points à savoir:

1. Les principales caractéristiques générales des exploitations;

2. Les exploitations agricoles réparties suivant un certain nombre de caractéristiques;

3. La population totale des exploitations ainsi que celle des actifs agricoles;

4. Le mode de faire valoir ou lien contractuel existant entre l'exploitant d'une terre et le propriétaire ou le détenteur des droits fonciers traditionnels;

5. Le matériel distinguant le petit matériel des installations fixes;

6. Les différents types de cheptel regroupant toutes les espèces rencontrées dans le pays;

7. L'utilisation du sol ou parcellaire qui donne des informations sur les caractéristiques des parcelles cultivées;

8. Les principales cultures pratiquées sur les parcelles cultivées.

Les données de superficie sont connues avec assez de précision dans la mesure où les parcelles ont été mesurées correctement; cependant, on peut craindre une sous-estimation due au fait que soit le cultivateur n'a pas déclaré toutes ses parcelles, soit, par paresse, l'enquêteur n'a mesuré toutes les parcelles déclarées. Par ailleurs, la méthode de calcul de la superficie en cas de cultures mixtes est différente de ce qui se passe habituellement au niveau du pays (voir B.5)

B1. CARACTERISTIQUES GENERALES DES EXPLOITATIONS

B.1.1 DISTRIBUTION DES EXPLOITATIONS ET DE LA SUPERFICIE SELON LE SEXE ET L'AGE DU CHEF.

Sur les 4.479.600 exploitations agricoles dénombrées par l'enquête, 8,9 % sont gérées par les femmes et 91,1 % par les hommes. 14,1 et 15,1 % des chefs d'exploitations se trouvent classés respectivement dans les deux groupes extrêmes de moins de 30 ans et de plus de 60 ans. Plus de 70 % des chefs d'exploitation sont dans le groupe de 30 - 60 ans avec une prédominance pour la tranche de 30 - 45 ans. Par contre c'est le groupe de 45 - 60 ans qui domine chez les femmes; cela peut s'expliquer par le fait que la plupart des femmes chefs d'exploitation sont des veuves ou divorcées et, plus elles avancent en âge, moins elles ont les chances de se remarier. D'ailleurs on constate que 5,9 % des femmes ont moins de 30 ans contre 15 % pour les hommes.

La superficie totale cultivée par l'ensemble des exploitations est de 2.387.700 hectares dont 7 % seulement pour le sexe féminin.

Le tableau qui suit donne les proportions de chefs d'exploitation de chaque sexe suivant le groupe d'âge, ainsi que la superficie moyenne de l'exploitation.

G1. REPARTITION DES EXPLOITATION SELON L'AGE DU CHEF (ENSEMBLE)

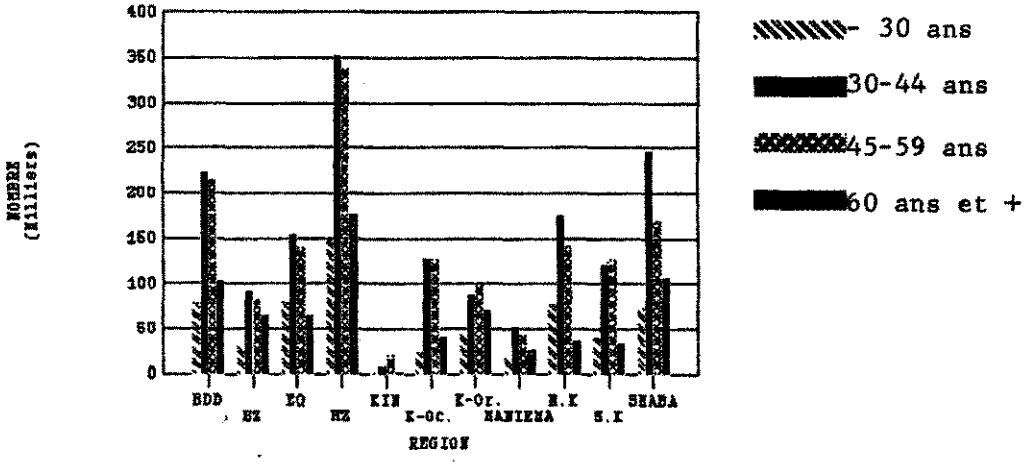

G2. REPARTITION DES EXPLOITATION AGRI. PAR REGION (ENSEMBLE)

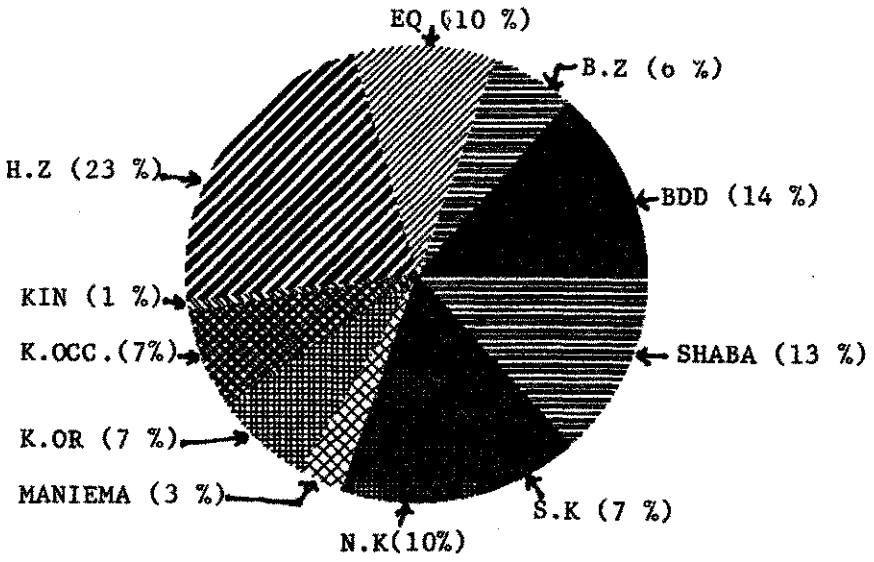

G3. REPARTITION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES PAR REGION (HOMMES)

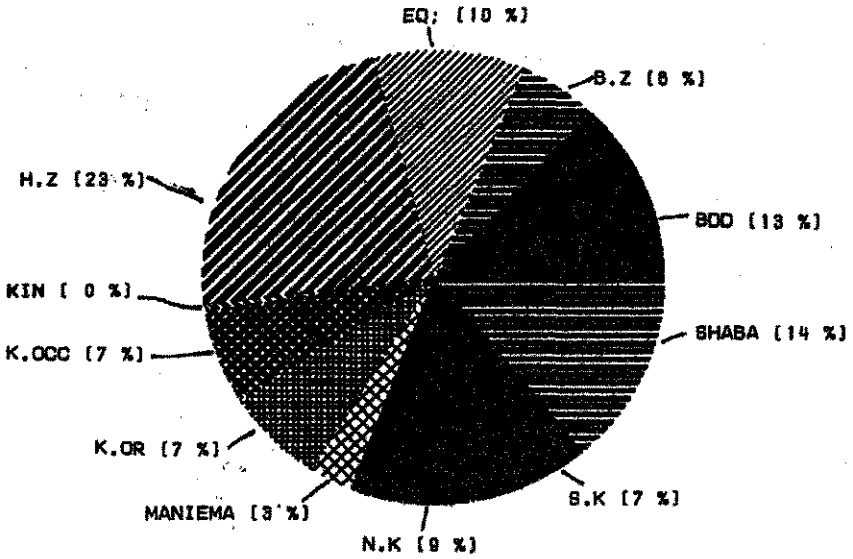

G4. REPARTITION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES PAR REGION (FEMMES)

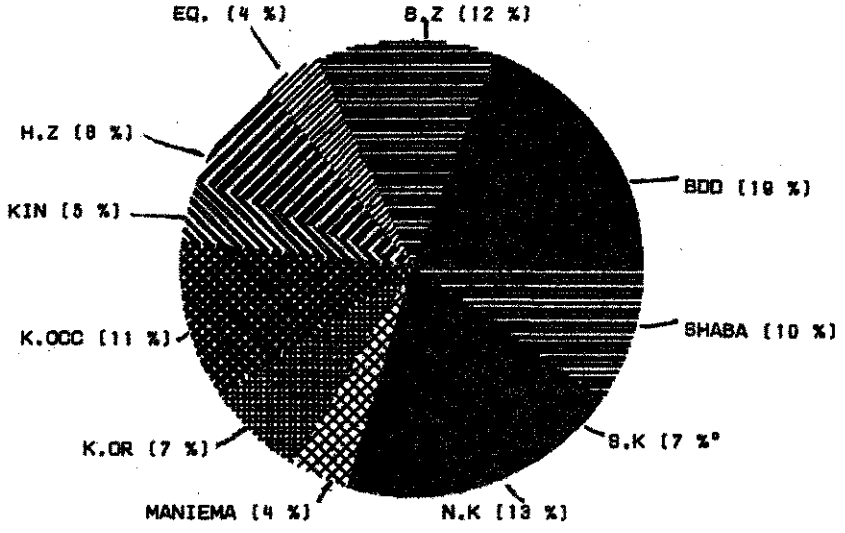

DESIGNATION	GROUPE D'AGE (en années)				
	Moins de 30 ans	30-45 ans	45-60 ans	60 ans et plus	Ensemble
	S E X E M A S C U L I N				
% du nombre d'exploitations					
a) simples	14,9	37,6	32,6	14,9	100
b) cumulés	14,9	52,5	85,1	100,0	
Superficie moyenne de l'exploitation (ares)	41,9	53,4	62,7	50,8	54,3
Variation de la superficie moyenne par rapport au groupe de - 30 ans.	100	127	150	121	
	S E X E F E M I N I N				
% du nombre d'exploitations					
a) simples	5,9	28,3	48,0	17,8	100
b) cumulés	5,9	34,2	82,0	100,0	
Superficie moyenne de l'exploitation (ares)	23,3	39,8	46,9	42,3	42,7
Variation de la superficie moyenne par rapport au groupe de - 30 ans.	100	171	201	182	
Rapport superficie moyenne sexe masculin à sexe féminin %	180	134	134	120	127

On peut remarquer, à la lecture du tableau que pour le sexe masculin, la taille de l'exploitation augmente avec l'âge pour diminuer à partir du groupe d'âge de plus de 60 ans. Le maximum est atteint pour les chefs d'exploitation du groupe de 45 - 60 ans pour lequel l'exploitation est de 49,6 % supérieure à l'exploitation moyenne des chefs d'exploitation ayant moins de 30 ans.

Pour le sexe féminin, les plus grandes exploitations se situent dans le groupe d'âge 45 - 60 ans. La superficie moyenne de l'exploitation de ce groupe est de 101,3 % supérieure à celle du groupe de moins de 30 ans (49,6 % chez le hommes). Les variations de la superficie moyenne suivant le groupe d'âge sont plus importantes que pour le sexe masculin.

La superficie moyenne de l'exploitation dont le chef est un homme est, quel que soit le groupe d'âge, supérieure à la superficie moyenne de l'exploitation correspondante dont le chef est une femme. L'état matrimonial des chefs d'exploitation masculins qui sont en général mariés, donc disposant à priori de plus de main-d'oeuvre que les femmes veuves ou divorcées, pourrait expliquer cette situation.

B.1.2 DISTRIBUTION DES EXPLOITATIONS ET DE LA SUPERFICIE D'APRES LE GROUPE DE TAILLE.

La superficie totale cultivée est de 2.387.700 hectares pour 4.479.600 exploitations, soit une superficie moyenne de 53,3 ares par exploitation. La distribution des exploitations permet de constater que 61,6 % du total ont moins de 50 ares et que celles dépassant 200 ares sont environ 2,9 %. Il existe dans quelques régions des exploitations de taille supérieures à 200 ares, mais d'une manière générale on peut affirmer que l'agriculture zaïroise, en grande partie est constituée d'une mosaïque de petites exploitations comme le montre le tableau ci-dessous qui résume la distribution des exploitations, en nombre, et superficie, par groupe de taille.

GROUPE DE TAILLE EN ARES	EXPLOITATIONS			SUPERFICIE		
	Nombre	%Simples	% cumulés	Hectares	%Simples	%cumulés
Moins de 50 ares	2760900	61,6	61,6	729100	30,5	30,5
51 à 99 ares	1122000	25,0	86,6	771300	32,3	62,8
100 - 199 ares	468100	10,5	97,1	552500	23,2	86,0
200 - et Plus	128600	2,9	100,0	334800	14,0	100,0
ENSEMBLE	4479600	100,0	//////////	2387700	100,0	////////

G5. REPARTITION DE LA SUPERFICIE

SUIVANT LES TRANCHES DE SUPERFICIE

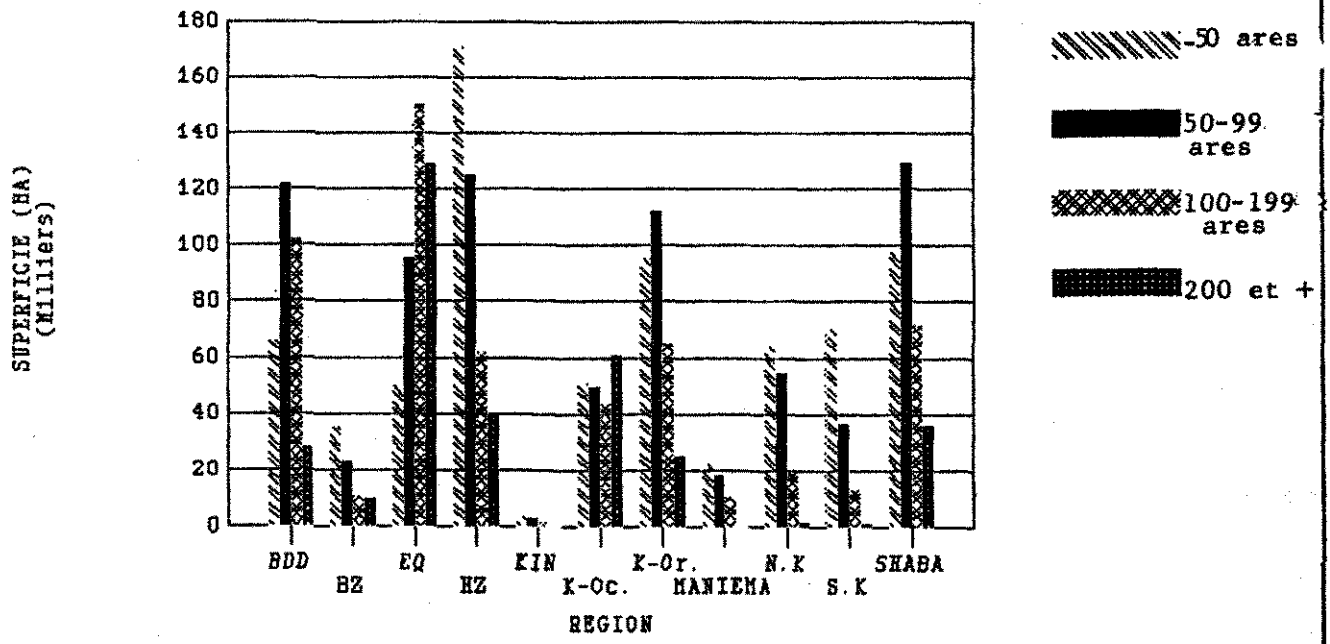

G6. REPARTITION DES EXPLOITATIONS SUIVANT LES TRANCHES DE SUPERFICIE

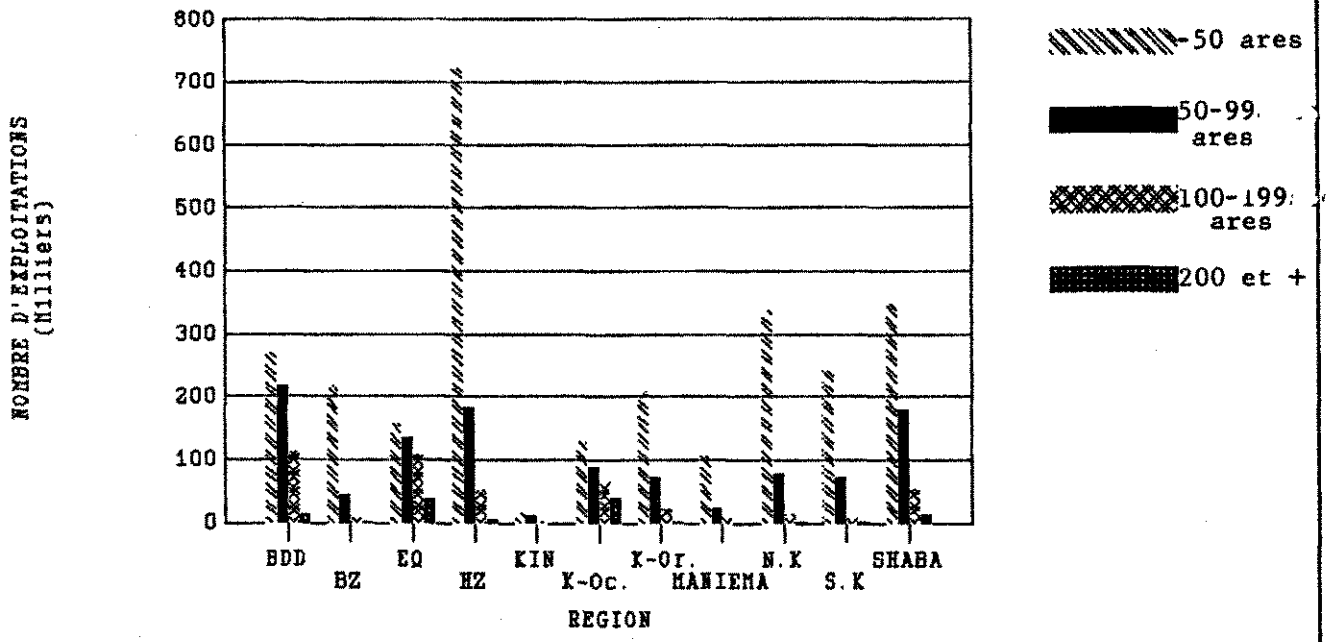

Les exploitations de moins de 100 ares sont les plus nombreuses couvrant plus de 60 % de la superficie totale. Les exploitaions de 100 - 200 ares relativement peu importantes occupent cependant une superficie moyenne
relativement élevée.

B.1.3 EXPLOITATIONS ET SUPERFICIE D'APRES LE NOMBRE D'ACTIFS AGRICOLES ET SELON LE GROUPE DE TAILLE.

Les exploitations les plus nombreuses sont celles de 2 actifs agricoles couvrant 33,4 % de la superficie, devant celles de 3 actifs agricoles, de 1 actif agricole, de 4 actifs agricoles couvrant respectivement 18,3 , 16,3 et 13,8 % de la superfice. Qu'il s'agisse des exploitations ou de la superficie cultivée, la distribution, comme le montre le tableau ci-dessous, atteint un maximum avant de diminuer progressivement.

TAILLE	Nombre d'expl.	%		Superficie hectares	%		Superficie moyenne par exploitation (ares)
		Simples	cumulés		simples	cumulés	
1 actif	771600	17,2	17,2	390100	16,3	16,3	50,6
2 actifs	1678300	37,5	54,7	797100	33,4	49,7	47,5
3 actifs	886800	19,8	74,5	437200	18,3	68,0	49,3
4 actifs	591400	13,2	87,7	329600	13,8	81,8	55,7
5 actifs	295100	6,6	94,3	227300	9,5	91,3	77,0
6 actifs et plus	256400	5,7	100	206400	8,7	100	80,5
TOTAL	4479600	100,0	////////	2387700	100,0	////////	53,3

Dans le même tableau, on peut constater que la superficie moyenne part de 50,6 ares pour les exploitations de 1 actif agricole, diminue à partir de celles à 2 et 3 actifs agricoles avant d'augmenter pour atteindre 80,5 ares pour les exploitations de plus de 6 actifs agricoles.

Du point de vue de la taille, on note que le nombre d'exploitations est une fonction décroissante de la taille de l'exploitation. En effet la très forte concentration dans la tranche de superficie de moins de 50 ares diminue au fur et à mesure que la taille de l'exploitation augmente.

G7. DISTRIBUTION DES EXPL. SUIVANT LE NOMBRE D'ACTIIFS AGRICOLES (% SIMPLE)

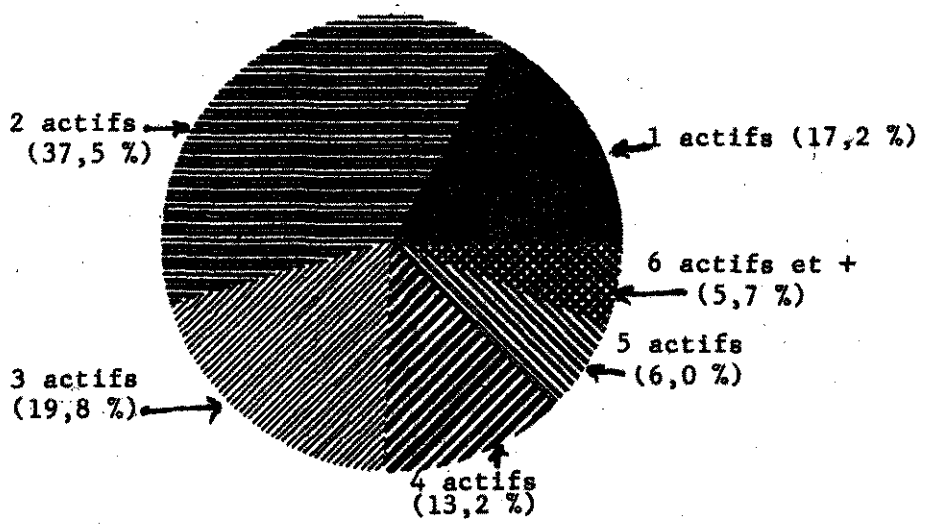

G8. DISTRIBUTION DE LA SUPERF. SUIVANT LE NOMBRE D'ACTIFS AGRICOLES (% SIMPLE)

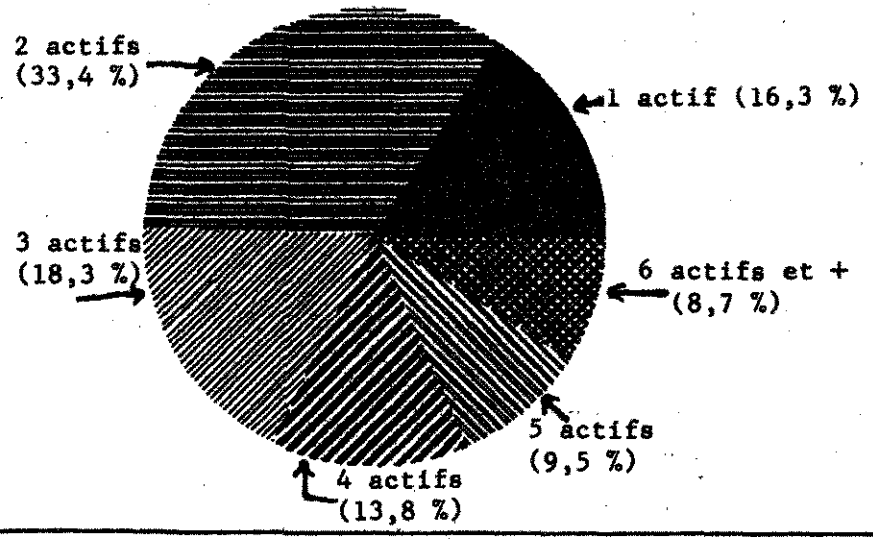

B.1.4 EXPLOITATIONS SUIVANT LEUR TAILLE ET LE NOMBRE DE PERSONNES COMPRISES DANS CHAQUE UNITE: T9

Au fur et à mesure que la taille de l'exploitation augmente, le nombre d'exploitations en fonction des personnes comprises dans chaque unité diminue.

A l'intérieur de chaque groupe de taille, le nombre d'exploitations est une fonction décroissante du nombre de personnes comprises dans chaque unité. Cette fonction atteint le maximum pour le groupe de 4 ou 5 personnes dans les deux premières tranches (moins de 50 ares et de 50 - 100 ares) et pour le groupe de 5 ou 6 personnes (100 - 200 ares, 200 et plus), avant de commencer à diminuer progressivement.

B.1.5 DISTRIBUTION DES EXPLOITATIONS D'APRES LE NIVEAU D'INTRUCTION ET LE SEXE DU CHEF: T10

Le tableau T10 fait ressortir que sur l'ensemble des chefs d'exploitation du pays, 50,5 % savent lire et écrire ou ont fréquenté un enseignement général ou technique parmi lesquels 2,2 % de femmes seulement. 40,6 % des chefs d'exploitation sont analphabètes dont 17,2 % de femmes; cette proportion est beaucoup plus importante (81,2 %) si l'on tient compte uniquement du nombre de femmes chefs d'exploitation.

En dehors des analphabètes, 8,8 % des chefs d'exploitation savent lire seulement tandis que l'enseignement général et l'école technique agricole sont l'apanage des chefs d'exploitation de sexe masculin, même s'ils ne font pas l'objet d'une attention particulière.

B.1.6 DISTRIBUTION DES EXPLOITATIONS SELON L'UTILISATION DE LA MAIN-D'OEUVRE EXTERIEURE: T11

Par main-d'oeuvre extérieure au ménage, on entend les ouvriers occasionnels, les ouvriers permanents et une combinaison des

deux catégories. Environ 9 % des exploitations du Zaïre font appel à la main-d'oeuvre extérieure au ménage (surtout dans les régions à cultures d'exportation), l'entraide familiale, domine largement le travail agricole au Zaïre. La proportion des exploitation n'utilisant pas la main-d'oeuvre est relativement importante.

B.1.7 DISTRIBUTION DES EXPLOITATIONS SELON LES MOYENS DE TRANSPORT DES RECOLTES: T12

Le transport des récoltes des champs vers les lieux d'habitation se fait principalement par dos ou tête d'hommes/femmes. Ce moyen est utilisé par plus de 96 % des exploitations. Les moyens mécaniques viennet en deuxième position devant les bicyclettes, les brouettes/charrettes. L'attelage est très faiblement utilisé.

Pour le transport des récoltes de l'habitation vers les points de vente, ce sont encore, et dans le même ordre, les moyens cités plus haut qui sont utilisés. Il faut noter que les brouettes et les charrettes se retrouvent essentiellemnt dans les centres urbains.

B.1.8 DISTRIBUTION DES EXPLOITATIONS AYANT UTILISE DES FACTEURS DE PRODUCTION AUTRES QUE TRADITIONNELS: T13

Très peu d'exploitations ont utilisé des facteurs modernes de production. En dehors de la région du Shaba, la situation n'est encourageante nulle part.

Les semences sélectionnées et les engrais semblent être les moyens modernes de production les plus en vue, cela sans doute grâce aux efforts particuliers d'encadrement de la part des projets chargés de ces domaines. La culture attelée est à l'état expérimentale par-ci par-là et n'est pas entrée dans les habitudes culturales des agriculteurs.

TABLEAUX STATISTIQUES

T1. POPULATION ET SUPERFICIE DU ZAIRE

NIVEAU GEOGRAPHIQUE	POPULATION[1]	SUPERFICIE (Km2)	DENSITE (h/Km2)
BANDUNDU	3876438	295658	13,11
BAS-ZAIRE	2057153	53920	38,15
EQUATEUR	3293703	403239	8,16
HAUT-ZAIRE	4170095	503239	8,28
KINSHASA[2]	932448	9965	93,57
KASAI-OCCIDENTAL	2169832	154742	14,02
KASAI-ORIENTAL	2241577	170302	13,2
MANIEMA	842051	132250	6,37
NORD-KIVU	2577485	59483	43,33
SUD-KIVU	2207876	65130	33,9
SHABA	4190318	496877	8,18
ZAIRE	28558976	2344858	12,18

[1]- Population issue de l'enquête village (1987-1988).

[2]-La population indiquée est celle des zones rurales ayant fait l'objet de l'enquête.

T2. CARATERISTIQUES GENERALES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Caract. générales	BANDU-NDU	BAS-ZAIRE	EQUA-TEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
Nbre d'exploit.	619700	275200	443500	964800	34600	325200	308200	144500	435000	328700	600200	4479600
Population exploit.	4543200	1541600	3308700	4170100	210200	2224600	1630800	924800	2348800	1840600	3239100	25982500
Hommes	2194400	776300	1652000	2089100	108100	1170100	840100	495300	1184700	959000	1675100	13144600
Femmes	2348800	765300	1656700	2081000	102100	1054100	790700	429500	1164100	881600	1564000	12837900
Superficie totale(ha)	318600	79500	426000	398300	8500	206400	298700	53000	140500	122300	335900	2387700
Monoculture	53300	4300	183400	101800	4700	65800	57400	10200	76300	64300	175600	797100
Mixture/ Association	265300	75200	242600	296500	3800	140600	241300	42800	64200	58000	160300	1590600
Actifs Agricoles	1713700	657000	1541600	2670000	108700	951300	639600	401600	1328100	940000	1591200	12542600
Hommes	640900	298200	681100	1229100	54200	453300	283500	163400	630800	387000	739400	5560900
Femmes	1072800	358800	860500	1440900	54500	497800	356100	238200	697300	553000	851800	6981700
Nombre de champs	1240000	399500	945300	1621300	34800	626700	969600	170500	840200	992400	907400	8747700
Nombre de parcelles	1860000	410800	1096800	1806400	40800	825500	1047000	177300	852600	1004200	944100	10065500
Nombre de Bovins	405900	23900	18200	515500	800	29600	800	0	149500	56800	24700	1225700
Nombre d'Ovins	421900	106000	84400	207000	300	156200	112300	374300	176300	93600	452900	2185200
Nombre de Caprins	1943200	390400	781900	1487200	31900	1425500	645700	444000	1161700	375700	1349500	10036700
Nombre de Porcins	730300	217500	442700	628900	20000	386800	219800	63500	164700	96700	259600	3230500
Basse-cour	6591200	1594400	4380600	6707700	157400	5362100	3092700	1451300	3104300	1231800	8838000	42511500
Ruches	7800	4400	900	65000	0	0	700	150200	62300	8300	13000	312600

T3. CARATERISTIQUES GENERALES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

CARACTERISTIQUES	BANDUNDU	BAS-ZAIRE	EQUATEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT	NIANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
Nombre moyen de personnes par exploitation	7,3	5,6	7,5	4,3	6,1	6,8	5,3	6,4	5,4	5,6	5,4	5,8
Nombre moyen d'actifs par exploitation	2,8	2,4	3,5	2,8	3,2	2,9	2,1	2,8	3,0	2,9	2,7	2,8
* Hommes	1,1	1,0	1,5	1,3	1,6	1,4	0,9	1,1	1,4	1,2	1,2	1,2
* Femmes	1,7	1,4	2,0	1,5	1,6	1,5	1,2	1,7	1,6	1,7	1,5	1,6
Superficie moyenne par exploitation (ares)	51,4	28,9	96,1	41,3	24,6	63,5	96,9	36,7	32,3	37,2	56,0	53,3
Superficie moyenne par personne (ares)	7	5,2	12,8	9,6	4,0	9,3	18,3	5,7	6	6,6	10,4	9,2
Superficie moyenne par actif (ares)	18,6	12,1	27,6	14,9	7,8	21,7	46,7	13,2	10,6	13	21,1	19,0
Superficie moyenne par champ (ares)	25,7	19,9	45,1	24,6	24,4	32,9	30,8	31,1	16,7	12,3	37,0	27,3
Superficie moyenne par parcelle (ares)	17,1	19,4	38,8	22,0	20,8	25	28,5	29,9	16,5	12,2	35,6	23,7
Nombre moyen de parcelles par champ	1,5	1,0	1,2	1,1	1,2	1,3	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0	1,2
Nombre moyen de parcelles par actif	1,1	0,6	0,7	0,7	0,4	0,9	1,6	0,4	0,6	1,1	0,6	0,8
Nombre moyen de parcelles par exploitation	3	1,5	2,5	1,7	1,2	2,5	3,4	1,2	2	3,1	1,6	2,3
Nombre moyen de champs par exploitation	2	1,5	2,1	1,7	10	1,9	3,1	1,2	1,9	3	1,5	2,0

T4. REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LE SEXE ET L'AGE DU CHEF

SEXE et AGE	BANDU-NDU	BAS-ZAIRE	EQUA-TEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
HOMMES												
Moins de 30 ans	71700	29900	79500	150200	1800	25500	45200	17900	71500	42400	74700	610300
De 30 - 45 ans	198000	78800	152400	340000	6800	119800	84000	47300	156700	111900	239700	1535400
De 45 - 60 ans	182500	65100	134000	327700	5300	98800	83600	39700	122300	118000	151500	1328500
De 60 et plus	90200	51900	61600	114700	2100	36900	67700	23600	31700	30300	96300	607000
TOTAL	542400	225700	427500	932600	16000	281000	280500	128500	382200	302600	562200	4081200
FEMMES												
Moins de 30 ans	5700	3200	1100	3800	500	0	700	400	7400	100	700	23600
De 30 - 45 ans	24600	13200	3400	12100	2600	9300	4600	6400	19500	10300	6800	112800
De 45 - 60 ans	33500	18500	6800	13400	14700	29900	18700	5400	20600	10800	19000	191300
De 60 et plus	13500	14600	4700	2900	800	5000	3700	3800	5300	4900	11500	70700
TOTAL	77300	49500	16000	32200	18600	44200	27700	16000	52800	26100	38000	398400
ENSEMBLE												
Moins de 30 ans	77400	33100	80600	153900	2300	25500	45900	18300	78900	42500	75400	633800
De 30 - 45 ans	222500	92000	155800	352200	9400	129100	88600	53700	176200	122200	246500	1648200
De 45 - 60 ans	216000	83600	140800	341100	20000	128700	102300	45100	142900	128800	170500	1519800
De 60 et plus	103800	66500	66300	177600	2900	41900	71400	27400	37000	35200	107800	677800
TOTAL GENERAL	619700	275200	443500	964800	34600	325200	308200	144500	435000	328700	600200	4479600

T5. **REPARTITION DE LA SUPERFICIE CULTIVEE EXPRIMEE EN HA SELON L'AGE ET LE SEXE DU CHEF**

SEXE et AGE	BANDU-NDU	BAS-ZAIRE	EQUA-TEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
HOMMES												
Moins de 30 ans	36800	7900	74200	36000	200	8300	41600	600	9500	2800	33200	255600
De 30 - 45 ans	91700	24500	157200	123500	2200	86100	86300	24000	60400	49100	115300	820300
De 45 - 60 ans	110400	22200	129900	189900	1100	63500	88500	22500	51400	58300	95600	833300
De 60 et plus	45200	14200	54400	40000	400	25400	57300	1800	7200	4100	58500	308500
TOTAL	284100	68800	415700	389400	3900	183300	278200	48900	128500	114300	302600	2217700
FEMMES												
Moins de 30 ans	2200	600	300	1000	0	0	500	0	600	0	300	5500
De 30 - 45 ans	9300	3200	1800	1700	900	7300	3400	2100	5100	3800	6300	44900
De 45 - 60 ans	13200	4500	5000	3700	3500	13000	14300	1900	5500	3900	21200	89700
De 60 et plus	9800	2400	3200	2500	200	2800	2300	100	800	300	5500	29900
TOTAL	34500	10700	10300	8900	4600	23100	20500	4100	12000	8000	33300	170000
ENSEMBLE												
Moins de 30 ans	39000	8500	74500	37000	200	8300	46600	600	10100	2800	33500	261100
De 30 - 45 ans	101000	27700	159000	125200	3100	93400	89700	26100	65500	52900	121600	865200
De 45 - 60 ans	123600	26700	134900	193600	4600	76500	102800	24400	56900	62200	116800	923000
De 60 et plus	55000	16600	57600	42500	600	28200	59600	1900	8000	4400	64000	338400
TOTAL GENERAL	318600	75500	426000	398300	8500	206400	298700	53000	140500	122300	335900	2387700

T6. REPARTITION DES EXPLOITATIONS ET DE LA SUPERFICIE CULTIVEE D'APRES LES TRANCHES DE SUPERFICIE

TAILLE (ares)	BANDUNDU	BAS-ZAIRE	EQUATEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT.	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
EXPLOITATIONS												
Moins de 50 ares	270400	215300	157700	723400	18200	130000	207000	108600	338500	242200	349600	2760900
50 - 100 ares	218900	45600	136300	184200	13100	89500	73600	26500	80300	73800	180200	1122000
100-200 ares	114100	10200	110000	50400	3100	64200	23900	9200	15500	12100	55400	468100
200 ares et plus	16300	4100	39500	6800	200	41500	3700	200	700	600	15000	128600
TOTAL	619700	275200	443500	964800	34600	325200	308200	144500	435000	328700	600200	4479600
SUPERFICIE (ha)												
Moins de 50 ares	66100	35600	50200	171400	3700	51100	95700	22500	64400	70600	97800	729100
50 - 100 ares	121700	23200	95800	125100	3200	49900	112200	18900	54800	36800	129700	771300
100-200 ares	102400	10700	150600	61400	1200	44300	65400	11100	19500	13600	72300	552500
200 ares et plus	28400	10000	129400	40400	400	61100	25400	500	1800	1300	36100	334800
TOTAL	318600	79500	426000	398300	8500	206400	298700	53000	140500	122300	335900	2387700

T7. REPARTITION DES EXPLOITATIONS ET DE LA SUPERFICIE CULTIVEE SELON LE NOMBRE D'ACTIFS AGRICOLES

ACTIFS	BANDUNDU	BAS-ZAIRE	EQUATEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT.	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
EXPLOITATIONS												
1 actif	141500	35300	53200	65500	4600	86400	79200	14500	45900	68900	176600	771600
2 actifs	267200	91600	196200	235800	9300	120800	147600	63500	164700	129300	252300	1678300
3 actifs	117600	50200	81500	259300	12100	52500	53100	29500	89200	48900	92900	886800
4 actifs	56500	38000	45800	206000	7300	38500	13300	23500	81300	43800	37400	591400
5 actifs	20500	26700	27900	132100	1100	20300	10000	8400	26500	8800	12800	295100
6 actifs et +	16400	33400	38900	66100	200	6700	5000	5100	27400	29000	28200	256400
TOTAL	619700	275200	443500	964800	34600	325200	308200	144500	435000	328700	600200	4479600
SUPERFICIE (ha)												
1 actif	68100	5900	27900	54000	3100	44000	54500	3500	8500	16500	104100	390100
2 actifs	125800	25200	138900	59900	2600	74500	129400	21100	49300	43800	126600	797100
3 actifs	68000	13200	81800	56300	2100	37200	65600	11000	26600	21500	53900	437200
4 actifs	31300	12000	54300	91200	500	31400	26800	10000	28600	19900	23600	329600
5 actifs	13000	10000	53600	94700	200	12300	10900	4500	14700	5100	8300	227300
6 actifs et +	12400	13200	69500	42200	0	7000	11500	2900	12800	15500	19400	206400
TOTAL	318600	79500	426000	398300	8500	206400	298700	53000	140500	122300	335900	2387700

T.8 REPARTITION DES EXPLOITATIONS SUIVANT LE NOMBRE D'ACTIFS AGRICOLES ET LA TAILLE DE L'EXPLOITATION

TAILLE (ares)	1 ou 2	3 ou 4	5 ou 6	7 ou plus	Total
Moins de 50 ares	1772600	801600	154200	64700	2793100
50 - 100 ares	641600	320100	110100	41900	1113700
100 - 200 ares	216800	164600	43000	31500	455900
200 ares et plus	35600	51200	17200	12900	116900
T O T A L	2666600	1337500	324500	151000	4479600

T9. REPARTITION DES EXPLOITATIONS SUIVANT LEUR TAILLE ET LE NOMBRE DE PERSONNES COMPRISES DANS CHAQUE UNITE

TAILLE (ares)	1 ou 2	3 ou 4	5 ou 6	7 ou 8	9 ou 10	11 ou plus	TOTAL
Moins de 50 ares	531900	721700	697700	449000	2765000	136500	2765000
50 - 100 ares	184200	273900	266100	223600	95600	73500	1116900
100 - 200 ares	55100	85400	122500	111100	53500	40000	467600
200 ares et plus	7800	32400	33100	31000	8300	17500	130100
T O T A L	779000	1113400	1119400	814700	385600	267500	4479600

T10. **REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LE SEXE DU CHEF**

Niveau instr. et sexe	BANDUNDU	BAS-ZAIRE	EQUATEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
HOMMES												
Ne sait ni lire ni écrire	180800	67600	172000	328200	4500	71800	68900	60800	230500	195400	125100	1505600
Sait lire seulement	45000	13100	37400	75200	5000	35200	20200	10300	22900	22100	85200	371600
Sait lire et écrire	220900	127100	166000	431100	6200	2200	130500	45500	83800	62600	320600	1596500
Enseignement général	77600	16500	35800	100200	300	138500	53700	9200	29700	20600	29900	512000
Ecole technique agricole	15700	1200	16300	2800	0	46800	2700	2600	15300	1800	1400	106600
T O T A L	540000	225500	427500	937500	16000	294500	276000	128400	382200	302500	562200	4092300
FEMMES												
Ne sait ni lire ni écrire	70200	42000	14800	22400	8000	23800	25600	13000	40600	21700	31700	313800
Sait lire seulement	2700	2200	400	2400	6300	5000	1100	1000	1700	200	1500	24500
Sait lire et écrire	5400	5100	600	1500	3900	1600	5500	1600	6900	3200	4400	39700
Enseignement général	1400	400	200	1000	400	300	0	500	2400	600	400	7600
Ecole technique agricole	0	0	0	0	0	0	0	0	1200	500	0	1700
T O T A L	79700	49700	16000	27300	18600	30700	32200	16100	52800	26200	38000	387300
TOTAL GENERAL	619700	275200	443500	964800	34600	325200	308200	144500	435000	328700	600200	4479600

Main-oeuvre	BANDU-NDU	BAS-ZAIRE	EQUA-TEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
Entraide familiale	296900	216400	185800	344800	29300	271400	229900	0	0	0	326800	1901300
Entraide villageoise	21600	37000	13500	93000	4500	39700	9800	55700	142400	64500	1300	483000
Ouvriers occasionnels	27500	10700	11600	193100	500	8400	15000	0	27000	9900	29700	333400
Ouvriers occasionnels + permanents	2100	10900	1100	23900	0	300	0	0	20700	0	2000	61000
Autres combinaison de la main oeuvre	900	0	70300	310000	0	5300	53500	27900	18200	1200	63700	551000
N'utilise pas de main-oeuvre extérieure	264400	0	160300	0	0	0	0	60600	226000	252200	176700	1140200
TOTAL	619700	275200	443500	964800	34600	325200	308200	144500	435000	328700	600200	4479600

T12. REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LE MOYEN DE TRANSPORT DES RECOLTES

Moyen de transport	BANDU-NDU	BAS-ZAIRE	EQUA-TEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
Des champs vers le lieu d'habitation												
Dos/tête d'hommes	599300	274500	412700	924100	31900	321400	303000	144300	430800	326700	540300	4309000
Brouette/charrette	3900	0	100	700	300	0	200	100	700	200	3800	10000
Bicyclette	9100	300	700	1500	700	300	4800	100	300	200	8800	26800
Attelage	4600	0	0	1900	0	0	0	0	0	0	0	6500
Mécanique	2400	400	200	34400	700	3500	0	0	3200	1600	0	46400
Autres	400	0	29800	2200	1000	0	200	0	0	0	47300	80900
De l'habitation vers un point de vente												
Dos/tête d'hommes	574000	271700	391100	900100	16300	321400	284500	140900	425900	321400	518200	4165500
Brouette/charrette	12200	100	100	6800	100	0	300	300	1700	900	3000	25500
Bicyclette	19400	1800	0	12400	6500	300	3300	1700	4700	3700	9200	63000
Attelage	2100	0	0	2700	0	0	200	0	0	0	0	5000
Mécanique	12000	1600	3900	35500	0	3500	8100	300	2200	1600	2800	71500
Autres	0	0	48400	7300	11700	0	11800	1300	500	1100	67000	149100

T13. REPARTITION DES EXPLOITATIONS D'APRES L'UTILISATION FACTEURS DES DE PRODUCTION

FACTEURS DE PRODUCTIONS	BANDU-NDU	BAS-ZAIRE	EQUA-TEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
Engrais	0	3200	0	400	5200	100	1300	0	10300	100	67600	88200
Insecticides	0	300	0	14900	7300	0	100	0	400	0	16000	39000
Attelage	600	0	0	0	0	0	1000	0	0	0	2800	4400
Semences sélectionnées	6000	1000	41000	11600	1800	0	0	0	700	900	63000	126000
T O T A L	6600	4500	41000	26900	14300	100	2400	0	11400	1000	149400	257600

B.2 POPULATION AGRICOLE

Il s'agit de la population des exploitations agricoles, c'est-à-dire, l'ensemble des personnes qui constituent les membres des ménages agricoles exploitants. On compte l'exploitant lui-même ainsi que ceux qui vivent sous son autorité. Les membres provisoirement absents (moins de trois mois) du ménage au moment de l'enquête font partie de la population de l'exploitation. Les visiteurs et les personnes provisoirement présentes dans le ménage au moment de l'enquête (moins de trois mois) ne sont pas considérés comme membres du ménage.

La population agricole du Zaïre s'élève d'après l'enquête à 25.982.500 personnes pour la période de 1988 à 1990. Ce nombre est inférieur à celui de l'Administration du Territoire mais se rapproche de celui de l'Institut National de la Satatistique. Les distributions de la population selon différents critères sont données dans les tableaux 14 à 18.

La répartition par sexe est la suivante: 13.144.600 personnes de sexe masculin (50,6 %) et 12.837.900 personnes de sexe féminin (49,4 %). La répartition par sexe et par groupe d'âge fait ressortir que:

Près de 45 % de la population (6ans et plus) sont anaphabètes parmi lequels 62,2 % de personnes de sexe féminin. Les autres caratéristiques se trouvent dans le tableau T16.

La population active occupe 48,3 % de la population totale soit 12.542.600 personnes. Elle se compose de 5.560.900 hommes et 6.981.700 femmes. Dans toutes les régions du pays plus de femmes que d'hommes se consacrent aux travaux agricoles. L'âge limite de la population active en agriculture n'a pas été fixé, cependant on peut dire que la fraction de la population de moins de 15 ans exerçant une activité agricole est relativement faible (8,7 %). Il en est de même pour celle des personnes âgées de plus de 60 ans (7,3 %).

G9. REPARTITION DE LA POPULATION DES EXPLOITATION AGRICOLE PAR REGION (E)

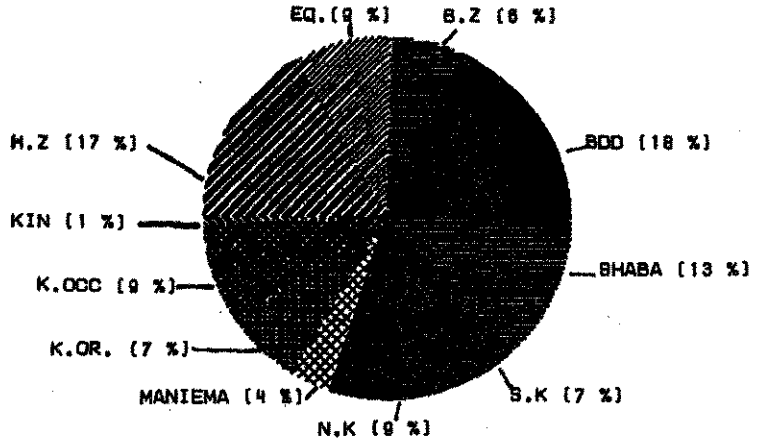

G10. REPARTITION DE LA POPULATION MASCULINE DES EXPL. AGRI. PAR REGION

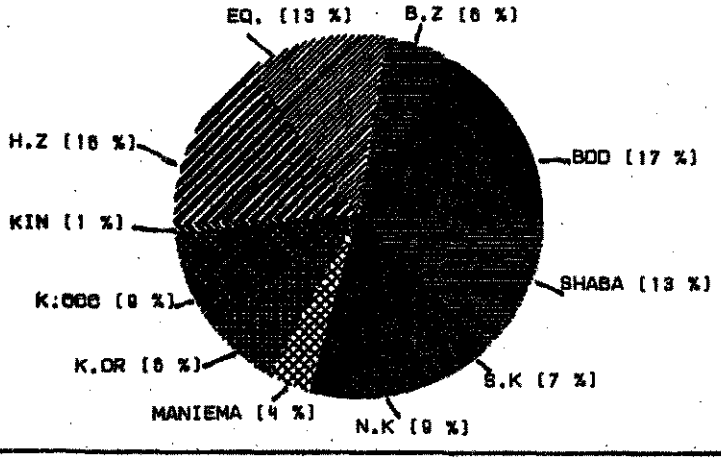

G11. REPARTITION DE LA POPULATION FEMININE DES EXPL. AGRI. PAR REGION

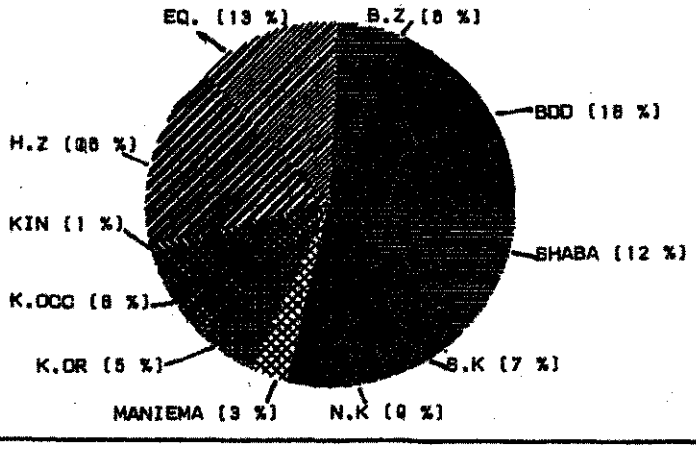

G12. REPARTITION DE LA POPULATION DES EXPL. AGRI. SELON LA TRANCHE D'AGE (E)

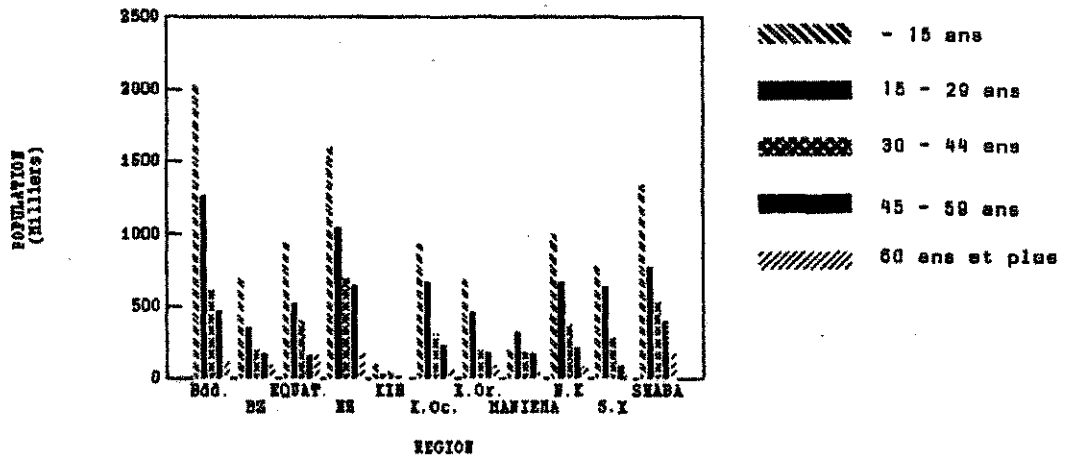

La population de l'exploitation agricole telle que distribuée suivant les tranches de superficie décroît avec l'augmentation de la taille de l'exploitation. Il en est de même pour la population active agricole. Quel que soit le groupe de taille, la population des femmes actives agricoles est toujours supérieure à celle des hommes. Pour l'ensemble, on a 86 hommes actifs pour 100 femmes actives. La participation des femmes aux travaux agricoles est donc importante.

NOMBRE D'HOMMES POUR 100 FEMMES ET PROPORTION DE LA POPULATION ACTIVE AGRICOLE SUIVANT LE GROUPE DE TAILLE DE L'EXPLOITATION

Groupe de taille de l'exploitation (ares)	Moins de 50 ares	50-100 ares	100-200 ares	200 ares et plus	Ensemble
Nombre d'hommes pour 100 femmes (actifs agricoles)	91	78	80	86	86
Nombre de personnes actives pour 100 personnes au total	50	48	46	38	48

Les actifs agricoles représentent 48,3 % de la popualtion totale; on a, en moyenne 5,8 personnes par exploitation dont 2,8 personnes actives.

La superficie moyenne par actif agricole s'élève à 19 ares; par personne elle est de 9,2 ares.Le tableau T14 donne la distribution de la population suivant le sexe du chef d'exploitation. On peut constater des différences sensibles entre le nombre moyen d'actifs agricoles masculins et de personnes au total par exploitation suivant le sexe du chef d'exploitation. Pour les superficies, les écarts sont encore plus importants.

A partir de 2 actifs, la superficie moyenne de l'exploitation est fonction de la taille du ménage, le nombre d'actifs agricoles augmente en même temps que la population totale du ménage. La superficie de l'exploitation est donc en partie fonction de la taille de l'exploitation.

NOMBRE MOYEN DE PERSONNES ET D'ACTIFS AGRICOLES PAR EXPLOITATION SUIVANT LE GROUPE DE TAILLE DE L'EXPLOITATION

Groupe de taille de l'exploitation (ares)	Moins de 50 ares	50-100 ares	100-200 ares	200 ares et plus	Ensemble
Nombre moyen de personnes par exploitation	4,9	6,7	7,5	11,9	5,8
Nombre moyen d' actifs agricoles par exploitation	2,4	3,2	3,5	4,6	2,8

SUPERFICIE MOYENNE DE L'EXPLOITATION SUIVANT LE NOMBRE D'ACTIFS AGRICOLES PAR EXPLOITATION

Nombre d'actifs agricoles par exploitation	1	2	3	4	5	6 et +	Ensemble
Superficie moyenne de l'exploitation (ares)	50,6	47,5	49,3	55,7	77,0	80,5	53,3

G13. REPARTITION DES ACTIFS AGRICOLES SELON LA TRANCHE D'AGE (ENSEMBLE)

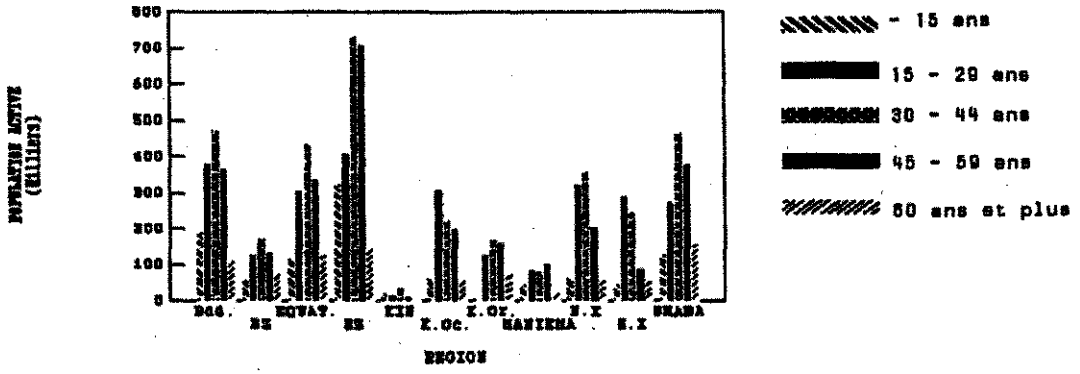

G14. REPARTITION DES ACTIFS AGRICOLES SELON LE SEXE ET L'AGE (H)

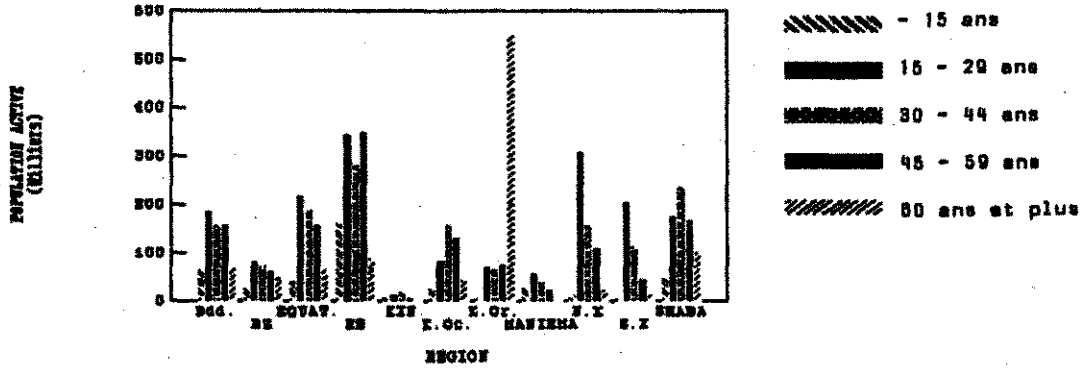

G15. REPARTITION DES ACTIFS AGRICOLES SELON LE SEXE ET L'AGE (F)

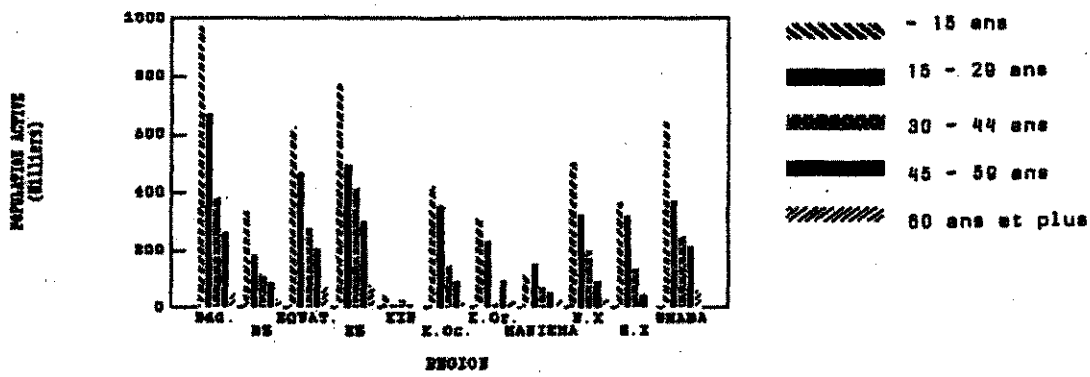

TABLEAUX STATISTIQUES

T14. REPARTITION DE LA POPULATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES SELON LE SEXE ET L'AGE

Sexe et Age	BANDU-NDU	BAS-ZAIRE	EQUA-TEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
HOMMES												
Moins de 15 ans	1078800	366300	647000	819400	53000	508300	372500	85200	494000	412400	691500	5528400
De 15 à moins de 30 ans	594500	165600	474700	545100	22000	313500	225800	167000	348300	316500	401900	3574900
De 30 à moins de 45 ans	241400	97100	244600	295100	20200	156800	87400	114600	169400	165900	281900	1874400
De 45 à moins de 60 ans	205800	83600	196200	339800	10100	136700	87900	118700	120900	47900	182900	1530500
60 ans et plus	73900	63700	89500	89700	2800	55200	66500	9800	52100	16300	116900	636400
T O T A L	2194400	776300	1652000	2089100	108100	1170500	840100	495300	1184700	959000	1675100	13144600
FEMMES												
Moins de 15 ans	975000	336500	626300	777800	49900	427200	318300	117400	507500	370300	655400	5161600
De 15 à moins de 30 ans	673400	186200	470600	497200	12200	357700	232100	154600	324800	322700	376300	3607800
De 30 à moins de 45 ans	381200	120500	280000	417600	27300	155800	118000	72200	202500	138400	253000	2166500
De 45 à moins de 60 ans	264700	87600	206800	305700	9000	95400	96700	55400	95500	44100	215200	1476100
60 ans et plus	54500	34500	73000	82700	3700	18000	25600	29900	33800	6100	64100	425900
T O T A L	2348800	765300	1656700	2081000	102100	1054100	790700	429500	1164100	881600	1564000	12837900
ENSEMBLE												
Moins de 15 ans	2053800	702800	1273300	1597200	102900	935500	690800	202600	1001500	782700	1346900	10690000
De 15 à moins de 30 ans	1267900	351800	945300	1042300	34200	671200	457900	321600	673100	639200	778200	7182700
De 30 à moins de 45 ans	622600	217600	524600	712700	47500	312600	205400	186800	371900	304300	534900	4040900
De 45 à moins de 60 ans	470500	171200	403000	645500	19100	232100	184600	174100	216400	92000	398100	3006600
60 ans et plus	128400	98200	162500	172400	6500	73200	92100	39700	85900	22400	181000	1062300
Total Gén.	4543200	1541600	3308700	4170100	210200	2224600	1630800	924800	2348800	1840600	3239100	25982500

T15.REPARTITION DE LA POPULATION DES EXPLOITATIONS SELON LEUR AGE ET LA TAILLE DE L'EXPLOITATION

TAILLE (ares)	-15 ans	15 - 30 ans	30 - 45 ans	45 - 60 ans	60 ans et +	TOTAL
Moins de 50 ares	5476600	3593400	2155000	1648300	606600	13479900
50 - 100 ares	3144700	1909300	1187800	895200	332300	7469300
100 - 200 ares	1287400	1098500	531600	434400	143700	3495600
200 ares et plus	589600	511400	247700	133600	55400	1537700
T O T A L	10498300	7112600	4122100	3111500	1138000	25982500

T16. **REPARTITION DE LA POPULATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DE 6 ANS ET PLUS SELON LE SEXE, L'AGE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION**

Sexe et Age	BANDUNDU	BAS-ZAIRE	EQUATEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
HOMMES												
Ne sait ni lire ni écrire	694400	228900	557000	644700	27000	283800	260300	159200	401300	181500	409400	3847500
Sait lire seulement	126700	32400	159100	207700	36700	106700	67500	25700	68800	55200	245200	1131700
Sait lire et écrire	755000	277600	518500	858500	35500	393200	309200	238500	497400	563900	780500	5227800
Enseignement général	331900	38200	130800	123000	3400	115100	88300	29500	149000	60600	53400	1103200
Ecole technique agricole	35500	3400	42200	2800	0	2700	18900	2600	19300	1800	27700	156900
T O T A L	1923500	580500	1407600	1836700	102600	901500	744200	455500	1135800	863000	1516200	11467100
FEMMES												
Ne sait ni lire ni écrire	1181900	354700	1031800	1053700	42600	561800	452900	128000	368500	185700	981600	6343200
Sait lire seulement	123700	32100	90500	197100	28600	147000	51000	20600	51400	38000	202800	982800
Sait lire et écrire	426600	154700	208900	632100	22600	196800	196100	203000	511200	499900	277400	3329300
Enseignement général	128000	13000	38800	55600	2700	19900	21800	30500	132800	69400	22200	534700
Ecole technique agricole	5400	400	10500	0	0	0	4100	100	1200	500	0	22200
T O T A L	1865600	554900	1380500	1938500	96500	925500	725900	382200	1065100	793500	1484000	11212200
TOTAL GENERAL	3789100	1135400	2788100	3775200	199100	1827000	1470100	837700	2200900	1656500	3000200	22679300

T17. REPARTITION DE LA POPULATION DES ACTIFS AGRICOLES SELON LE SEXE ET L'AGE

Age et Sexe	BANDU-NDU	BAS-ZAIRE	EQUA-TEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
HOMMES												
Moins de 15 ans	65600	27900	42300	161100	10100	30600	8500	32300	14500	6200	50100	449200
De 15 à moins de 30 ans	186500	81900	218000	345500	14300	85900	72500	57800	307700	205300	176700	1752100
De 30 à moins de 45 ans	158200	73500	192900	282700	19700	158300	70500	41600	159500	114800	238700	1510400
De 45 à moins de 60 ans	159900	63800	159900	350100	6900	132800	76700	26000	112500	46900	170200	1305700
60 ans et plus	70700	51100	68000	89700	3200	45700	55300	5700	36600	13800	103700	543500
T O T A L	640900	298200	681100	1229100	54200	453300	283500	163400	630800	387000	739400	5560900
FEMMES												
Moins de 15 ans	126100	29400	77000	161100	13100	37400	9300	16300	54900	39800	78500	642900
De 15 à moins de 30 ans	381500	129000	305900	408900	15200	308900	129300	86700	323000	293800	276000	2658200
De 30 à moins de 45 ans	315200	101200	242600	451700	21300	68600	107300	39000	198500	131100	229600	1906100
De 45 à moins de 60 ans	207400	71300	177200	360500	4400	68900	87500	76900	92400	40600	210800	1397900
60 ans et plus	42600	27900	57800	58700	500	14000	22700	19300	28500	47700	56900	376600
T O T A L	1072800	358800	860500	1440900	54500	497800	356100	238200	697300	553000	851800	6981700
ENSEMBLE												
Moins de 15 ans	191700	57300	119300	322200	23200	68000	17800	48600	69400	46000	128600	1092100
De 15 à moins de 30 ans	568000	210900	523900	754400	29500	394800	201800	144500	630700	499100	452700	4410300
De 30 à moins de 45 ans	473400	174700	435500	734400	41000	226900	177800	80600	358000	245900	468300	3416500
De 45 à moins de 60 ans	367300	135100	337100	710600	11300	201700	164200	102900	204900	87500	381000	2703600
60 ans et plus	113300	79000	125800	148400	3700	59700	78000	25000	65100	61500	160600	920100
T O T A L	1713700	657000	1541600	2670000	108700	951100	639600	401600	1328100	940000	1591200	12542600

T18. REPARTITION DES ACTIFS AGRICOLES SUIVANT LA TAILLE DE L'EXPLOITATION

TAILLE (ares)	-15 ans	15 - 30 ans	30 - 45 ans	45 - 60 ans	60 ans et +	TOTAL
Moins de 50 ares	627200	2351600	1770700	1462800	549800	6762100
50 - 100 ares	370700	1152800	1063100	762900	225900	3575400
100 - 200 ares	177500	581100	414300	340800	104400	1618100
200 ares et plus	102400	183200	164500	107100	29800	587000
T O T A L	1277800	4268700	3412600	2673600	909900	12542600

B.3 MODE DE FAIRE VALOIR

Le mode de faire valoir est la nature des liens contractuels qui existent entre l'exploitant d'une terre et le détenteur des droits fonciers traditionnels ou le propriétaire.

On distingue le mode de faire valoir direct (propriété) et le mode de faire valoir indirect (attribution coutumière, métayage, fermage, squatter, etc...).

Avec près de 75 % des parcelles, l'attribution coutumière est le mode de faire valoir le plus répandu au Zaïre. Il est suivi par la propriété (15,6 %) et le squatter (5,9 %). Pour ces trois modes de faire valoir, les exploitations concernées ont réalisé respectivement 69,4 %, 19,9 % et 7,4 % de l'ensemble de la superficie mise en valeur.

Viennent ensuite le métayage et le fermage qui sont l'apanage de la région du Nord-Kivu pour environ 2,7 % de la superficie totale. Du point de vue de la taille de l'exploitation, les tableaux T20 et T21 permettent de constater que l'importance des parcelles est une fonction décroissante du groupe de taille de l'exploitation ceci, quel que soit le mode de faire valoir considéré. L'attribution coutumière est le mode le plus répandu dans les exploitations de petite taille, aussi bien pour ce qui a trait au nombre de parcelles que la superficie cultivée. En ce qui concerne cette dernière caractéristique, on constate que la tendance est variable en fonction du mode de faire valoir. En effet, l'attribution coutumière, le fermage et le squatter suivent une distribution qui atteint un maximun avant de redescendre avec l'augmentation de la taille de l'exploitation.

Les superficies en métayage et en propriété connaissent un creux dans la tranche de superficie de 50 - 100 ares pour remonter dans celles de 100 - 200 ares avant de redescendre avec l'augmentation de la taille de l'exploitation.

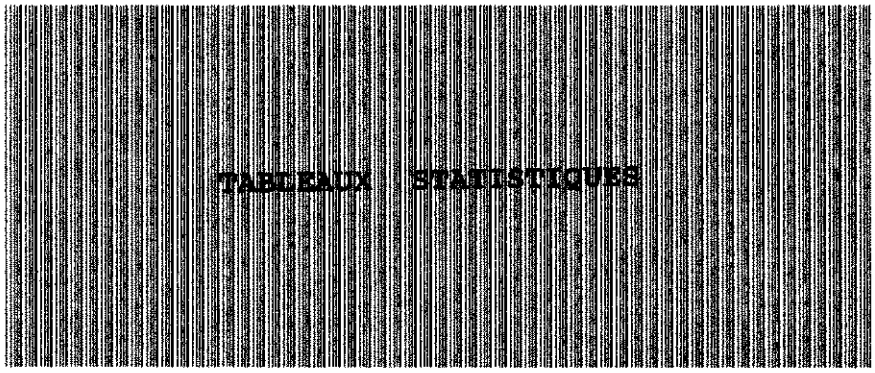
TABLEAUX STATISTIQUES

T19. REPARTITION DES PARCELLES ET DE LA SUPERFICIE SELON LE MODE DE FAIRE VALOIR

Mode de faire val.	BANDUNDU	BAS-ZAIRE	EQUATEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
PARCELLES												
Attr. coutumière	1607600	233100	778700	1532700	23200	774000	787000	136100	592300	522400	519700	7506800
Métayage	40200	19500	1200	2000	6900	0	3000	1500	85300	8500	700	168800
Fermage	11500	1500	6800	4100	1400	2600	0	300	91500	17100	1100	137900
Propriété	759001	142800	298400	1183001	5300	42700	141900	34100	52700	406000	256400	1574500
Squatter	91900	11000	8600	142300	2500	4900	115100	5300	100	48000	166200	595900
Autres	32900	2900	3100	7000	1500	1300	0	0	30700	2200	0	81600
TOTAL	18600001	410800	1096800	1806400	40800	825500	1047000	177300	852600	1004200	944100	10065500
SUPERFICIE (Ha)												
Attr. coutumière	250300	52000	246700	305900	5700	195000	228400	40700	90000	68700	172500	1655900
Métayage	14600	3200	400	1200	1500	0	800	400	14900	800	500	38300
Fermage	3200	100	1800	1500	700	400	0	100	15700	1400	800	25700
Propriété	27800	21800	167300	41700	200	10100	29700	10200	11800	41000	112400	474000
Squatter	16000	2200	9100	46400	300	700	39800	1600	0	10000	49700	175800
Autres	6500	200	700	1600	100	200	0	0	8100	400	0	18000
TOTAL	318600	79500	426000	398300	8500	206400	298700	53000	140500	122300	335900	2387700

T20. REPARTITION DES PARCELLES SELON LE MODE DE FAIRE VALOIR ET SUIVANT LA TAILLE DE L'EXPLOITATION

TAILLE (ares)	Attribution coutumière	Métayage	Fermage	Propriété	Squatter	Autres	TOTAL
Moins de 50 ares	3130400	94800	88500	801600	191600	64900	4371800
50 - 100 ares	2509400	70300	42700	370000	208700	8000	3209100
100 - 200 ares	1290800	3600	4400	276800	100900	8100	1684600
200 ares et plus	576200	200	2200	125900	94900	600	800000
TOTAL	7506800	168900	137800	1574300	596100	81600	10065500

T21. REPARTITION DES SUPERFICIES SELON LE MODE DE FAIRE VALOIR ET SUIVANT LA TAILLE DE L'EXPLOITATION

Taille (ares)	Attrb.coutumière	Métayage	Fermage	Propriété	Squatter	Autres	TOTAL
Moins de 50 ares	527700	13400	6700	126000	43500	11400	728700
50 - 100 ares	571500	9200	13000	119100	57500	3100	773400
100 - 200 ares	379900	14300	3000	128000	44300	1100	570600
200 ares et plus	180900	1400	3000	97400	30100	2200	315000
T otal	1660000	38300	25700	470500	175400	17800	2387700

B.4 CHEPTEL

Le chiffres relatifs aux différentes espèces de cheptel sont obtenus par les enquêteurs sur déclaration des cultivateurs-échantillons. Lorsqu'il est possible, un comptage est fait pour vérifier lesdites déclarations. Il est fort probable que les données présentées dans les tableaux soient inférieures à la réalité, connaissant la méfiance des déclarants. Ces données ne concernent que le secteur traditionnel; une autre enquête précisera la structure et l'effectif du secteur moderne.

On rencontre un peu partout au Zaïre des bovins, des ovins, des caprins, des porcins et des oiseaux et animaux de la basse-cour. En tenant compte de la remarque du paragraphe précédent, l'estimation pour les différentes espèces est la suivante:

- Bovins: 1.225.700 têtes dont 62,2 % de femelles, 23 % des veaux de moins d'un an. Les bovins mâles suivent avec 14,8 % de l'effectif. Les régions du Haut-Zaïre, de Bandundu et du Nord-Kivu sont les plus en vue pour cette espèce. Le nombre moyen de bovins est de 0,27 toutes exploitations comprises.

- Ovins: 2.185.200 têtes dont 53 % de femelles, 29,4% d'agneaux de moins d'un an et 17,6 % d'ovins mâles. Ce sont les régions du Shaba, de Bandundu et du Maniema qui se distinguent pour cet élevage. Le nombre moyen d'ovins toutes exploitations confondues est de 0,49.

- Caprins: 10.036.700 têtes dont 47,9 % de femelles, 37, 1 % de chevreaux de moins d'un an et de 15 % de caprins mâles. C'est la population la plus importante du cheptel du pays; on rencontre ce type d'élevage un peu partout mais particulièrement dans les régions de Bandundu, du Haut-Zaïre, du

Kasaï-Occidental et du Shaba. Le nombre moyen de caprins par exploitation est de 2,24 toutes exploitations considérées.

- Porcins: 3.230.500 têtes dont 50 % porcelets des moins de 6 mois, 35,5 % de truies et 14,5 % de porcins mâles. Les effectifs les plus importants se rencontrent dans les régions de Bandundu, du Haut-Zaïre, de l'Equateur et du Shaba. Le nombre moyen de porcins par exploitation est de 0,72, toutes exploitations comprises.

- Basse-cour: 42.511.500 têtes dont la grande majorité est constituée de volaille en constante évolution. Le nombre moyen de têtes par exploitation est de 9,5 % toutes exploitations prises en ensembles.

- Ruches: Le miel est une production qui prend de plus en plus d'importance dans le pays. L'enquête a permis de dénombrer 312.600 ruches principalement dans le Maniema et le Haut-Zaïre.

Au point de vue du groupe de taille, on constate que, quelle que soit l'espèce animale considérée, l'effectif total est une fonction décroissante de la taille de l'exploitation.

En effet, au fur et à mesure que cette dernière augmente, l'effectif de l'espèce animale diminue.

GRAPHIQUES

G16. REPARTITION DU CHEPTEL BOVIN
PAR REGION

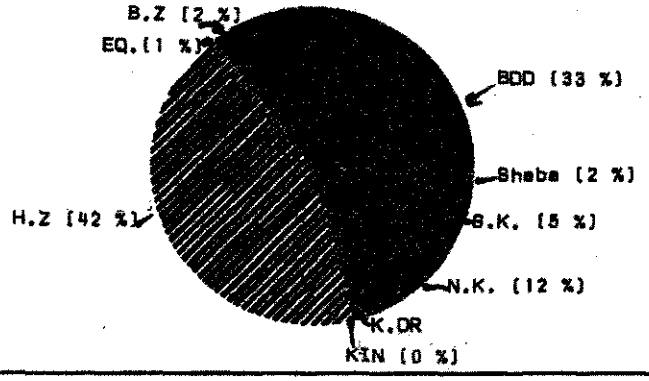

G17. REPARTITION DU CHEPTEL OVIN
PAR REGION

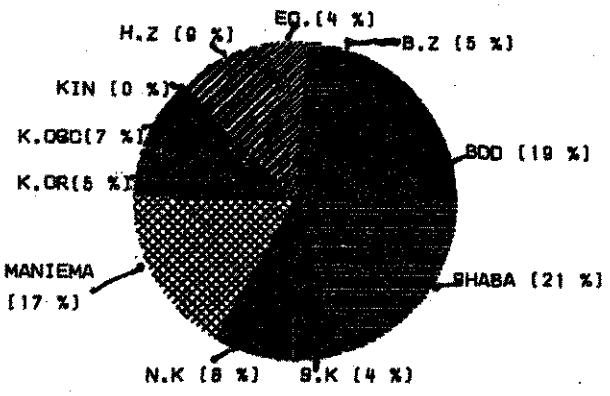

G18. REPARTITION DU CHEPTIL CAPRIN
PAR REGION

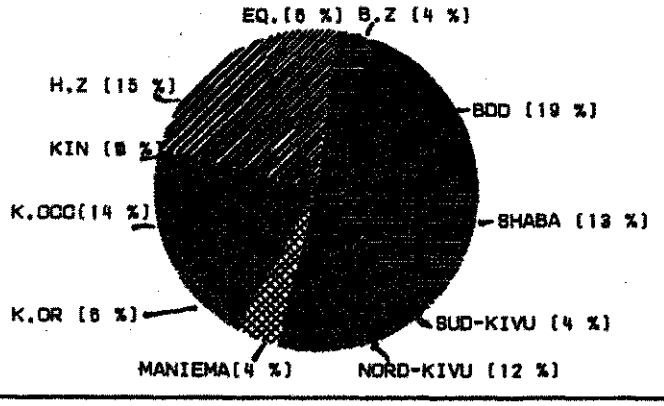

G19. REPARTITION DU CHEPTEL PORCIN PAR REGION

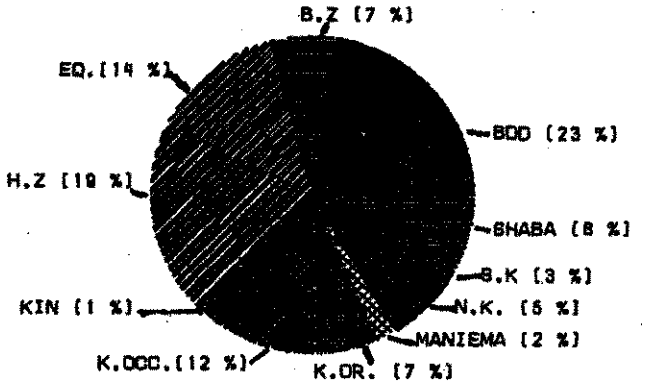

G20. REPARTITION DES ANIMAUX DE BASSE-COUR PAR REGION

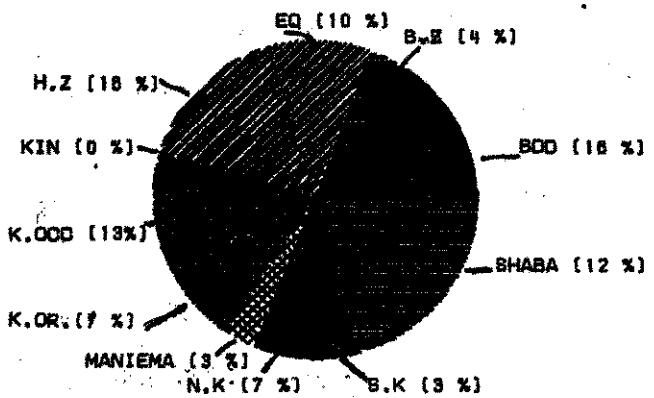

G21. REPARTITION DES RUCHES PAR REGION

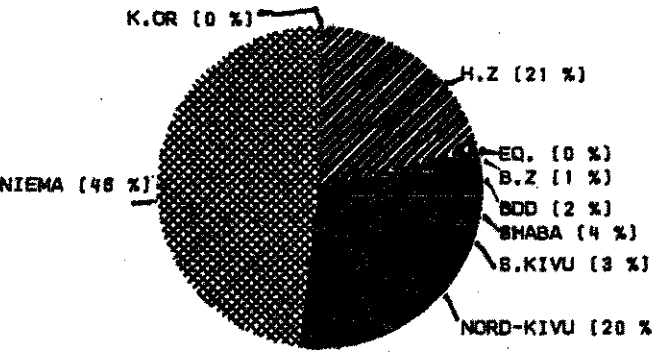

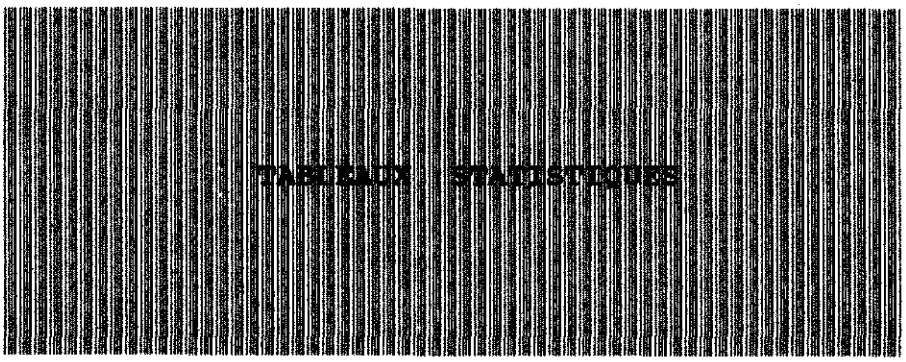

T22. **REPARTITION DU CHEPTEL SELON LA CATEGORIE, L'AGE ET LE SEXE**

Catégorie / Age & sexe	BANDU-NDU	BAS-ZAIRE	EQUA-TEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
BOVINS												
Veaux												
- 1 an	103700	9000	6900	93500	100	11000	400	0	44900	3400	9100	282000
Bovins												
Mâles	53500	1800	2400	88000	500	4200	300	0	15700	8600	6500	181500
Femelles	248700	13100	8900	334000	200	14400	0	0	88900	44800	9100	762100
Total	405900	23900	18200	515500	800	29600	800	0	149500	56800	24700	1225700
OVINS												
Agneaux												
- 1 an	106800	41100	25300	65600	100	39300	35600	125200	32000	25000	147500	643500
Ovins												
Mâles	58900	18200	15300	37600	100	32300	19000	81600	8500	15500	97600	384800
Femelles	256200	46700	43800	103800	100	84600	57700	167500	135800	53100	207800	1157100
Total	421900	106000	84400	207000	300	156200	112300	374300	176300	93600	452900	2185200
CAPRINS												
Chevreaux												
- 1 an	748400	133100	238200	427200	10000	727300	249300	152100	373000	88700	573000	3720300
Caprins												
Mâles	232400	40400	148400	249300	7800	204300	82600	102100	187200	48300	209400	1512200
Femelles	962400	216900	395300	810700	14100	493900	313800	189800	601500	238700	567100	4804200
Total	1943200	390400	781900	1487200	31900	1425500	645700	444000	1161700	375700	1349500	10036700
PORCINS												
Porcelets												
- 6 mois	397800	106400	250500	273400	7800	205800	101200	35500	83600	34000	118400	1614400
Porcins												
Mâles	87100	31400	43000	125200	4100	61100	23200	14100	23500	24200	33800	470700
Femelles	245400	79700	149200	230300	8100	119900	95400	13900	57600	38500	107400	1145400
Total	730300	217500	442700	628900	20000	386800	219800	63500	164700	96700	259600	3230500
BASSE COUR ET RUCHES												
Basse-cour	6591200	1594400	4380600	6707700	157400	5362100	3092700	1451300	3104300	1231800	8838000	42511500
Ruches	7800	4400	900	65000	0	0	700	15020	62300	8300	13000	312600

T23. **REPARTITION DU CHEPTEL SELON LA TAILLE DE L'EXPLOITATION**

TAILLE (ares)	BOVINS	OVINS	CAPRINS	PORCINS	BASSE-COOUR	RUCHES
Moins de 50 ares	830700	1072600	5401000	1459400	21196100	248100
50 - 100 ares	239000	681500	2665400	984100	10027500	57000
100 - 200 ares	125100	323000	1409100	503900	9336700	7500
200 ares et plus	30900	108100	561200	283100	1951200	0
TOTAL	1225700	2185200	10036700	3230500	42511500	312600

T24.1 REPARTITION DU CHEPTEL PAR REGION SELON LA TAILLE DE L'EXPLOITATION

ESPECES	BANDUNDU					BAS-ZAIRE					EQUATEUR				
ANIMALES	- 50 ares	50-100	100-200	200 + ares	Total	- 50 ares	50-100	100-200	200 + ares	Total	- 50 ares	50-100a	100-200	200 + ares	Total
BOVINS	129200	138400	111200	27100	405900	12200	11700	-	-	23900	1800	7100	9300	0	18200
OVINS	124600	135600	152800	8900	421900	75100	24200	4600	2100	106000	20300	12500	34500	17100	84400
CAPRINS	673600	748600	503100	17900	1943200	256200	92200	26100	15900	390400	159600	204400	252000	165900	781900
PORCINS	251800	255600	167500	55400	730300	130700	53000	27400	6400	217500	58300	73700	175000	135700	442700
BASSE-C.	2483400	2410400	1373200	324200	6591200	1194600	257100	91900	50800	1594400	1238300	1080200	1368600	693500	4380600
RUCHES	4300	2000	1500	0	7800	4100	300	-	-	4400	500	0	0	0	900

T24.2 REPARTITION DU CHEPTEL PAR REGION SELON LA TAILLE DE L'EXPLOITATION

ESPECES	HAUT-ZAIRE					KINSHASA					KASAI-OCCIDENTAL				
ANIMALES	- 50 ares	50-100	100-200	200 + ares	TOTAL	- 50 ares	50-100	100-200	200+ ares	Total	- 50 ares	50-100a	100-200	200+ ares	Total
BOVINS	515500	0	0	0	515500	100	500	200	0	800	1400	28200	0	0	29600
OVINS	147700	54400	1800	3100	207000	100	100	100	0	300	58100	77700	19100	1300	156200
CAPRINS	1094500	293900	87600	11200	1487200	18000	9800	2300	0	31900	738200	271500	249500	166300	1425500
PORCINS	367000	259500	1800	600	628900	10900	5700	3400	0	20000	160300	112000	79600	34900	386800
BASSE-C.	4684600	1487900	440400	94800	6707700	96900	30800	19400	10300	157400	3094300	854100	934600	479100	5362100
RUCHES	55100	5200	4700	0	65000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

T24.3 **REPARTITION DU CHEPTEL PAR REGION SELON LA TAILLE DE L'EXPLOITATION**

ESPECES	KASAI-ORIENTAL					MANIEMA					NORD-KIVU				
ANIMALES	- 50 ares	50-100 a	100-200	200+ ares	Total	- 50 ares	50-100	100-200	200 + ares	Total	- 50 ares	50-100a	100-200	200 + ares	Total
BOVINS	400	400	0	0	800	0	0	0	0	0	121400	27900	200	0	149500
OVINS	33000	46400	17700	5200	112300	30440	61500	7400	1000	37430	75900	80000	20400	0	176300
CAPRINS	388200	154000	70200	33300	645700	384000	33200	24300	2500	444000	910000	225700	23200	2800	1161700
PORCINS	87800	68300	15500	48200	219800	58600	4900	0	0	63500	119000	35400	10300	0	164700
BASSE-C.	1530600	952300	393000	216800	3092700	1185700	244300	17800	3500	1451300	2409800	612800	76900	4800	3104300
RUCHES	0	700	0	0	700	119700	30300	200	0	150200	49700	12500	100	0	62300

T24.4 **REPARTITION DU CHEPTEL PAR REGION SELON LA TAILLE DE L'EXPLOITATION**

ESPECES	SUD-KIVU					SHABA					ZAIRE				
ANIMALES	- 50 ares	50-100	100-200	200+ ares	TOTAL	- 50 ares	50-100	100-200	200 + ares	Total	- 50 ares	50-100a	100-200	200 + ares	Total
BOVINS	39200	9400	4400	3800	56800	7900	16800	0	0	24700	830000	241000	125800	30900	1227700
OVINS	56200	31200	6200	0	93600	164300	169900	57300	61400	452900	1059700	693500	321900	110100	2185200
CAPRINS	233700	123200	13800	5000	375700	543800	510400	155900	139400	1349500	5401600	2666900	1408800	560200	10036700
PORCINS	83900	8800	3600	400	96700	131400	108600	19600	0	259600	1459700	985500	503700	281600	3230500
BASSE-C.	956900	242700	30200	2000	1231800	2322200	1863300	4580900	71600	8838000	21197400	10035900	9326900	1951300	42511500
RUCHES	6600	1700	0	0	8300	76001	44001	10001	0	13000	248000	57100	7500	0	312600

B.5 M A T E R I E L

L'outillage utilisé par les exploitations agricoles est traditionnel; en effet, l'enquête a mis en exergue les différents outils employés dans l'ordre suivant: houe, machette, coupe-coupe, hâche. On a dénombré quelques charrues, charrettes, arrosoirs et brouettes. Si la culture attelée est à l'état expérimental dans quelques régions, elle est inexistante ailleurs.

L'équipement moyen d'une exploitation au niveau national se présente comme suit:

- 2,5 houes,
- 2,0 machettes,
- 0,6 coupe-coupe,
- 1,3 hâches.

Par actif agricole, on a les moyennes suivantes:

- 20,93 ares pour une houe,
- 27,26 ares pour une machette,
- 93,75 ares pour un coupe-coupe,
- 40,72 ares pour une hâche.

De ce qui précède, on peut noter que le travail de la terre ne peut pas se faire de manière satisfaisante avec les outils traditionnels. Le nombre moyen de houes par actif agricole, comparé à la superficie moyenne par le même actif agricole, montre qu'un gros effort est fait par actif agricole dans les travaux préparatoires qui s'exécutent deux fois par an dans presque toutes les régions du pays.

S'agissant des installations fixes, la répartition se fait par rapport aux spécificités régionales. On distingue par importance décroissante, les greniers, les aires de séchage, les séchoirs, et les étables.

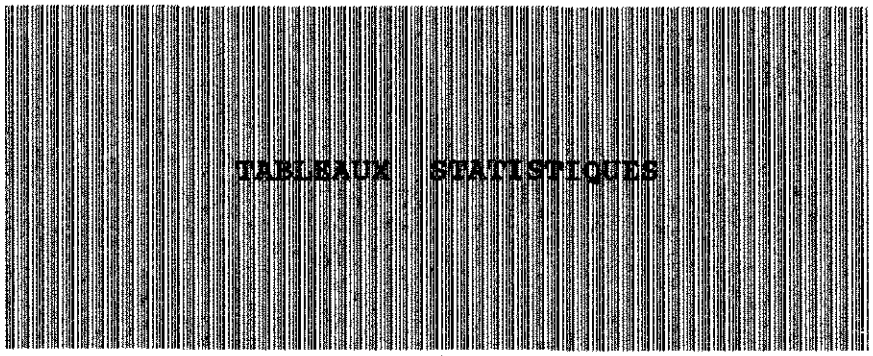
TABLEAUX STATISTIQUES

T25 **REPARTITION DU NOMBRE D'OUTILLAGE ET INSTALLATIONS**

Outillage / Instal.	BANDU-NDU	BAS-ZAIRE	EQUA-TEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
HOUE	1628800	715000	663000	2666500	90400	532100	832200	369500	1274800	883700	1751400	11407400
MACHETTE	1563000	624300	1348500	2092500	82900	403100	357600	304200	935100	690200	355600	8757000
COUPE-C.	241200	32700	211600	848200	8800	112700	138700	162200	193900	221000	375800	2546800
HACHE	772200	238000	585200	1433900	36500	246400	333500	249200	564000	316300	1088300	5863500
ARROSOIRE	27000	7400	3400	13300	1200	8600	3700	100	1000	600	14900	81200
CHARRUE	200	300	0	1500	0	0	400	0	0	0	1200	3600
CHARRETTE	1100	0	4700	10200	100	1800	1400	200	1000	400	3000	23900
BROUETTE	1900	6500	76700	19300	500	0	100	100	800	400	0	106300
GRENIER	370700	38400	141600	422700	12800	165300	163400	39700	76900	59800	298200	1789500
AIRE SECH.	613800	34700	83800	366600	19300	53300	48000	12400	210000	189500	98800	1730200
SECHOIR	381800	115700	94200	39100	17900	79900	62300	200	9900	6100	170900	978000
ETABLE	143400	28000	66100	96800	5800	18300	50700	1400	5000	4300	169000	588800
AUTRES	162800	20800	126500	222400	5900	56200	19500	14300	22300	28100	19600	698400

T26. **REPARTITION EN POURCENTAGE D'OUTILLAGE ET INSTALLATIONS**

Outillage / Instal.	BANDU-NDU	BAS-ZAIRE	EQUA-TEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
HOUE	14,3	6,3	5,8	23,4	0,8	4,7	7,3	3,2	11,2	7,7	15,3	100
MACHETTE	17,8	7,1	15,4	23,9	0,9	4,6	4,1	3,5	10,7	7,9	4,1	100
COUPE-C.	9,5	1,3	8,3	33,3	0,3	4,4	5,4	6,4	7,6	8,7	14,8	100
HACHE	13,2	4,1	10	24,4	0,6	4,2	5,7	4,2	9,6	5,4	18,6	100
ARROSOIRE	33,3	9,1	4,2	16,4	1,5	10,6	4,6	0,1	1,2	0,7	18,3	100
CHARRUE	5,6	8,3	0	41,7	0	0	11,1	0	0	0	33,3	100
CHARRETTE	4,6	0	19,7	42,7	0,4	7,5	5,8	0,8	4,2	1,7	12,6	100
BROUETTE	1,8	6,1	72,1	18,2	0,5	0	0,1	0,1	0,7	0,4	0	100
GRENIER	20,7	2,1	7,9	23,7	0,7	9,2	9,1	2,2	4,3	3,4	16,7	100
AIRE SECH.	35,5	2	4,8	21,2	1,1	3,1	2,8	0,7	12,1	11	5,7	100
SECHOIR	39	11,8	9,6	4	1,8	8,2	6,5	0,0	1,0	0,6	17,5	100
ETABLE	24,4	4,8	11,2	16,4	1	3,1	8,6	0,2	0,9	0,7	28,7	100
AUTRES	23,3	3	18,1	31,8	0,8	8,1	2,8	2,1	3,2	4,0	2,8	100

T27. **REPARTITION DU NOMBRE MOYEN D'OUTILLAGE ET INSTALLATIONS PAR REGION**

Outillage Instal.	BANDUNDU	BAS-ZAIRE	EQUATEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
HOUE	2,6	3	1,5	3	2,6	1,8	2,7	2,6	2,9	2,7	2,9	2,5
MACHETTE	2,5	2	3,0	2	2,4	1,3	1,5	2,1	2,1	2,1	0,9	2
COUPE-C.	0,4	0,0	0,5	1	0,3	0,4	0,5	1,1	0,4	0,7	1,8	0,6
HACHE	1,3	1	1,3	2	1,1	0,8	1,1	1,7	1,3	0,9	0,0	1,3
ARROSOIRE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CHARRUE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CHARRETTE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
BROUETTE	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
GRENIER	0,6	0,0	0,3	0,0	0,4	0,6	0,5	0,3	0,2	0,2	0,5	0,4
AIRE SECH.	1,0	0,0	0,2	0,0	0,6	0,2	0,5	0,1	0,5	0,6	0,2	0,4
SECHOIR	0,6	0,0	0,2	0,0	0,5	0,3	0,2	0,0	0,0	0,1	0,3	0,2
ETABLE	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,1	0,5	0,0	0,0	0,1	0,3	0,1
AUTRES	0,3	0,0	0,3	0,0	0,2	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2

B.6 CARACTERISTIQUES DES PARCELLES

Qu'il s'agisse des champs ou des parcelles, le nombre d'exploitations diminue avec l'importance des champs/parcelles. La plupart des exploitations ont un champ/parcelle et plus de 64% des exploitations possèdent 2 champs/parcelles.

La superficie cultivée atteint un maximum pour les exploitations de 2 champs/parcelles avant de commencer à diminuer au fur et à mesure que le nombre de champs/parcelles augmente.

On peut rappeler que l'enquête a dénombré 10.065.500 parcelles pour 2.387.700 hectares. La superficie moyenne de la parcelle est de 23,7 ares;

La distribution des parcelles en nombre et en superficie suivant le groupe de taille de la parcelle est donnée dans le tableau ci-après:

Groupe de taille de la parcelle (ares)	Nombre de parcelles	%		Superficie (Ha)	%	
		simples	cumulés		simples	cumulés
Moins de 25 ares	5787200	57,5	57,5	603700	25,3	25,3
25 - 49 ares	2550200	25,3	82,8	732100	30,7	56,0
50 - 74 ares	1074000	10,7	93,5	472400	19,8	75,8
75 - 99 ares	391600	3,9	97,4	265500	11,1	86,9
100 ares et +	262500	2,6	100	314000	13,1	100
TOTAL	10065500	100	///////	2387700	100	///////

G.27 REPARTITION DES PARCELLES

SELON LEUR TAILLE

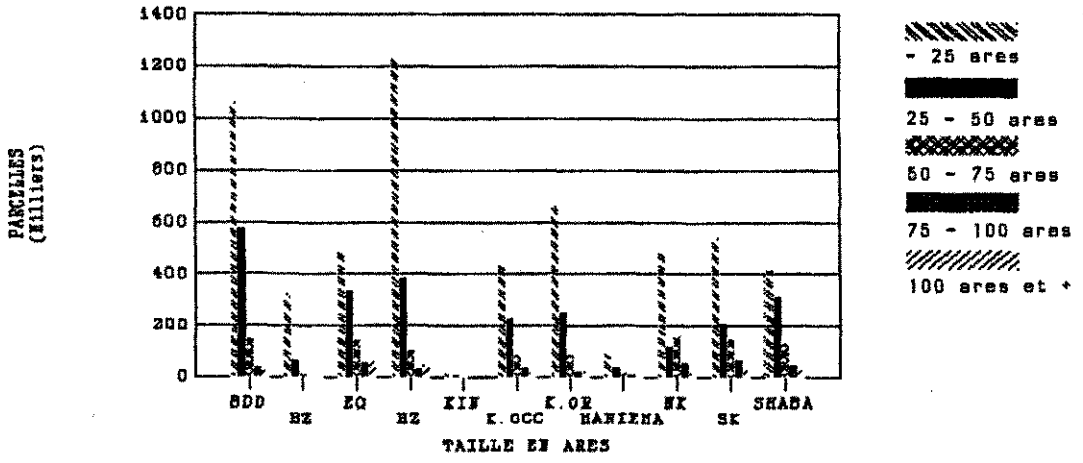

83 % des parcelles ont une superficie inférieure à 50 ares. La superficie de ces parcelles représente 56 % de la superficie totale de la catégorie. 76 % de la superficie correspondent à 94 % du nombre de parcelles dont la taille ne dépasse pas 75 ares. L'agriculture zaïroise est donc constituée d'une mosaïque de petites parcelles.

L'enquête a mis en exergue la très faible utilisation, d'une manière générale, des intrants agricoles tels que les engrais chimiques ou les semences sélectionnées. Quelques régions plus particulièrement le Shaba, le Nord-Kivu, et le Bas-Zaïre, se distinguent timidement d'ailleurs.

La préparation des parcelles en vue des cultures se fait quasi manuellemnt; la culture attelée est à l'état expérimental

dans le Nord- Kivu à Bandundu et au Shaba. La culture motorisée se pratique un peu à Kinshasa et au Shaba.

Quelques parcelles sont traitées par les planteurs contre les maladies; il s'agit sans doute des parcelles portant les cultures de coton et de café. Dans la région du Shaba, on note l'intervention de quelques organismes ou projets pour traiter les cultures avec les produits phytosanitaires.

Enfin, on constate, en ce qui concerne l'utilisation du sol que, d'une manière générale, les parcelles ayant 3 années ou plus d'utilisation sont légèrement plus nombreuses que les parcelles nouvellement défrichées suivies de celles de un an et les autres. Dans les régions où se pose le problème de terre, on note très peu de parcelles nouvellement défrichées (Nor-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Bas-Zaïre et Kinshasa), ailleurs les parcelles de 2 ans et plus dominent.

Pour ce qui a trait à la distance entre les parcelles et le lieu d'habitation des paysans, on note, comme le montre le tableau suivant, que 68 % des parcelles avec 65 % de la superficie sont situées à moins de 45 minutes et plus de 77% des parcelles à moins d'une heure de l'habitation. D'une manière générale environ 10 % des parcelles sont situées à plus de 2 heures de l'habitation des paysans. Concernant les supercifies, on remarque qu'elles diminuent au fur et à mesure que les parcelles sont éloignées.

PARCELLES ET SUPERFICIES SUIVANT LA DUREE DU TRAJET

Durée de trajet en minute	Nombre de parcelle	%		Superficie (Ha)	%	
		simples	cumulés		simples	cumulés
Moins de 15	3198200	31,8	31,8	627600	26,3	26,3
15 - 29	2199300	21,4	53,2	541500	22,7	49,0
30 - 44	1506200	15,0	68,2	390600	16,4	65,4
45 - 59	937000	9,3	77,5	236000	9,9	75,3
60 - 89	1272400	12,6	90,1	316200	13,2	88,5
90 - 119	410600	4,1	94,2	106600	4,4	92,9
120 - 179	441600	4,4	98,6	134800	5,6	98,5
180 et +	100400	1,4	100	34400	1,5	100
ENSEMBLE	10065500	100	///////	2387700	100	///////

G.28 REPART. DES PARCELLES D'APRES LA DUREE DE TRAJET

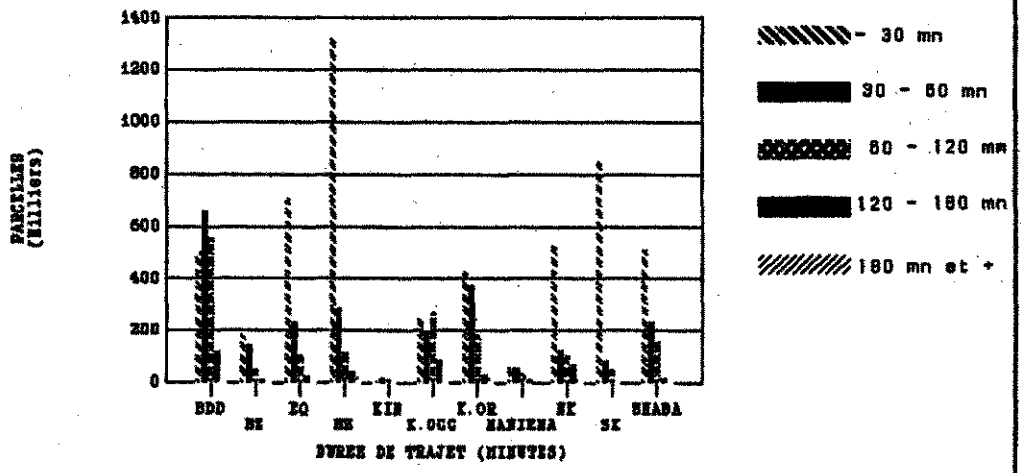

TABLEAUX STATISTIQUES

T28. **REPARTITION DES EXPLOITATIONS ET DE LA SUPERFICIE SELON LE NOMBRE DE CHAMPS**

Nombre de champs	BANDUNDU	BAS-ZAIRE	EQUATEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
EXPLOITATIONS												
1 champ	114700	118100	146400	541200	27000	107700	156300	112600	214800	43600	313700	1896100
2 champs	194600	96100	154500	179700	1900	113400	100100	31300	102500	93200	183800	1251100
3 champs	215900	35700	94700	148400	4300	56300	34400	600	64400	97800	72800	825300
4 champs	51500	25300	33900	67000	1400	34100	10700	0	35100	48000	22900	329900
5 champs	29700	0	10300	23500	0	9300	4900	0	12400	21900	7000	119000
6 champs et +	13300	0	3700	5000	0	4400	1800	0	5800	24200	0	58200
Total	619700	275200	443500	964800	34600	325200	308200	144500	435000	328700	600200	4479600
SUPERFICIE (Ha)												
1 champ	29100	14600	68400	209900	6400	39900	91900	34900	39800	4700	116700	656300
2 champs	93700	33000	125000	95400	600	53500	99900	17500	38000	23500	138600	718700
3 champs	113100	18800	125700	42100	1200	48400	51000	600	26600	39600	49700	516800
4 champs	34700	13100	66000	27700	300	32700	26700	0	25600	23800	20500	271100
5 champs	28800	0	20800	11100	0	25200	16200	0	6400	15800	10400	134700
6 champs et +	19200	0	20100	12100	0	6700	13000	0	4100	14900	0	90100
Total	318600	79500	426000	398300	8500	206400	298700	53000	140500	122300	335900	2387700

T29. **REPARTITION DES EXPLOITATIONS ET DE LA SUPERFICIE SELON LE NOMBRE DE PARCELLES**

Nombre de pacelles	BANDU-NDU	BAS-ZAIRE	EQUA-TEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
EXPLOITATIONS												
1 parcelle	95700	96600	111200	418100	27100	38600	147300	111200	215200	44000	326700	1631700
2 parcelles	196900	110300	139700	199800	1900	105500	103300	32600	100700	93600	166900	1251200
3 parcelles	207900	37900	121200	124400	4300	116500	36300	700	64500	94600	75800	884100
4 parcelles	65500	30400	37900	117100	1300	50400	12500	0	35900	48900	23500	423400
5 parcelles	29100	0	20200	73100	0	8900	5900	0	12900	22600	7300	180000
6 parcelles et +	24600	0	13300	32300	0	5300	2900	0	5800	25000	0	109200
Total	619700	275200	443500	964800	34600	325200	308200	144500	435000	328700	600200	4479600
SUPERFICIE (Ha)												
1 parcelle	22900	15400	44400	186900	7300	32800	79500	34300	39800	4700	123300	591300
2 parcelles	85100	31500	106300	100600	400	51400	102600	18100	37200	23600	127700	684500
3 parcelles	113300	18400	130700	48900	700	57200	49800	600	26700	38200	52500	537000
4 parcelles	42400	14200	67200	33900	100	36100	31300	0	26000	24200	21400	296800
5 parcelles	33900	0	35100	12200	0	21100	19100	0	6700	16200	11000	155300
6 parcelles et +	21000	0	42300	15800	0	7800	16400	0	4100	15400	0	122800
Total	318600	79500	426000	398300	8500	206400	298700	53000	140500	122300	335900	2387700

T30. **REPARTITION DES PARCELLES D'APRES LEUR TAILLE**

Taille (ares)	BANDU-NDU	BAS-ZAIRE	EQUA-TEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
Nombre												
0 - 25	1063900	315000	487000	1231300	30300	447200	663300	93800	493600	543300	418500	5787200
25 - 50	580300	67700	337000	385900	7600	231500	255400	37400	121900	209900	315600	2550200
50 - 75	150200	16700	148300	106000	2300	89200	85900	28400	160300	153600	133100	1074000
75 - 100	40300	5400	58500	35900	600	40200	25800	10600	59700	67300	47300	391600
100 et +	25300	6000	66000	47300	0	17400	16600	7100	17100	30100	29600	262500
Total	1860000	410800	1096800	1806400	40800	825500	1047000	177300	852600	1004200	944100	10065500
Superficie (ha)												
0 - 25	89700	26100	68900	118000	3900	42500	91600	9800	43900	48000	61300	603700
25 - 50	133400	10400	118700	98200	2400	70900	99600	14000	38300	28800	117400	732100
50 - 75	58100	17100	88800	58100	1000	43000	58900	15100	23300	31400	77600	472400
75 - 100	20900	6300	50200	44500	1100	27700	25700	8300	27100	12800	40900	265500
100 et +	16500	19600	99400	79500	100	22300	22900	5800	7900	1300	38700	314000
Total	318600	79500	426000	398300	8500	206400	298700	53000	140500	122300	335900	2387700

T31. REPARTITION DES PARCELLES ET DE LA SUPERFICIE D'APRES LA DUREE DU TRAJET ENTRE LA CONSTRUCTION ET LES PARCELLES

Durée (mn)	BANDU-NDU	BAS-ZAIRE	EQUA-TEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
NOMBRE												
0 - 15	169300	72300	431300	968100	1100	108000	173900	14500	327500	744700	187500	3198200
15 - 30	335800	116600	278100	366000	900	149200	258200	49400	207500	108300	329300	2199300
30 - 45	384100	98500	159300	190200	9900	109100	231200	43900	89700	58200	132100	1506200
45 - 60	276200	48100	75800	98200	11000	91700	147600	16300	36300	30800	105000	937000
60 - 90	442900	41000	77100	89900	7000	204300	152200	22200	54500	45600	135700	1272400
90 - 120	118000	14200	31700	29200	7000	69900	33700	16200	53700	9800	27200	410600
120 - 180	120600	14700	29300	43000	2600	85800	31600	14800	73800	5200	20000	441400
180 et +	13100	5400	14200	21800	1300	7500	18600	0	9600	1600	7300	100400
Total	1860000	410800	1096800	1806400	40800	825500	1047000	177300	852600	1004200	944100	10065500
SUPERFICIE(ha)												
0 - 15	45500	10200	148400	154300	100	25200	50700	4200	51600	83000	54400	627600
15 - 30	58700	20200	99900	94600	100	38600	71900	13700	25000	15300	103500	541500
30 - 45	71300	19200	60600	51500	2800	27700	70200	13900	15800	8800	48800	390600
45 - 60	36800	10200	39300	25600	3300	20400	44200	5100	4400	6000	40700	236000
60 - 90	59300	11500	39700	34000	800	52700	35300	7900	8700	6600	59700	316200
90 - 120	20800	4000	17600	13100	700	15500	14000	4000	7800	1700	7400	106600
120 - 180	21300	3100	14700	17100	400	25000	7900	4200	24900	700	15500	134800
180 et +	4900	1100	5800	8100	300	1300	4500	0	2300	200	5900	34400
Total	318600	79500	426000	398300	8500	206400	298700	53000	140500	122300	335900	2387700

T32. REPARTITION DES PARCELLES D'APRES L'USAGE DE LA FUMURE ET DES SEMENCES SELECTIONNEES

FUMURE ET SEM. SEL.	BANDU-NDU	BAS-ZAIRE	EQUA-TEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
FUMURE (nombre)												
Fumier	0	0	8500	13100	8700	18600	1200	0	6900	310000	4400	371400
Engrais chimiques	100	300	0	800	0	0	2300	0	20100	400	67100	91100
Fumier+ Engrais	0	0	0	0	0	300	600	3200	9600	0	8000	21700
Pas de fumure	1859900	410500	1088300	1792500	32100	806600	1042900	174100	816000	693800	864600	9581300
Total	1860000	410800	1096800	1806400	40800	825500	1047000	177300	852600	1004200	944100	10065500
SEMENCES SELECTIONNEES (nombre)												
Nombre	0	29600	65500	41100	6400	0	0	0	4500	2900	63000	213000

T33. **REPARTITION DES PARCELLES D'APRES LA PREPARATION ET L'IRRIGATION**

Préparation et irriga.	BANDU-NDU	BAS-ZAIRE	EQUA-TEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
Préparation (nombre)												
Manuelle	1859100	410800	1096800	1806400	40200	825500	1047000	177300	852600	1004200	937300	10057200
Attelée	900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2800	3700
Motorisée	0	0	0	0	600	0	0	0	0	0	4000	4600
Total	1860000	41800	1096800	1806400	40800	825500	1047000	177300	852600	1004200	944100	10065500
Irrigation (nombre)												
Nombre	0	0	1000	0	200	0	0	0	0	0	103300	104500

T34. **REPARTITION DES PARCELLES D'APRES LE TRAITEMENT SUBI ET L'ANNEE D'UTILISATION**

Traitement Année	BANDU-NDU	BAS-ZAIRE	EQUA-TEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-OCCID.	KASAI-ORIENT	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
Traitement (nombre)												
Planteur	1859100	410800	1096800	1806400	40200	825500	1047300	177300	852600	1004200	937300	10057200
Aidé	900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2800	3700
Organisme	0	0	0	0	600	0	0	0	0	0	4000	4600
Total	1860000	41800	1096800	1806400	40800	825500	1047000	177300	852600	1004200	944100	10065500
Année d'utilisation												
Nombre	0	0	1000	0	200	0	0	0	0	0	103300	104500
Année 0	646500	48800	358300	428300	9100	426000	27700	0	0	0	308100	2501700
Année 1	473900	209000	272200	548600	15800	120300	385200	89700	50700	85500	226100	2477000
Année 2	655600	101300	148400	529600	10800	176700	186400	64900	82000	43500	200200	2199400
Année 3 et+	84000	52100	317900	299900	5100	102500	198400	22700	719900	875200	209700	2887400
				0								
TOTAL	1860000	410900	1806400	408800	40800	825500	1047000	177300	852600	1004200	544100	10065500

B.7 LES CULTURES

L'enquête a permis d'obtenir des informations intéressant les cultures pratiquées par les exploitations agricoles traditionnelles.

Il faut signaler que la détermination de la superficie d'une parcelle en monoculture ne pose aucun problème; par contre lorsque les cultures sont mixtes ou associées (voir définitions), la situation est difficile. Afin d'éviter les doubles comptes qui sont courants, une nouvelle méthode tendant à attribuer à chaque culture une certaine superficie a été introduite. Il est donc clair que les chiffres issus de l'utilisation de cette méthode (voir B.5) sont inférieurs à ceux habituellement présentés dans différents rapports.

B.7.1 SUPERFICIE CULTIVEE SELON LE MODE DE CULTURE

L'enquête a fait ressortir une gamme très variée de cultures rencontrées sur le terrain. L'ensemble de ces cultures occupe une superficie totale de 2.387.700 hectares mise en valeur par 4.479.600 exploitations agricoles de type traditionnel. D'une manière générale, on remarque une nette prépondérance des cultures mixtes et/ou associées qui couvrent 66,7 % de la superficie totale. L'étude n'a pas été poussée plus loin pour connaître les différentes associations et leur complexité.

B.7.2 PRINCIPALES CULTURES

B.7.2.1 CULTURES VIVRIERES

Les cultures vivrières occupent plus de 95 % de la superficie totale et d'après les résultats de l'enquête, on peut distinguer les groupes de cultures vivrières suivants:

Tubercules	:	50,5 %
Céréales	:	32,7 %
Oléagineux	:	9,8 %
Autres	:	7,0 %

Les tubercules (principalement le manioc) l'emportent de très loin devant toutes les céréales confondues, les oléagineux et autres cultures.

a) Les tubercules

Le manioc est non seulement le tubercule le plus répandu mais surtout la culture vivrière la plus cultivée et la plus consommée au Zaïre. Il couvre à lui seul 45,4 % de la superficie totale cultivée et 95,1 % de la superficie occupée par les tubercules. On le rencontre dans toutes les régions du Zaïre souvent en mixture avec d'autres cultures comme le maïs, le haricot et l'arachide. Il peut occuper le champ de 6 à plus de 24 mois.

La patate douce est le tubercule le plus cultivé après le manioc; il est rencontré le plus souvent en monoculture. Il reste l'apanage du Haut-Zaïre qui détient 68,2 % de la superficie cultivée devant le Nord et le Sud-Kivu. Ces trois régions se partagent également dans ce même ordre, la superficie cultivée en pomme de terre, en taro et en igname.

b) Les Céréales

Le maïs avec 397.000 hectares est la plus importante des céréales et la culture la plus pratiquée après le manioc. Le maïs est également cultivé dans toutes les régions du pays particulièrement à l'Equateur, au Kasaï-Oriental, au Shaba, au Kasaï Occidental, etc...

Les arachides viennent en deuxième position et sont cultivées presque essentiellement en mixture sur 188.200 hectares. On les rencontre aussi partout dans le pays.

Ensuite vient le riz avec 167.600 hectares dans les régions de l'Equateur, du Kasaï-Oriental, du Shaba, du Kasaï Occidental, etc...

Les haricots, le voandzou, les courges, le sorgho , le millet etc... sont les autres produits vivriers cultivés dans quelques régions spécifiques du pays.

c) Autres cultures

Dans cette catégorie, il faut indiquer les bananes (plantain et, autres variétés) dans l'Equateur, le Haut-Zaïre, le Nord et le Sud-Kivu. Leurs superficies sont certainement sous estimées

car toutes les parcelles n'ont pas été mesurées par les enquêteurs. Il en est de même des agrumes et autres arbres fruitiers.

d) Les cultures pérennes

La remarque faite au paragraphe précédent sur la sous estimation des superficies est valable pour les cultures pérennes. Toutes choses restant donc égales par ailleurs, la culture du café est de loin la plus importante au Zaïre (surtout en plantation familiale) devant le cacao, le thé, le palmier à huile, le pyrètre, le quinquina, etc....

Des cultures autour des constructions ont été également dénombrées en pieds en rapport et non en rapport. Il s'agit des cultures qui ne sont pas pratiquées en masse et qui sont pour l'essentiel, des arbres fruitiers et autres: bananier, manguier, oranger, papayer, safoutier etc....

B.7.3 Superficie selon le mode de culture et selon la taille de l'exploitation

La lecture du tableau ci-dessous révèle que 65 % de la superficie mise en valeur se situent dans la tranche de moins de 100 ares.

D'une manière générale, la superficie ne varie presque pas entre les deux premières tranches avant de descendre au fur et à mesure que la taille de l'exploitation augmente. La superficie totale cultivée et la superficie attribuée suivent la même distribution tandis que la monoculture atteint un maximun dans la tranche de 50 - 100 ares avant de diminuer.

A l'intérieur de chaque tranche, on constate pour celle de 50 - 100 ares que la superficie attribuée connaît une tendance en dents de scie.

REPARTITION DE LA SUPERFICIE PAR TRANCHE DE SUPERFICIE ET MODE DE CULTURE

Groupe de taille (ares)	Monoculture (Ha)			Superficie attribuée(Ha)			Ensemble (Ha)		
	Superfi. cie	%		Superfi. cie	%		Superfi. cie	%	
		simples	cumulés		simples	cumulés		simples	cumulés
Moins de 50	254500	31,9	31,9	513800	32,3	32,3	768300	32,2	32,2
50 - 100	272300	34,2	66,1	511600	32,2	64,5	783900	32,8	65,0
100 - 200	171200	21,5	87,6	380600	23,9	88,4	551800	23,1	88,1
200 ares et +	99100	12,4	100	184600	11,6	100	283700	11,9	100
TOTAL	797100	100	///////	1590600	100	///////	2387700	100	///////

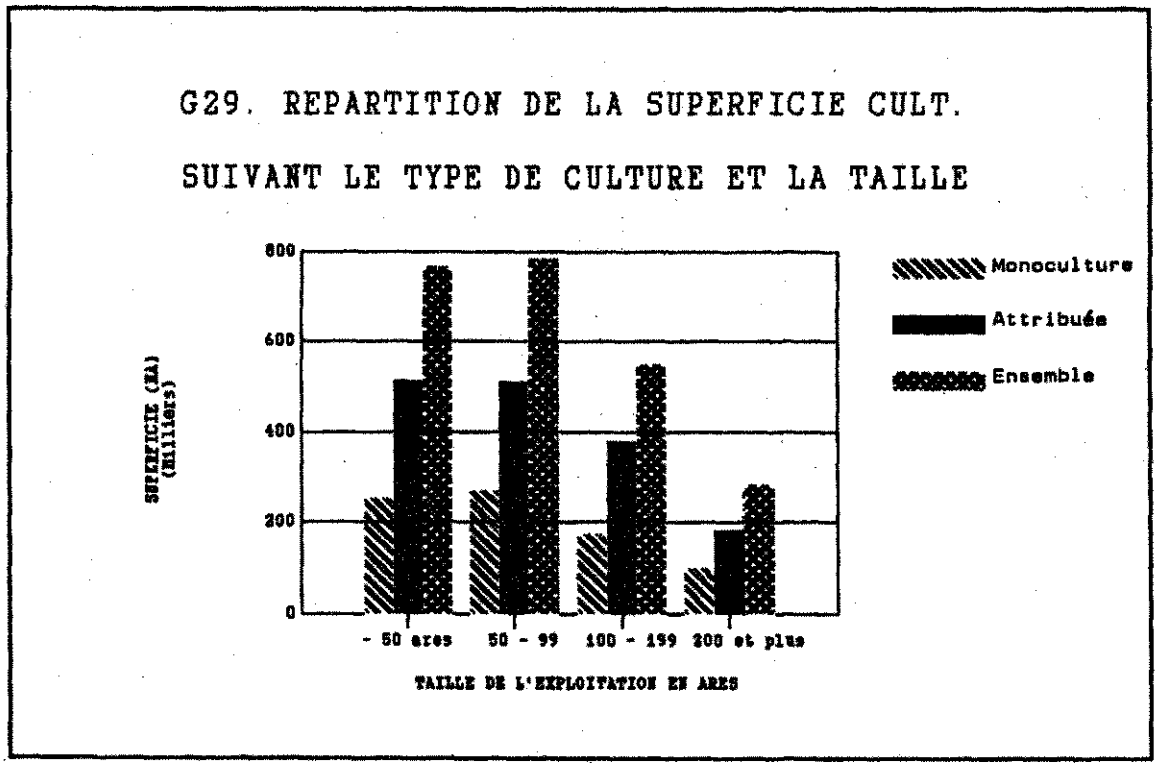

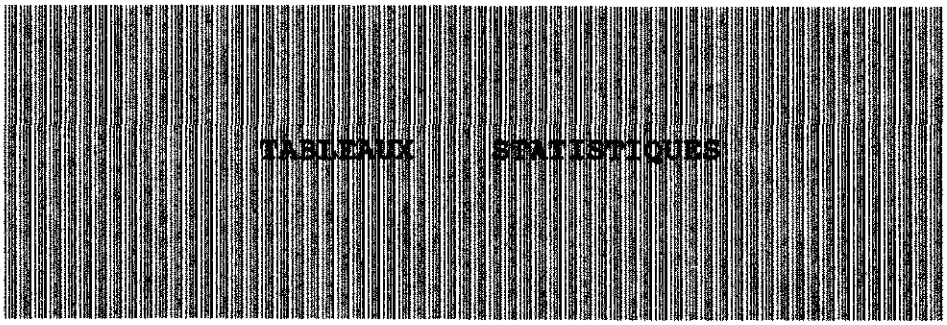
TABLEAUX STATISTIQUES

T35.**SUPERFICIE DES CULTURES SELON LE TYPE DE CULTURE:ZAIRE**(ha)

CULTURES	Monoculture	Superficie attribuée	Superficie totale cultivée
MaÏs	144400	252600	397000
Riz	11400	156200	167600
Arachide	24400	160800	188200
Haricot	27400	72400	96800
Voandzou	100	800	900
Sorgho-millet	9500	14200	23700
Soja	100	1000	1100
Vigna	1700	1800	3500
Courge	200	26700	26900
Bananier	42000	110800	152800
Blé	2400	400	2800
Eleusine	2100	1400	3500
Manioc	376600	706900	1083500
Canne à sucre	0	100	100
Igname	0	2900	2900
Patate douce	23600	5300	28900
Taro	300	4200	4500
Pomme de terre	19400	0	19400
Agrume	0	100	100
Aubergine	0	500	500
Café	87800	12200	100000
Cacao	3000	1000	4000
Coton	2500	3500	6000
Palmier	400	500	900
Tabac	600	0	600
Papayer	0	300	300
Autres	17200	54000	71200

T36. **SUPERFICIE DES CULTURES SELON LE TYPE DE CULTURE:ZAIRE** (%)

CULTURES	Monoculture	Superficie attribuée	Superficie totale cultivée
Maïs	18,1	15,9	16,6
Riz	1,4	9,8	7,0
Arachide	3,4	10,1	7,9
Haricot	3,1	4,5	4,1
Voandzou	0,0	0,1	0,0
Sorgho-millet	1,2	0,9	1,0
Soja	0,0	0,1	0,1
Vigna	0,2	0,1	0,0
Courge	0,2	1,7	1,0
Bananier	5,3	7,0	0,1
Blé	0,3	0,0	0,2
Eleusine	0,3	0,1	0,1
Manioc	47,2	44,4	1,1
Canne à sucre	0,0	0,0	45,4
Igname	0,0	0,2	0,0
Patate douce	3,0	0,3	0,1
Taro	0,0	0,3	1,2
Pomme de terre	2,4	0,0	0,8
Agrume	0,0	0,0	0,0
Aubergine	0,0	0,0	0,0
Café	11,0	0,8	4,2
Cacao	0,4	0,1	0,3
Coton	0,3	0,2	0,3
Palmier	0,1	0,0	0,0
Tabac	0,1	0,0	0,0
Papayer	0,0	0,0	0,0
Autres	2,2	3,4	3,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0

T37. **SUPERFICIE EN POURCENTAGE DES CULTURES SELON LE TYPE DE CULTURE:ET PAR CULTURE: ZAIRE**

CULTURES	Monoculture	Superficie attribuée	Superficie totale cultivée
Maïs	36,4	63,6	100
Riz	6,8	93,2	100
Arachide	14,6	85,4	100
Haricot	25,2	74,8	100
Voandzou	11,1	88,9	100
Sorgho-millet	40,1	59,9	100
Soja	9,1	90,9	100
Vigna	48,6	51,4	100
Courge	0,7	99,3	100
Bananier	27,5	72,5	100
Blé	85,7	14,3	100
Eleusine	60,0	40,0	100
Manioc	34,8	65,2	100
Canne à sucre	0,0	100,0	100
Igname	0,0	100,0	100
Patate douce	81,7	18,3	100
Taro	6,7	93,3	100
Pomme de terre	100,0	0,0	100
Agrume	0,0	100,0	100
Aubergine	0,0	100,0	100
Caféier	87,8	12,2	100
Cacaoyer	75,0	25,0	100
Coton	41,7	58,3	100
Palmier	44,4	55,6	100
Tabac	100,0	0,0	100
Papayer	0	100,0	100
Autres	24,2	75,8	100

T38.1 SUPERFICIE DES CULTURES SELON LE TYPE DE CULTURE PAR REGION

Unité: hectare

CULTURES	BANDUNDU			BAS-ZAIRE			EQUATEUR		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Maïs	4900	34500	39400	0	5300	5300	27900	53900	81800
Riz	600	5800	6400	0	9400	9400	500	7100	7600
Arachide	12400	53700	66100	100	9900	10000	500	13300	13800
Haricot	0	400	400	100	2600	2700	0	300	300
Voandzou	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sorgho-mil.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Soja	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vigna	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Courge	100	8600	8700	0	1100	1100	0	4400	4400
Bananier	-	-	-	100	4100	4200	4900	52100	57000
Agrume	-	-	-	0	100	100	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Manioc	27500	147700	175200	3800	31400	35200	62400	105400	167800
Igname	-	1400	1400	0	700	700	0	400	400
Patate d.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taro	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pomme de t.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Caféier	4000	6000	10000	100	600	700	82000	2100	84100
Cacaoyer	100	1000	1100	-	-	-	2900	0	2900
Coton	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Palmier	0	500	500	-	-	-	400	0	400
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	3700	5700	9400	1000	1000	10100	1900	3600	5500
TOTAL	53300	265300	318600	4300	75200	79500	183400	242600	426000

T38.2 SUPERFICIE DES CULTURES SELON LE TYPE DE CULTURE PAR REGION

Unité: hectare

CULTURES	HAUT-ZAIRE			KINSHASA			KASAI-OCCIDENTAL		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Maïs	7000	28500	35500	800	400	1200	23000	40000	63000
Riz	1300	59300	60600	100	800	900	600	4900	5500
Arachide	1900	29000	30900	300	400	700	6000	14100	20100
Haricot	200	17000	17200	0	200	200	1800	8900	10700
Voandzou	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sorgho-mil.	400	1200	1600	-	-	-	-	-	-
Soja	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vigna	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Courge	0	1200	1200	-	-	-	-	-	-
Bananier	4400	43800	48200	100	0	100	-	-	-
Eleusine	2000	1400	3400	-	-	-	-	-	-
Canne à s.	0	100	100	-	-	-	-	-	-
Manioc	39500	87400	126900	1800	1100	2900	34000	68300	102300
Igname	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Patate d.	17400	2300	19700	800	0	800	-	-	-
Taro	-	3400	3400	-	-	-	-	-	-
Pomme de t.	18000	0	18000	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Caféier	900	1500	2400	400	300	700	-	-	-
Cacaoyer	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coton	1400	200	1600	-	-	-	-	-	-
Palmier	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	7400	20200	27600	400	600	1000	400	4400	4800
TOTAL	101800	296500	398300	4700	3800	8500	65800	140600	206400

T38.3 SUPERFICIE DES CULTURES SELON LE TYPE DE CULTURE PAR REGION

Unité: hectare

CULTURES	KASAI-ORIENTAL			MANIEMA			NORD-KIVU		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Maïs	19600	54400	74000	2000	4800	6800	6400	11100	17500
Riz	0	39500	39500	4700	24000	28700	900	1200	2100
Arachide	4300	15900	20200	500	3200	3700	100	900	1000
Haricot	3000	9000	12000	0	0	0	15800	17600	33400
Voandzou	100	500	600	0	0	0	-	-	-
Sorgho-mil.	300	200	500	0	0	0	1600	2400	4000
Soja	100	600	700	-	-	-	0	400	400
Vigna	1700	1700	400	0	100	100	-	-	-
Courge	100	11200	11300	-	-	-	0	100	100
Bananier	-	-	0	300	2300	2600	14000	7200	21200
Blé	-	-	-	-	0	-	2400	400	2800
Eulisine	-	-	-	300	-	-	100	0	100
Manioc	27500	98900	126400	2700	8400	11100	30900	18600	49500
Igname	0	400	400	-	-	-	-	-	-
Patate d.	0	700	700	-	0	-	2300	1600	3900
Taro	-	-	-	-	-	-	300	700	1000
Pomme de t.	-	-	-	-	-	-	1400	0	1400
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Caféier	300	0	300	-	-	-	100	1700	1800
Cacaoyer	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coton	300	3300	3600	-	-	-	-	-	-
Palmier	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	0	300	300
Autres	100	5000	5100	0	0	0	0	0	0
TOTAL	57400	241300	298700	10200	42800	53000	76300	64200	140500

T38.4 SUPERFICIE DES CULTURES SELON LE TYPE DE CULTURE PAR REGION

Unité: hectare

CULTURES	SUD-KIVU			SHABA			ZAIRE		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Maïs	400	4500	4900	52400	15200	67600	144400	252600	397000
Riz	2300	3400	5700	400	800	1200	11400	156200	167600
Arachide	300	5800	6100	1000	14600	15600	27400	160800	188200
Haricot	2400	14500	16900	1100	1900	3000	24400	72400	96800
Voandzou	-	-	-	0	300	300	100	800	900
Sorgho-mil.	4400	3800	8200	2800	6600	9400	9500	14200	23700
Soja	-	-	-	-	-	-	100	1000	1100
Vigna	-	-	-	-	-	-	1700	1800	3500
Courge	-	-	-	0	100	100	200	26700	26900
Bananier	18200	800	19000	0	500	500	42000	110800	152800
Aubergine	-	-	-	-	500	500	0	500	500
Agrumes	-	-	-	-	-	-	100	0	100
Manioc	31800	23000	54800	114700	116700	231400	376600	706900	1083500
Igname	-	-	-	-	-	-	0	2900	2900
Patate d.	3000	600	3600	100	100	200	23600	5300	28900
Taro	0	100	100	-	-	-	300	4200	4500
Blé	-	-	-	-	-	-	2400	400	2800
Pomme de t.	-	-	-	-	-	-	19400	0	19400
Eleusine	-	-	-	-	-	-	2100	1400	3500
Canne à s.	-	-	-	-	-	-	0	100	100
Caféier	-	-	-	-	-	-	87800	12200	100000
Cacaoyer	-	-	-	-	-	-	3000	1000	4000
Coton	-	-	-	800	0	800	2500	3500	6000
Palmier	-	-	-	-	-	-	400	500	900
Tabac	600	0	600	-	-	-	600	0	600
Papayer	-	-	-	-	-	-	0	300	300
Autres	900	1500	2400	2300	3000	5300	17200	54000	71200
TOTAL	64300	58000	122300	175600	160300	335900	797100	1590600	2387700

T39.1 SUPERFICIE EN POURCENTAGE DES CULTURES SELON LE TYPE DES CULTURE PAR REGION (%)

CULTURES	BANDUNDU			BAS-ZAIRE			EQUATEUR		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Maïs	9,2	13,0	12,4	0,0	7,0	6,7	15,2	22,2	19,2
Riz	1,1	2,2	2,0	0,0	12,5	11,8	0,3	2,9	1,8
Arachide	23,3	20,2	20,7	2,3	13,2	12,6	0,3	5,5	1,8
Haricot	0,0	0,2	0,1	2,3	3,5	3,4	0,0	0,1	0,1
Voandzou	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sorgho-mil.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Soja	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vigna	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Courge	0,2	3,2	2,7	0,0	1,5	1,4	0,0	1,8	1,0
Bananier	-	-	-	2,3	5,4	5,2	2,7	21,5	13,4
Agrume	-	-	-	0,0	0,1	0,1	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Manioc	51,6	55,7	55,0	88,4	41,8	44,3	34,0	43,4	39,4
Igname	0,0	0,5	0,4	0,0	0,9	0,9	0,0	0,2	0,1
Patate d.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taro	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Blé	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pomme de t.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Caféier	7,5	2,3	3,1	2,3	0,8	0,9	44,7	0,9	19,7
Cacaoyer	0,2	0,4	0,4	-	-	-	1,6	-	0,7
Coton	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Palmier	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1
Tabac	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Papayer	-	-	-	-	-	-	0	-	-
Autres	6,9	2,1	3,0	2,4	13,3	12,7	1,0	1,5	1,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

T39.2 SUPERFICIE EN POURCENTAGE DES CULTURES SELON LE TYPE DE CULTURE PAR REGION (%)

CULTURES	HAUT-ZAIRE			KINSHASA			KASAI-OCCIDENTAL		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Maïs	6,9	9,6	8,9	17,0	10,5	14,1	35,0	28,5	30,5
Riz	1,3	20,0	15,2	2,1	21,1	10,6	0,9	3,5	2,7
Arachide	1,9	9,8	7,8	6,4	10,5	8,2	9,1	10,0	9,7
Haricot	0,2	5,7	4,3	0,0	5,3	2,4	2,7	6,3	5,2
Voandzou	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sorgho-mil.	0,4	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0	-	-	-
Soja	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0	0,0
Vigna	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Courge	0,0	0,4	0,3	0,0	0,0	0,0	-	-	-
Bananier	4,3	14,8	12,1	2,1	0,0	1,2	-	-	-
Eleusine	2,0	0,5	0,9	0,0	0,0	0,0	-	-	-
Canne à s.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-	-
Manioc	38,8	29,5	31,9	38,4	28,9	34,1	51,7	48,6	49,6
Igname	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Patate d.	17,1	0,8	4,9	17,0	0,0	9,4	-	-	-
Taro	0,0	1,1	0,9	0,0	0,0	0	-	-	-
Pomme de t.	17,6	0,0	4,5	0,0	0,0	0	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Caféier	0,8	0,5	0,6	8,5	7,9	8,2	-	-	-
Cacaoyer	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coton	1,4	0,1	0,4	0,0	0,0	0,0	-	-	-
Palmier	-	-	-	-	0,0	-	-	-	-
Tabac	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Papayer	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	7,3	6,8	6,9	8,5	15,8	11,8	0,6	3,1	2,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

T39.3 SUPERFICIE EN POURCENTAGE DES CULTURES SELON LE TYPE DE CULTURE PAR REGION

CULTURES	KASAI-ORIENTAL			MANIEMA			NORD-KIVU		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Maïs	34,1	22,5	24,8	19,6	11,2	12,8	8,4	17,3	12,5
Riz	0,0	16,4	13,2	46,1	56,1	54,2	1,2	1,9	1,5
Arachide	7,5	6,6	6,8	4,9	7,5	7,0	0,1	1,4	0,7
Haricot	5,2	3,7	4,0	0,0	0,0	0,0	20,7	27,4	23,8
Voandzou	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	-	-	-
Sorgho-mil.	0,5	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	2,1	3,7	2,8
Soja	0,2	0,2	0,3	-	-	-	0,0	0,6	0,3
Vigna	3,0	0,7	1,1	0,0	0,2	0,2	-	-	-
Courge	0,2	4,6	3,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1
Bananier	-	-	-	2,9	5,4	4,9	18,4	11,2	15,0
Blé	-	-	-	0,0	0,0	0,0	3,2	0,6	2,0
Eleusine	-	-	-	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Manioc	47,9	41,0	42,3	26,5	19,6	20,9	40,5	29,0	35,2
Igname	0,0	0,2	0,1	-	-	-	-	-	-
Patate d.	0,0	0,3	0,2	-	-	-	3,0	2,5	2,8
Taro	-	-	-	-	-	-	0,4	1,1	0,7
Pomme de t.	-	-	-	-	-	-	1,8	0,0	1,0
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Caféier	0,5	0,0	0,1	-	-	-	0,1	2,6	1,3
Cacaoyer	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coton	0,5	1,4	1,2	-	-	-	-	-	-
Palmier	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tabac	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Papayer	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	0,2	2,1	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

T39.4 SUPERFICIE EN POURCENTAGE DES CULTURES SELON LE TYPE DE CULTURE PAR REGION

CULTURES	SUD-KIVU			SHABA			ZAIRE		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Maïs	0,6	7,8	4,0	29,8	9,5	20,1	18,1	15,9	16,6
Riz	3,6	5,9	4,7	0,2	0,4	0,4	1,4	9,8	7,0
Arachide	0,5	10,0	5,0	0,6	9,1	4,6	3,4	10,1	7,9
Haricot	3,7	25,0	13,8	0,6	1,2	0,9	3,1	4,5	4,1
Voandzou	-	-	-	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1	0,0
Sorgho-mil.	6,8	6,5	6,7	1,6	4,1	2,8	1,2	0,9	1,0
Soja	-	-	-	-	-	-	0,0	0,1	0,1
Vigna	-	-	-	-	-	-	0,2	0,1	0,2
Courge	-	-	-	0,0	0,1	0,0	0,0	1,7	1,1
Bananier	28,3	1,4	15,5	0,0	0,3	0,1	5,3	7,0	6,4
Aubergine	-	-	-	0,0	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0
Agrumes	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0	0,0
Manioc	49,5	39,6	44,8	65,3	72,8	68,9	47,2	44,4	45,4
Igname	-	-	-	-	-	-	0,0	0,2	0,1
Patate d.	4,7	1,0	2,9	0,1	0,1	0,1	3,0	0,3	1,2
Taro	0,0	0,2	0,1	-	-	-	0,0	0,3	0,2
Pomme de t.	-	-	-	-	-	-	2,4	0,0	0,8
Eleusine	-	-	-	-	-	-	0,3	0,1	0,1
Canne à s.	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0	0,0
Blé	-	-	-	-	-	-	0,3	0,0	0,1
Caféier	-	-	-	-	-	-	11,0	0,8	4,2
Cacaoyer	-	-	-	-	-	-	0,4	0,1	0,2
Coton	-	-	-	0,5	0,0	0,2	0,3	0,2	0,3
Palmier	-	-	-	-	-	-	0,1	0,0	0,0
Tabac	0,9	0,0	0,5	-	-	-	0,1	0,0	0,0
Papayer	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0	0,0
Autres	1,4	2,6	2,0	1,3	1,9	1,6	2,2	3,4	3,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

T40.1 SUPERFICIE EN POURCENTAGE DES CULTURES SELON LE TYPE DE CULTURE PAR REGION

CULTURES	BANDUNDU			BAS-ZAIRE			EQUATEUR		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Maïs	12,4	87,6	100,0	0,0	100,0	100,0	34,1	65,9	100,0
Riz	9,4	90,6	100,0	0,0	100,0	100,0	6,6	93,4	100,0
Arachide	18,8	81,2	100,0	1,0	99,0	100,0	3,6	96,4	100,0
Haricot	0,0	100,0	100,0	3,7	96,3	100,0	0,0	100,0	100,0
Voandzou	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sorgho-mil.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Soja	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vigna	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Courge	1,1	98,9	100,0	0,0	100,0	100,0	0,0	100,0	100,0
Bananier	-	-	-	2,4	97,6	100,0	8,6	91,4	100,0
Agrumes	-	-	-	0,0	100,0	100,0	-	-	-
Manioc	15,7	84,3	100,0	10,8	89,2	100,0	37,2	62,8	100,0
Igname	0,0	100,0	100,0	0,0	100,0	100,0	0,0	100,0	100,0
Patate d.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taro	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pomme de t.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Caféier	40,0	60,0	100,0	14,3	85,7	100,0	97,5	2,5	100,0
Cacaoyer	9,1	90,1	100,0	-	-	-	100,0	0,0	100,0
Coton	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Palmier	0,0	100,0	100,0	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	39,4	60,6	100,0	1,0	99,0	100,0	34,5	65,5	100,0

T40.2 SUPERFICIE EN POURCENTAGE DES CULTURES SELON LE TYPE DE CULTURE PAR REGION

CULTURES	HAUT-ZAIRE			KINSHASA			KASA-OCCIDENTAL		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Maïs	19,7	80,3	100,0	66,7	33,3	100,0	36,5	63,5	100,0
Riz	2,1	97,9	100,0	11,1	88,9	100,0	10,9	89,1	100,0
Arachide	6,1	93,9	100,0	42,9	57,1	100,0	29,9	70,1	100,0
Haricot	1,2	98,8	100,0	0,0	100,0	100,0	16,8	83,2	100,0
Voandzou	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sorgho-mil.	25,0	75,0	100,0	-	-	-	-	-	-
Soja	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vigna	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Courge	0,0	100,0	100,0	-	-	-	-	-	-
Bananier	9,1	90,9	100,0	100,0	0,0	100,0	-	-	-
Eleusine	58,8	41,2	100,0	-	-	-	-	-	-
Canne à s.	0,0	100,0	100,0	-	-	-	-	-	-
Manioc	31,1	68,9	100,0	62,1	37,9	100,0	33,2	66,8	100,0
Igname	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Patate d.	88,3	11,7	100,0	100,0	0,0	100,0	-	-	-
Taro	0,0	100,0	100,0	-	-	-	-	-	-
Pomme de t.	100,0	0,0	100,0	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Caféier	37,5	62,5	100,0	57,1	42,9	100,0	-	-	-
Cacaoyer	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coton	87,5	12,5	100,0	-	-	-	-	-	-
Palmier	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	26,8	73,2	100,0	40,0	60,0	100,0	8,3	91,7	100,0

T40.3 SUPERFICIE EN POURCENTAGE DES CULTURES SELON LE TYPE DE CULTURE PAR REGION

CULTURES	KASAI-ORIENTAL			MANIEMA			NORD-KIVU		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Maïs	26,5	73,5	100,0	29,4	70,6	100,0	36,6	63,4	100,0
Riz	0,0	100,0	100,0	16,4	83,6	100,0	42,9	57,1	100,0
Arachide	21,3	78,7	100,0	13,5	86,5	100,0	10,0	90,0	100,0
Haricot	25	75	100,0	-	-	-	47,3	52,7	100,0
Voandzou	16,7	83,3	100,0	-	-	-	-	-	-
Sorgho-mil.	60	40,0	100,0	-	-	-	40,0	60,0	100,0
Soja	14,3	85,7	100,0	-	-	-	0,0	100,0	100,0
Vigna	50,0	50,0	100,0	0,0	100,0	100,0	-	-	-
Courge	0,9	99,1	100,0	-	-	-	0,0	100,0	100,0
Bananier	-	-	-	11,5	88,5	100,0	66,0	34,0	100,0
Blé	-	-	-	-	-	-	85,7	14,3	100,0
Eleusine	-	-	-	-	-	-	100,0	0,0	100,0
Manioc	21,8	78,2	100,0	24,3	75,7	100,0	62,4	37,6	100,0
Igname	0,0	100,0	100,0	-	-	-	-	-	-
Patate d.	-	100,0	100,0	-	-	-	59,0	41,0	100,0
Taro	-	-	-	-	-	-	30,0	70,0	100,0
Pomme de t.	-	-	-	-	-	-	100,0	0,0	100,0
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Caféier	100,0	0,0	100,0	-	-	-	5,6	94,4	100,0
Cacaoyer	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coton	8,3	91,7	100,0	-	-	-	-	-	-
Palmier	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Papayer	-	-	-	-	-	-	0,0	100,0	100,0
Autres	2,0	98,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

T40.4 SUPERFICIE EN POURCENTAGE DES CULTURES SELON LE TYPE DES CULTURE PAR REGION

CULTURES	SUD-KIVU			SHABA			ZAIRE		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Maïs	8,2	91,8	100,0	77,5	22,5	100,0	36,4	63,6	100,0
Riz	40,4	59,6	100,0	33,3	66,7	100,0	6,8	93,2	100,0
Arachide	4,9	95,1	100,0	6,4	93,6	100,0	14,6	85,4	100,0
Haricot	14,2	85,8	100,0	36,7	63,3	100,0	25,2	74,8	100,0
Voandzou	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sorgho-mil.	53,7	46,3	100,0	29,8	70,2	100,0	40,1	59,9	100,0
Soja	-	-	-	-	-	-	9,1	90,9	100,0
Vigna	-	-	-	-	-	-	48,6	51,4	100,0
Courge	-	-	-	0,0	100,0	100,0	0,7	99,3	100,0
Bananier	95,8	4,2	100,0	0,0	100,0	100,0	27,5	72,5	100,0
Aubergine	-	-	-	0,0	100,0	100,0	0,0	100,0	100,0
Agrumes	-	-	-	-	-	-	0,0	100,0	100,0
Manioc	58,0	42,0	100,0	49,6	50,4	100,0	34,8	65,2	100,0
Igname	-	-	-	-	-	-	0,0	100,0	100,0
Patate d.	83,3	16,7	100,0	50,0	50,0	100,0	81,7	18,3	100,0
Taro	0,0	100,0	100,0	-	-	-	6,7	93,3	100,0
Blé	-	-	-	-	-	-	85,7	14,3	100,0
Pomme de t.	-	-	-	-	-	-	100,0	0,0	100,0
Eleusine	-	-	-	-	-	-	60,0	40,0	100,0
Canne à s.	-	-	-	-	-	-	0,0	100,0	100,0
Caféier	-	-	-	-	-	-	87,8	12,2	100,0
Cacaoyer	-	-	-	-	-	-	75,0	25,0	100,0
Coton	-	-	-	100,0	0,0	100,0	41,7	58,3	100,0
Palmier	-	-	-	-	-	-	44,4	55,6	100,0
Tabac	100,0	0,0	100,0	-	-	-	100,0	0,0	100,0
Papayers	-	-	-	-	-	-	0,0	100,0	100,0
Autres	37,5	62,5	100,0	43,4	56,6	100,0	24,2	75,8	100,0

T41 REPARTITION DE LA SUPERFICIE CULTIVEE SUIVANT LE TYPE DE CULTURE ET LA TAILLE DE L'EXPLOITATION: ZAIRE

Ha

TAILLE (ares)	Monoculture	Superficie attr.	Superficie cultivée
Moins de 50 ares	254500	513800	768300
50 - 100 ares	272300	511600	783900
100 - 200 ares	171200	380600	551800
200 ares et plus	99100	184600	283700
TOTAL	797100	1590600	2387700

T42 REPARTITION DE LA SUPERFICIE CULTIVEE EN POURCENTAGE SUIVANT LE TYPE DE CULTURE ET LA TAILLE DE L'EXPLOITATION: ZAIRE

TAILLE (ares)	Monoculture	Superficie attr.	Superficie cultivée
Moins de 50 ares	31,9	32,3	32,2
50 - 100 ares	34,2	32,2	32,8
100 - 200 ares	21,5	23,9	23,1
200 ares et plus	12,4	11,6	11,9
TOTAL	100	100	100

T43 REPARTITION DE LA SUPERFICIE CULTIVEE EN POURCENTAGE SUIVANT LE TYPE DE CULTURE A L'INTERIEUR DE CHAQUE TAILLE DE L'EXPLOITATION: ZAIRE

TAILLE (ares)	Monoculture	Superficie attr.	Superficie cultivée
Moins de 50 ares	33,1	66,9	100
50 - 100 ares	34,7	65,3	100
100 - 200 ares	31,0	69,0	100
200 ares et plus	34,9	65,1	100
TOTAL	33,4	66,6	100

T44.1 **REPARTITION DE LA SUPERFICIE CULTIVEE PAR REGION SUIVANT LE TYPE DE CULTURE ET LA TAILLE DE L'EXPLOITATION**

Unité: hectare

TAILLE (ares)	BANDUNDU			BAS-ZAIRE			EQUATEUR		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Moins de 50 ares	11100	50500	61600	1900	34500	36400	22000	28100	50100
50-100 ares	23000	104600	127600	1000	25200	26200	37700	59000	96700
100-200 ares	16500	83600	100100	500	11000	11500	62400	88900	151300
200 ares et+	2700	26600	29300	900	4500	5400	61300	66600	127900
TOTAL	53300	265300	318600	4300	75200	79500	183400	242600	426000

T44.2 **REPARTITION DE LA SUPERFICIE CULTIVEE PAR REGION SUIVANT LE TYPE DE CULTURE ET LA TAILLE DE L'EXPLOITATION**

Unité: hectare

TAILLE (ares)	HAUT-ZAIRE			KINSHASA			KASAI-OCCIDENTAL		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Moins de 50 ares	49600	125400	175000	2300	1600	3900	27900	62000	89900
50-100 ares	27900	95800	123700	1300	1000	2300	17600	37400	55000
100-200 ares	18500	43600	62100	800	800	1600	14600	29000	43600
200 ares et+	5800	31700	37500	300	400	700	5700	12200	17900
TOTAL	101800	296500	398300	4700	3800	8500	65800	140600	206400

T44.3 **REPARTITION DE LA SUPERFICIE CULTIVEE PAR REGION SUIVANT LE TYPE DE CULTURE ET SUIVANT LA TAILLE DE L'EXPLOITATION**

Unité: hectare

TAILLE (ares)	KASAI-ORIENTAL			MANIEMA			NORD-KIVU		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Moins de 50 ares	20500	75200	95700	5700	16900	22600	31000	33400	64400
50-100 ares	22200	90000	112200	3700	15200	18900	34500	20300	54800
100-200 ares	6500	59000	65500	800	10200	11000	10800	8700	19500
200 ares et+	8200	17100	25300	0	500	500	0	1800	1800
TOTAL	57400	241300	298700	10200	42800	53000	76300	64200	140500

T44.4 **REPARTITION DE LA SUPERFICIE CULTIVEE PAR REGION SUIVANT LE TYPE DE CULTURE ET SUIVANT LA TAILLE DE L'EXPLOITATION**

Unité: hectare

TAILLE (ares)	SUD-KIVU			SHABA			ZAIRE		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Moins de 50 ares	27100	43500	70600	55400	42700	98100	254500	513800	768300
50-100 ares	25600	11200	36800	77800	51900	129700	272300	511600	783900
100-200 ares	11600	2000	13600	28200	43800	72000	171200	380600	551800
200 ares et+	0	1300	1300	14200	21900	36100	99100	184600	283700
TOTAL	64300	58000	122300	175600	160300	335900	797100	1590600	2387700

T45.1 **REPARTITION DE LA SUPERFICIE CULTIVEE EN POURCENTAGE PAR REGION SUIVANT LE TYPE DE CULTURE ET LA TAILLE DE L'EXPLOITATION**

TAILLE (ares)	BANDUNDU			BAS-ZAIRE			EQUATEUR		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Moins de 50 ares	20,8	19,0	19,5	44,2	45,9	45,8	12,0	11,6	11,8
50-100 ares	43,1	39,4	40,3	23,3	33,5	32,9	20,6	24,3	22,7
100-200 ares	31,0	31,5	31,4	11,6	14,6	14,5	34,0	36,6	35,5
200 ares et+	5,1	10,1	8,8	20,9	6,0	6,8	33,4	27,5	30,0
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

T45.2 **REPARTITION DE LA SUPERFICIE CULTIVEE EN POURCENTAGE PAR REGION SUIVANT LE TYPE DE CULTURE ET LA TAILLE DE L'EXPLOITATION**

TAILLE (ares)	HAUT-ZAIRE			KINSHASA			KASAI-OCCIDENTAL		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Moins de 50 ares	48,7	42,3	43,9	48,9	42,1	45,9	42,4	44,1	43,6
50-100 ares	27,4	32,3	31,1	27,7	26,3	27,1	26,7	26,6	26,6
100-200 ares	18,2	14,7	15,6	17,0	21,1	18,8	22,2	20,6	21,1
200 ares et+	5,7	10,7	9,4	6,4	10,5	8,2	8,7	8,7	8,7
TOTAL	100	100,0	100,0	100,0	100	100	100,0	100,0	100,0

T45.3 REPARTITION DE LA SUPERFICIE CULTIVEE EN POURCENTAGE PAR REGION SUIVANT LE TYPE DE CULTURE ET SUIVANT LA TAILLE DE L'EXPLOITATION

TAILLE (ares)	KASAI-ORIENTAL			MANIEMA			NORD-KIVU		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Moins de 50 ares	35,6	31,2	32,0	55,9	39,5	42,6	40,6	52,0	45,8
50-100 ares	38,6	37,3	37,6	36,3	35,5	35,7	45,2	31,6	39,0
100-200 ares	11,5	24,4	21,9	7,8	23,8	20,8	14,2	13,6	13,9
200 ares et+	14,3	7,1	8,5	0	1,2	0,9	0	2,8	1,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100	100	100	100	100	100

T45.4 REPARTITION DE LA SUPERFICIE CULTIVEE EN POURCENTAGE PAR REGION SUIVANT LE TYPE DE CULTURE ET LA TAILLE DE L'EXPLOITATION

TAILLE (ares)	SUD-KIVU			SHABA		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Moins de 50 ares	42,2	74,9	57,7	31,5	26,6	29,2
50-100 ares	39,9	19,3	30,1	44,2	32,4	38,6
100-200 ares	17,9	3,6	11,1	16,2	27,3	21,5
200 ares et+	0	2,2	1,1	8,1	13,7	10,7
TOTAL	100	100	100	100	100	100

T46.1 REPARTITION DE LA SUPERFICIE CULTIVEE EN POURCENTAGE PAR REGION SUIVANT LE TYPE DE CULTURE A L'INTERIEUR DE CHAQUE TAILLE DE L'EXPLOITATION

TAILLE (ares)	BANDUNDU			BAS-ZAIRE			EQUATEUR		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Moins de 50 ares	18,0	82	100	5,2	94,8	100	42,9	56,1	100
50-100 ares	18,0	82	100	3,8	96,2	100	39,0	61,0	100
100-200 ares	16,5	83,5	100	4,3	95,7	100	41 2	58,8	100
200 ares et+	9,2	90,8	100	16,7	83,3	100	47,9	52,1	100
TOTAL	16,7	83,3	100	5,4	94,6	100	43,1	56,9	100

T46.2 **REPARTITION DE LA SUPERFICIE CULTIVEE EN POURCENTAGE PAR REGION SUIVANT LE TYPE DE CULTURE A L'INTERIEUR DE CHAQUE TAILLE DE L'EXPLOITATION**

TAILLE (ares)	HAUT-ZAIRE			KINSHASA			KASAI-OCCIDENTAL		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Moins de 50 ares	28,3	71,7	100	59	41	100	31	69	100
50-100 ares	22,6	77,4	100	56,5	43,5	100	32	68	100
100-200 ares	29,8	70,2	100	50	50	100	33,5	66,5	100
200 ares et+	15,5	84,5	100	42,9	57,1	100	31,8	68,2	100
TOTAL	25,6	74,4	100	55,3	44,7	100	31,9	68,1	100

T46.3 **REPARTITION DE LA SUPERFICIE CULTIVEE EN POURCENTAGE PAR REGION SUIVANT LE TYPE DE CULTURE A L'INTERIEUR DE CHAQUE TAILLE DE L'EXPLOITATION**

TAILLE (ares)	KASAI-ORIENTAL			MANIEMA			NORD-KIVU		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Moins de 50 ares	21,4	78,6	100	25,2	74,8	100	48,1	51,9	100
50-100 ares	19,8	80,2	100	19,6	80,4	100	63	37	100
100-200 ares	9,9	90,1	100	7,3	92,7	100	55,4	44,6	100
200 ares et+	32,4	67,6	100	0	100	100	0	100	100
TOTAL	19,2	80,8	100	19,2	80,8	100	54,3	45,7	100

T46.4 **REPARTITION DE LA SUPERFICIE CULTIVEE EN POURCENTAGE PAR REGION SUIVANT LE TYPE DE CULTURE A L'INTERIEUR DE CHAQUE TAILLE DE L'EXPLOITATION**

TAILLE (ares)	SUD-KIVU			SHABA		
	Monocul	Sup. attr	Sup. totale	Monocul	Sup. attr	Sup. totale
Moins de 50 ares	38,4	61,6	100	56,5	43,5	100
50-100 ares	69,6	30,4	100	60	40	100
100-200 ares	85,3	14,7	100	39,2	60,8	100
200 ares et+	0	100	100	39,3	60,7	100
TOTAL	52,6	47,4	100	52,3	47,7	100

B.8. ORIENTATION ECONOMIQUE DE LA PRODUCTION

Les résultats de l'enquête montrent que la grande majorité des exploitations agricoles traditionnelles fait du manioc par rapport à celles faisant du maïs, des arachides, etc...

Les cultures mixtes dominent le pays: il y a plusieurs produits qui sont donc cultivés par les mêmes exploitations. La sommation des chiffres du tableau T 47 dépasse logiquement de 4.479.600 exploitations dénombrées par l'enquête.

Quatre destinations ont été définies pour les productions des exploitations agricoles du Zaïre.

1. Autoconsommation seulement
2. Vente seulement

=======> Toute la production est soit autoconsommée soit vendue entièrement

3. Essentiellement pour l'autoconsommation
4. Essentiellement pour la vente

=========> La plus grande partie de la production est soit autoconsommée soit vendue.

Toutes productions confondues, les exploitations agricoles du Zaïre peuvent être classées, en ce qui concerne la destination de leurs productions, dans l'ordre suivant:

Les exploitations dont la production est destinée essentiellement pour l'autoconsommation arrivent en tête devant celles qui s'adonnent à l'autoconsommation seulement. Cette observation reste valable tant au niveau national que d'une région à l'autre; sauf dans la région urbaine de Kinshasa où l'inverse se produit et où l'écart entre les deux catégories est très faible d'ailleurs.

La troisième position revient aux exploitations qui sont orientées essentiellement vers la vente devant celles qui produisent pour la vente seulement. Encore une fois dans la région urbaine de Kinshasa, on produit plus pour la vente seu-

lement : la proximité de la capitale oblige! Le Kasaï-Oriental connaît la même orientation que Kinshasa: la forte demande de Mbuji-Mayi se fait ressentir.

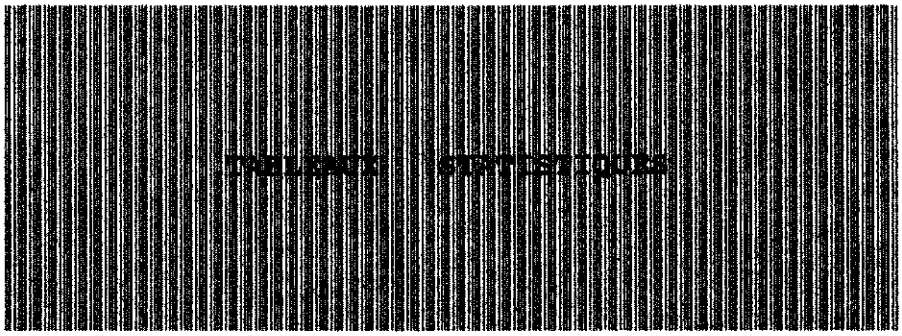

T47. **REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LA DESTINATION DE LA PRODUCTION**

Unité: exploitation

DESTINATION	BANDUNDU	BAS-ZAIRE	EQUATEUR	HAUT-ZAIRE	KINSHASA	KASAI-ORIENT	KASAI-OCC.	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	SHABA	ZAIRE
Autoconsommation seulement	265800	350900	797100	1087000	44100	200600	79200	44400	407001	481200	533300	3924300
Vente seulement	15300	54000	64400	223300	54800	182800	33800	1600	9200	4100	10600	653900
Essentiellement l'autoconsommation	313800	458800	1270100	1647400	43100	582900	200500	230500	567800	358400	386000	6059300
Essentiellement pour la vente	24700	163300	509800	858900	26200	263200	24800	106700	301700	90000	239600	2608900
% Autoconsommation seulement	42,9	34,2	30,2	28,4	26,2	16,3	23,4	11,6	4,4	51,5	45,6	29,6
Vente seulement	2,5	5,2	2,4	5,9	32,6	14,9	10,0	0,4	1,0	0,4	0,9	4,9
% Essentiellement autoconsommation seulement	50,6	44,7	48,1	43,2	25,6	47,4	59,3	60,2	61,8	33,4	33,0	45,8
Essentiellement pour la vente	4,0	15,9	19,3	22,5	15,6	24,4	7,3	27,8	32,8	9,7	20,5	19,7

A N N E X E S

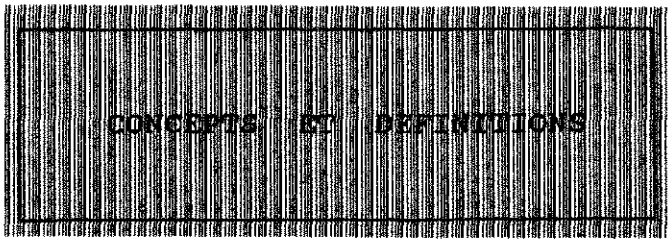
CONCEPTS OF DEFINITIONS

Actif agricole: Toute personne vivant et travaillant en permanence sur l'exploitation; peut être âgée de de moins de 15 ans;

Attribution coutumière: Régime dans lequel la propriété de la terre est collective (village ou tribu) et l'unsufruit est accordé (par le chef de village ou de terre) à toute personne en vertu de son appartenance au groupe.

Base de sondage: Liste des unités de l'univer dont on doit disposer pour effectuer un sondage aléatoire (liste de villages par exemple). Chaque unité doit voir une chance connue et non nulle d'être sans omission ni répétition.

Agneau: Petit de la brebis. Au delà d'un an, l'agneau devient bélier ou brebis.

Bélier: Mâle de l'espèce ovine.

Bouvillon: Jeune mâle bovin castré

Génisse: Jeune femelle de l'espèce bovine n'ayant pas encore vêlé (0 mois à 3 mois).

Poids de la carcasse: La carcasse est pesée chaude (immédiatement après l'abattage). Dans ce dernier cas, la partie de poids et de 1,5 à 4 pour cent par rapport à la carcasse chaude.

Poids vif: Poids de l'animal théoriquement à jeûn depuis 25 heures. Ce poids se mesure directement la bascule ou par barymétre.

Porcelet: Jeune porc, âgé de moins de 6 mois.

Taureau: Mâle adulte apte à la reproduction de l'espèce bovine.

Taurillon: Jeune mâle pour la reproduction.

Brebis: Femelle de l'espèce ovine.

Bête de boucherie: Bête castrée, élevée pour la boucherie ou réformée pour celle-ci après exploitation.

Bête de réforme: Bête qu'on élimine du troupeau, pour envoyer à la boucherie ou à la vente, après engrais sage.

Bête de production: Taureau et Vache qui se reproduisent.

Boeuf: Mâle adulte castrée de l'espèce bovine.

Truie: Femelle de l'espèce porcine à partir de sa première mise bas.

Veaux: Petit de la vache de la naissance jusqu'à l'âge du sevrage.

Verrat: Mâle reproducteur de l'espèce porcine.

Bouc: Mâle de l'espèce caprine.

Chèvre: Femelle de l'espèce caprine.

Chevreau: Petit de la chèvre qui devient bouc ou chèvre au-delà d'un an.

case: Unité de logement avec une entrée indépendante Elle peut comprendre une pièce une pièce (chambre) ou plusieurs. Elle peut être construite toute seule ou jumelée avec d'autres

constructions ou unité de logement. Dans ce cas, chaque unité de logement, une entrée indépendante est considérée comme une case à part. La case où réside le chef de ménage est considérée comme la principale.

Champ: = Etendu de terre d'un seul tenant mise en valeur par une personne ou plusieurs personnes d'une même exploitation. Un champ peut être limité soit par une route, soit par marigot, soit par un enclos ou par le champ d'une autre exploitation. Peut avoir plusieurs parcelles.

= parcel

Chef d'exploitation: C'est la personne qui assure la gestion courante et quotidienne de l'exploitation. Généralement dans les exploitations traditionnelles, le chef est l'exploitant lui - même; il est aussi le chef de ménage.

Il arrive parfois que la personne qui détient le droit sur la terre ne réside pas sur l'exploitation ou exerce ailleurs une autre activité. Dans ce cas, le chef de l'exploitation est celui qui, résidant dans l'exploitation, s'occupe de la mise en valeur effective des terres.

REMARQUES IMPORTANTES

1. Une personne isolée peut être chef d'exploitation (célibataire, veuf ou veuve vivant seul). Cependant, il existe dans les villages des vieillards, des infirmes qui vivent seuls et possèdent autour de leurs cases un jardin qui, pratiquement, est insuffisant pour leur subsistance. Ils dépendent en fait d'un parent (fils, frère, soeur, etc...) ou d'un membre quelconque du village.

2. Une femme, en cas d'absence prolongée de son mari, (6 mois et plus), sera considérée comme chef d'exploitation.

3. Un fils célibataire ou non vivant avec ses parents, travaillant avec eux sur leurs champs la plupart du temps, mais possédant aussi un ou plusieurs champs, sera rattraché avec ses terres de son père considéré comme seul chef d'exploitation.

4. Cependant, on peut aussi rencontrer un fils, célibataire ou vivant avec ses parents mais qui, sur le plan agricole, est complètement indépendant d'eux. Il prend seul les décisions. Dans ce cas, ce fils sera considéré comme exploitant et il gérera alors une exploitation indépendante de celle de son père. Vivant sur le même toit que son père, il sera recencé sous le même numero distinct de ménage ou d'exploitation agricole.

5. Toutes les personnes vivant sur une exploitation agricole doivent être rattachées à cette exploitation, même si elles n'exercent pas une activité agricole.

6. Deux personnes (frères, amis) vivant ensemble ou pas, peuvent constituer:

- deux exploitations différentes, si chacune d'elles est totalement indépendante de l'autre en ce qui concerne le gestion de l'exploitation.

- une seule exploitation, si elles travaillent ensemble et partagent les récoltes. Elles sont dans ce cas deux personnes associées et l'ainé sera considéré comme chef de ménage.

7. Il arrive parfois que le chef de ménage n'exerce pas d'activités agricoles, ou ignore même l'emplacement des champs. Pour la commodité de l'enquête, il sera considéré comme chef d'exploitation. Cette situation, aussi paradoxale qu'elle puisse paraître, se rencontre parfois. On estime que le mari, chef de ménage, tout en exerçant un autre métier qui constitue son

activité principale, assiste bien sa (ses) femme (s) ou les membres de la famille dans la gestion de l'exploitation. L'agriculture sera donc son activité secondaire.
Les exemples énumérés ci-dessus sont bien clairs pour présenter correctement et déduire des réponses si la personne est chef d'exploitation ou si, à l'intérieur de la construction, il y a lieu de distinguer plusieurs chefs d'exploitations.

Chef de ménage: Personne qui, vivant dans le ménage, se désigne ou est désignée par les autres membres comme la personne qui commande ou représente le ménage.

Une personne seule constitue un ménage et est considérée comme chef de ménage.

Une femme d'un polygame, n'habitant pas sous le même toit que son mari est chef de ménage.

Chefferie: Organisation basée sur la coutume et ayant à sa tête un chef coutumier investi et reconnu par les pouvoirs publics.

Collectivité: Ensemble de plusieurs groupements. Il s'agit de ce qu'on appellait dans le temps chefferie ou secteur.

Coefficient de conversion: Rapport entre le produit fini ou semi-fini et une certaine quantité de récolte nécessaire pour l'obtenir.

Coopérative: Entreprise constituée par des personnes ayant des intérêts communs appelés coopérateurs. Les droits de chacun à la gestion sont égaux et le profit est réparti entre seuls coopérants.

Il existe des coopératives de production, d'ap-

provisionnement, de commercialisation, d'épargne et crédit, etc....

Construction: Ensemble architectural d'un seul tenant (un seul bloc) composé d'une ou plusieurs pièces d'habitations, pouvant cependant avoir des pièces autres (salles de bain, cuisine, remise, etc.....

L'unité de toit détermine l'unité de construction et donc, en cas d'hésitation, deux constructions avec un toit unique sont une construction. S'il y a donc deux toits différents, donc deux construction.

Exploitation moderne: Unité qui se conforme à des critères fondés sur:

- la mécanisation, utilisation d'importants équipements et machines;

- la taille de l'exploitation, supérieure à une certaine limite fixée;

- la destination des produits: vente

- l'organisation et la gestion: tenue de registres concernant les activités, les moyens de production elle-même.

Exploitation progressive: Unité qui, de taille modérément grande, produit pour la vente, une partie de l'autoconsommation; l'activité de l'exploitation est quelques peu mécanisée et enrichie de techniques agricoles modernes.

Fermage: Explotation d'une terre louée moyennant une redevance fixe.

Groupement: Ensemble de villages ou localités, dirigé par un chef de groupement nommé par les pouvoirs publics.

Habitation: Ensemble des pièces destinées au logement d'un ménage ou de plusieurs ménages.

Jachère: Terre laissée au repos pendant un certain temps avant d'être remise en culture.
Il ne faut pas confondre les champs en jachère et les champs abandonnés, appelés à retourner à l'état de brousse. Très souvent ces champs sont remis en culture après une période indéterminée et très longue, par des personnes ou familles totalement différentes des premiers exploitants.

Cultures mixtes: Terme qui s'applique à deux ou plusieurs cultures différentes, temporaires ou permanentes (mais non temporaires et permanentes), pratiquées simultanément sur le même champ ou la même parcelle.

Culture pure: Culture qui occupe seule une parcelle.

Densité: Nombre de pieds ou piquets d'une culture par unité de superficie cultivée.

Echantillon: Fraction d'une population soumise à l'enquête (sondage) et qui doit être une image réduite de cette population. Un bon échantillon est tel que ses caractéristiques soient représentatives de celles de l'univers qu'il représente.

Entr'aide familiale: Aide de personnes ayant des liens de parenté avec le chef de ménage mais ne vivant pas dans le ménage.

Entr'aide villageoise: Aide des autres chefs de ménage ou personnes habitant le même village que le chef de ménage mais n'ayant pas ce liens de parenté avec lui.

Erreur aléatoire: Erreur due au fait qu'un échantillon n'est jamais parfaitement représentatif de la population. Elle est dite aléatoire parce qu' elle résulte des aléas du tirage de l'échantillon, du hasard qui a présidé au (tirage au sort) des unités de l'échantillon.

Etablissement: Entreprise dont le fondateur est une personne physique et propriétaire du patrimoine.

Exploitation agricole traditionnelle: Unité économique dans la quelle l'agriculteur pratique un système de production en vue d'augmenter son profit. Le système de production implique une combinaison des facteurs de production (terre, travail, capital d'exploitation) agricole. En milieu africain, l'exploitation agricole se confond généralement avec le même ménage agricole.

Ouvrier permanent: Personne qui est censée travailler sur l'exploitation de façon régulière et continue durant toute la campagne agricole (exemple: personnel du bureau et de maintenance des machines agricoles, ouvriers agricoles, etc....)

Parcelle: Etendue de terre d'un seul tenant, correspondant à un champ ou une partie d'un champ, portant une seule culture ou association de cultures.

Concernant les cultures pérennes ou arabustives, une parcelle est composée d'arbres ayant le même âge. Par exemple: Un champ de café comporte sur

une partie des caféiers de 5 ans et sur une autre des caféiers de moins d'un an. Nous sommes dans ce cas en présence d'un champ avec deux parcelles. La parcelle peut être cultivée par une ou plusieurs personnes d'une même exploitation.

Pâturage: Etendue couverte de plantes herbacées dans laquelle on laisse paître le bétail.

Population active: Ensemble de personnes qui constituent la main-d'oeuvre disponible pour la production des biens et des services.

Population agricole: Ensemble de personnes vivant de l'agriculture et comprenant toutes les personnes dont l'agriculture constitue l'activité principale, que ce soit en qualité d'employeur, de travailleur indépendant, de salarié ou de travailleur familial non rémunéré et que ces personnes soient ou non effectivement actives au moment du dénombrement, ainsi que toutes les personnes à leur charge ne travaillant pas.

Population de l'exploitation: Ensemble de personnes qui constituent le ménage de l'exploitation, c'est-à-dire l'exploitation lui-même et autres membres de son ménage qui vivent ensemble sous son autorité.

Les membres provisoirement absents du village au moment de l'enquête font partie de la population de l'exploitation (moins de 3 mois).

Projet d'état: Exploitation qui est l'oeuvre de l'Etat et qui s'occupe de l'encadrement et de la vulgarisation.

Quartier: Subdivision de la zone urbaine, dirigée par un

chef de quartier nommé par les pouvoirs publics.

Recensement agricole: Vaste opération périodiquement organisée par les services gouvernementaux pour recuéillir et déduire des données quantitatives sur l'agriculture nationale, avec pour une unité statistique: l'exploitation agricole. On l'appele également enquête exhaustive, c'est-à-dire que toutes les unités de l'univers sont enquêtées.

Régisseur: Personne (salariée) chargée de prendre des décisions courantes et superviser le personnel de l'exploitation qu'elle gère pour le compte d'une personne physique ou morale. Elle peut avoir ou partager la responsabilité économique ou finacière; dans ce cas, elle est habituellement considérée comme exploitant associé.

Rendement: Production par unité de superficie d'une culture donnée (culture temporaire). La définition est la même pour les cultures pérennes à taille courte et à une densité forte (comme le thé). Pour les autres cultures pérennes, on envisage aussi le rendement par pieds.

En ce qui concerne le bétail, le rendement est la production par tête pour un cycle de production (période de lactation pour les vaches, les buffles, etc.., et la totalité de période de pondaison pour les volailles).

Les statistiques de rendement doivent être accompagnées des précisions sur l'état des produits récoltés. On peut fréquemment trouver

des chiffres selon les rendements ou les productions sans l'indication pour préciser s'il s'agit du paddy ou du riz, café cérise ou marchand, etc. Pour quelques produits, la teneur en eau ou le coefficient de conversion pour passer du frais au sec doit d'ailleurs être précise.

Rendement biologique: Rendement obtenu normalement par l'exploitation; c'est-à-dire le rendement potentiel.

Rendement économique: Calculé après la perte au champ ou pendant le transport des récoltés. Il est toujours inférieur au rendement biologique.

1. Pour les cultures temporaires, les données sur le rendement peuvent être étudiées en fonction de la densité, l'association des cultures, la nature du sol.

2. Pour les cultures permanentes, on peut distinguer le rendement en foction de l'âge des plantes.

3. Pour le bétail, la production laitière a une importance spéciale. Le rendement laitier, ainsi que le pourcentage de matières grasses peuvent être étudiés: selon la race, l'âge, le mois de la lactation. La quantité de laine chez les bovidés et les poids de la carcasse de bêtes peuvent être sujet d'études semblables.

Sondage: Méthode qui consiste à interroger une partie seulement des unités dont est composé l'ensemble de la population sur laquelle porte l'enquête.

Le sondage peut être aléatoire, c'est-à-dire que le tirage de l'échantillon utilse le hasard. Il est peut être par choix raisonné, c'est-à-dire qu'il consiste à prélever dans l'univers à étudier, les individus de l'échantillon suivant des critères fixes à priori. Le sondage peut s'effectuer à plusieurs dégrés.

Squatter: Quelqu'un qui exploite une terre inexploitée dont il possède pas le titre de propriété et pour l'usage de laquelle il n'acquitte pas le loyer, bien qu'il en ait intégralement l'usufuit. Cette terre peut être propriété privée ou publique; l'occupation peut avoir lieu sans le consentement du propriétaire, bien que celui-ci puisse parfois la tol'rer, notamment lorsqu'il s'agit de terre domaniale.

Satistiques de base: Statistiques sui correspondent aux caractéristiques dont les variations sont fiables (utilisation des terres, etc.) et qui reflètent la structure de l'économie agricole du pays.

Statistiques courantes: Statistiques qui correspondent aux caractéristiques dont les variations dont assez rapides. On peut noter la superficie ensemencée, la quantité récoltée, les crédits agricoles, les prix, etc. La collecte des statitstiques courantes s'effectue annuellement et quelques fois plus fréquemment pour, par exemple des caractéristiques sujettes à des variations saisonnières.

Statut: Texte qui pose les règles de fonctionnement d'une association et qui en détermine la nature juridique. C'est le cas, par exemple, sociétés privées ou para-étatiques.

Stratification: Opération qui consiste à découper l'univer en sous-ensembles plus homogène (ou strates), à tirer parmi ces strates des échantillons distintes, puis à réunir ensuite ces échantillon pour obtenir l'estimation recherchée pour l'ensemble de l'univers. La stratification peut être plus poussée et chaque strate divisée à son tour en sous-strate selon un autre critère. Dans tous les cas, la stratification améliore la précision du sondage).

Superficie attribuée: En cas de cultures mixtes, elle correspond à la surface du champ où l'on pratique une culture donnée. Elle est proportionnelle à la superficie imputée (voir définition).

La somme des superficie attribuées aux différentes espèces de la combinaisons doit être alors égale à la surface totale du champ.

Superficie cultivée: Somme de la superficie de tous les champs mis en valeur au niveau de l'exploitation. Elle est comptée autant de fois qu'il y a des récoltés de l'année. Il est évident que la superficie cultivées pour la culture successive sera plus grande que la somme des superficie physiques des mêmes champs.

On rencontre ce type de superficie dans certaines régions ou zones, où les conditions climaques permettent d'exploiter une même parcelle plusieurs fois au cours d'une campagne agricole. On l'appele aussi superficie statistiques.

Superficie imputée: Représente la superficie qu'occuperait la culture considérée comme si elle était pratiquée en peuplement pur. En général, la somme des su-

perficies imputées diffère de la superficie totale du champ.

Superficie de présence ou développement: S'obtient dans le cas des cultures mixtes ou associées où chaque parcelle est comptée en totalité pour chaque culture présente dans l'association.

Superficie de production: Permet d'obtenir une production pour une période donnée, suivant un taux de rendement donné et le type d'association.

Superficie physique: (S.T.): Somme des superficies de tous les champs mis en valeur au niveau de l'exploitation. Elle ne peut être comptée qu'une seule fois.

Superficie totale (S.T.): Somme de toutes terres déclarées comme utilisées par l'exploitant. Elle comprend aussi le terrain occupé par les bâtiments de la ferme, y compris l'habitation de l'exploitant.

Taux de sondage: Rapport entre le nombre d'unité tirées pour l'échantillon et le nombre total d'unités de l'univers. Si (n) est le nombre d'unités de l'échantillon et (N) le nombre total des unités de l'univers, f = n/N = taux de sondage.

Coéfficient d'extrapolation: C'est le coéfficient par lequel on multiplie les caractéristiques de l'échantillon pour avoir celles de l'univers. Pour obtenir par exemple la superficie totale des exploitations de l'univers, on multiplie par un coéfficient d'extrapolation la superficie des exploitations de l'échantillon.

Village: Unité administrative qui se caractérise par un ensemble

de personnes habitant sur un même territoire donné, exploitant une portion de terre sous l'autorité d'un chef désigné par la coutume ou les usages locaux. Le chef du village est investi par le chef de collectivité et reconnu par décision du Commissaire Sous-Régional. Il est synonyme de Localité.

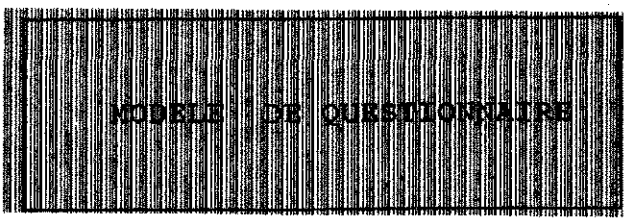
MODELE DE QUESTIONNAIRE

République du Zaïre
Département de l'Agriculture

PROJET SYSTEME PERMANENT DE
COLLECTE DES STATISTIQUES AGRICOLES

ENQUETE EXPLOITATION AGRICOLE

IDENTIFICATION DU QUESTIONNAIRE

Région .....
S/Région .....
Zone .....
Collectivité .....
Groupement .....
Village .....

R SR Z C V

N° de la construction
Ménage n°
Nom du Chef de ménage .....
Date de passage J M A
Nom de l'Enquêteur .....

EXPLOITATION AGRICOLE

1.1. Destination de la production

Autoconsommation seulement = 1
Vente seulement = 2
Essentiellement pour l'autoconsommation = 3
Essentiellement pour la vente = 4

Nature du produit	Code	Destination	Nature du produit	Code	Destination
.....			.....		
.....			.....		
.....			.....		
.....			.....		
.....			.....		

1.2.

CULTURES AUTOUR DE LA CONSTRUCTION

Nom des cultures	Code	NOMBRE DES PIEDS	
		non en rapport	en rapport

1.3. Utilisation de la main-d'oeuvre extérieur au ménage

Entraide familiale = 1
Entraide villageoise = 2
Ouvriers occasionnels = 4
Ouvriers permanents = 8

RESERVE AU CONTROLE

Superficie totale des parcelles ..... ares
Nombre de fiches de parcelles remplies .....

Nom du contrôleur ..... Date ..... Signature .....

2. MEMBRES DU MENAGE

N° d'ordre	NOM ET POST-NOM(S)	SEXE M = 1 F = 2	ANNEE DE NAISSANCE	NIVEAU D'INSTRUCTION	ACTIVITE	OBSERVATIONS
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)

Observations :

- Ne sait ni lire ni écrire = 1
- Sait lire seulement = 2
- Sait lire et écrire = 3
- Enseignement général = 4
- Ecole Technique Agricole = 5

Activite permanente dans Exploitation = 1
Activité occasionnelle dans Exploitation = 2
Activité permanente hors Exploitation = 3
Activité occasionnelle hors Exploitation = 4
Activité permanente dans Exploitation + Activité occasionnelle hors Exploitation = 5
Activité occasionnelle dans Exploitation + Activité permanente hors Exploitation = 6
Activité occasionnelle dans et hors Exploitation = 7

3. MATERIEL

3.1. Outillage et installations

Type	Code	Nombre
Houe		
Machette		
Coupe-coupe		
Hache		
Arrosoir		
Charrue		
Charrette		
Grenier		
Aire de séchage		
Séchoir		
Etable		
Autres		

3.2. Moyens de transport des récoltes des champs vers le lieu d'affectation

— dos d'homme et/ou tête d'homme = 1
— brouette et/ou charette = 2
— bicyclette = 4
— attelage = 8
— mécanique = 16

3.3. Moyens de transport des récoltes du lieu d'habitation à un point de vente

— dos d'homme et/ou tête d'homme = 1
— brouette et/ou charette = 2
— bicyclette = 4
— attelage = 8
— mécanique = 16

4. CHEPTEL

Espèces	Code	Nombre
4.1. Bovins		
Veaux moins 1 an		
Bovins mâles		
femelles		
TOTAL BOVINS		
4.2. Ovins		
Agneaux moins 1 an		
Ovins mâle		
femelles		
TOTAL OVINS		
4.3. Caprins		
Chevreaux moins 1 an		
Caprins mâles		
femelles		
TOTAL CAPRINS		
4.4. Porcins		
Porcelets moins 6 mois		
Porcs mâles		
femelles		
TOTAL PORCINS		
4.5. Basse-Cour		
Poules, Coqs, Poulets		
Canards		
Oies		
Dindes, dindons		
Pintades		
Pigeons		
Lapins		
Cobayes		
4.6. Ruches		

5. **FICHE RECAPITULATIVE DES PARCELLES**

— Distance de la construction aux différentes parcelles (en minutes)

— Nombre de champs ..... |_|_|

— Nombre de parcelles ..... |_|_|

— Superficie totale des parcelles en monoculture ..... |_|_|_|_|_| m² ou |_|_|_|. |_| ares

— Superficie totale attribuée aux cultures ..... |_|_|_|_|_| m² ou |_|_|_|. |_| ares

— Superficie totale des parcelles ..... |_|_|_|_|_| m² ou |_|_|_|. |_| ares

Numéro de la parcelle

3.1. Distance de la construction à la parcelle (en minutes)

3.2. Mode de faire valoir de la parcelle

3.3. La parcelle est-elle irriguée ? oui = 1 , non = 0

Croquis de la parcelle

Mode de faire valoir (3.2.)

1. Attribution coutumière = 1
2. Métayage = 2
3. Fermage = 3
4. Propriété = 4
5. Squatter = 5
6. Autres (à préciser) = 6

7 FICHE PARCELLE

R SR Z C V

N° de la parcelle

Côté	Direction (degré)	Distance (mètre)

Superficie : m²

ares

Erreur de fermeture :

Culture	R=recolté P=présente	Pure= 1 associée= 2	Code	Cycle culturel		Semence	Répartition Cultures	Densité des cultures dans le carré n° de pieds	Superficie attribuée (ares)
				1è Saison=1	2è Saison=2				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)

1. Année d'utilisation /__/
2. Préparation du sol /__/
3. Traitement /__/
4. Fumure /__/

CODE A UTILISER

1. Année d'utilisation

0 année = 0
1 année = 1
2 années= 2
3 années= 3

2. Préparation du sol

Manuelle = 1
Attelée = 2
Motorisée = 3

3. Traitement

Effectué par planteur = 1
Aidé par Organisme = 2
Effectué par Organisme=4
Pas de traitement = 0

4. Fumure

Fumier ou déchet = 1
Engrais chimique = 2
Fumier et engrais= 3
Pas de fumure = 0

5. Semences

Traditionnelles = 1
Sélectionnées ou améliorées = 2

6. Répartition des cultures

Dense et homogène = 1
Pieds disséminés par tout = 2.
En bordure de la parcelle = 3
Intercallées = 4

Position du carré de densité.

1. Dimension du carré
2. Périmètre de la parcelle en pas
3. 1/2 périmètre en pas
4. Nombre de pas en bordure
5. Nombre de pas à l'intérieur

Remarque importante

En cas de culture mixtes ou associées, la somme totale des superficies attribuées aux différentes cultures (col.10) doit être [illegible] superficie de la parcelle.